

~

*NE JUGEZ PAS
SUR LES APPARENCES*

~

RÉCITS MOREAUX

DÉDIÉS À LA JEUNESSE

~

LILLE

(Nord)

GRAMMONT

(BELGIQUE)

MAISON S^t JOSEPH

ŒUVRE DE S^t CHARLES

*Réédition réalisée par l'Œuvre pour la Restauration de la Famille par
l'Autorité, de l'Époux, du Père. (notre site : [C. R. F. A. E. P.](#))*

0 - Table des matières

Nous avons scrupuleusement respecté la présentation de ce livre, seules les gravures manquent pour l'instant... Le seul changement est que la Table des matières ne se trouve pas en fin mais au début, ce qui nous semblait plus pratique en ce format numérique. La numérotation des chapitres est respectée ; pour ce, la Table des matières est numérotée 0.

Aidez-nous !, veuillez nous signaler nos fautes de réédition...

<i>0 - Table des matières.....</i>	<i><u>3</u></i>
<i>1 - Le pécheur mystérieux.....</i>	<i><u>5</u></i>
<i>2 - Les péripétie d'un drame inexplicable et pourtant expliqué.</i>	<i><u>19</u></i>
<i>3 - A propos d'oranges.....</i>	<i><u>35</u></i>
<i>4 - Un étonnant quiproquo.....</i>	<i><u>43</u></i>
<i>5 - Le triomphe de l'innocence.....</i>	<i><u>53</u></i>
<i>6 - La cuiller d'argent.....</i>	<i><u>67</u></i>
<i>7 - « C'est moi qui l'ai tuée ? ... ».....</i>	<i><u>79</u></i>
<i>8 - Tout ce qui reluit n'est pas or.....</i>	<i><u>85</u></i>
<i>9 - Dans les Pyrénées.....</i>	<i><u>91</u></i>
<i>10 - Alexandre le Charbonnier.....</i>	<i><u>97</u></i>
<i>11 - La fermière au Port-Guilltot.....</i>	<i><u>101</u></i>
<i>12 - Erreur et réparation.....</i>	<i><u>105</u></i>
<i>13 - Pauvre Catherine !.....</i>	<i><u>109</u></i>
<i>14 - Les petits Auvergnats.....</i>	<i><u>117</u></i>
<i>15 - L'orpheline aveugle.....</i>	<i><u>127</u></i>
<i>16 - Riche et pauvre.....</i>	<i><u>131</u></i>
<i>17 - Ange et tigresse.....</i>	<i><u>135</u></i>

1 - Le pêcheur mystérieux

Entre Versailles et Rambouillet, l'œil du voyageur découvre une vaste nappe d'eau, à l'aspect tout à la fois triste et grandiose : c'est l'étang de Trappes. Ce site est un peu sauvage. A droite de la grand'route, que couronne un petit pavillon, s'étalent cinq ou six bosquets, dont les arbres, frais et verdoyants en été, étendent en hiver leurs sombres branchages sur les eaux débordées et peuplées alors de canards et de sarcelles. Près de ces bosquets, à côté d'un jardin assez coquet, est la demeure du garde, jolie maisonnette où les pêcheurs à la ligne viennent se réchauffer et prendre leurs repas en se racontant leurs bonnes fortunes et leurs mésaventures. L'étang de Trappes était autrefois très poissonneux ; le roi de France le louait à un fermier spécial, qui expédiait ses carpes et ses brochets à Paris. Il avait sous ses ordres un certain nombre de pêcheurs qu'il payait au mois, et qu'il intéressait en leur accordant une prime assez forte sur le poisson qu'ils pouvaient prendre.

Il y a quelques années, un pêcheur accepté par le fermier s'établit, avec sa permission, à Trappes. D'où venait-il ? Nul ne le savait. C'était un homme sur le retour de l'âge ; il avait l'humeur sombre et taciturne. Il ne quittait jamais les bords de l'étang. Pour toute demeure, il possédait un grand tonneau défoncé d'un côté. C'était là qu'il dormait, et, quand il quittait ce singulier logis, il étendait devant l'ouverture une vieille toile, qu'il se contentait de fixer avec une corde. Il n'avait crainte d'être volé ; toutes ses richesses consistaient en un poêlon de fer battu et quelques engins de pêche.

Pierre ne recherchait la société de personne, il vivait seul

Ne jugez pas sur les apparences

dans son tonneau, ou avec ses lignes et ses filets ; il était d'une adresse et d'une patience inouïes, et tel était son bonheur, que les autres pêcheurs n'évaluaient pas à moins de cinq à six mille francs par an les bénéfices qu'il devait faire sur les remises que le fermier lui allouait.

Un jour, allant chasser, je rencontrai cet homme étrange ; sa figure me parut énergique, quoique ses yeux eussent une douceur presque féminine ; ses mains larges et puissantes semblaient faites à de durs métiers. Ses vêtements ne brillaient pas par le luxe, mais ils étaient propres et bien tenus. Une ample peau de chèvre recouvrait ses robustes épaules, et un large chapeau de paille ombrageait son front.

Pierre était plutôt sombre que farouche ; il ne cherchait pas le monde, mais, en ne le traitant ni trop familièrement ni trop fièrement, on pouvait échanger quelques mots avec lui. Sa voix était ferme, et avait cette sonorité particulière que possèdent les discours des hommes habitués à se faire entendre au-dessus des tempêtes. Ses expressions, sans être recherchées, ne manquaient pas d'un certain goût et d'un certain cachet. Il parlait peu, écoutait d'un air souvent distrait et répondait lentement.

Si on voulait percer le voile dont il semblait entourer sa vie, il cessait de répondre et s'éloignait après vous avoir salué. Et pourtant, un homme qui, gagnant six mille francs par an, mange du pain, boit de l'eau, et vit dans une tonne défoncée, c'est là un phénomène digne de piquer la curiosité de l'esprit le plus indifférent !

Le jour où je le rencontrai, les canards eurent, je l'avoue, toute liberté dans leurs ébats ; je fus pris d'une passion subite pour la pêche, et je manœuvrai avec toute la dextérité possible afin de conquérir la confiance de Pierre. On ne saurait croire combien l'habileté du monde offre peu de ressources pour traiter avec les hommes de cette trempe. Pierre me parla carpes et brochets tant que je voulus ; il m'enseigna comment on amorce une ligne ; il me fit voir comment, en trépignant sur la terre humide, on fait sortir de beaux vers rouges... ; mais sur sa vie passée, sur l'origine de son expérience, pas le moindre mot !

Le pécheur mystérieux

Ayez donc, quinze ans, remué Plutarque et Machiavel, et Comines le ministre, et l'historien de Louis XI, pour arriver à ce beau résultat !

Je ne suis guère disposé à mal penser de mon voisin ; mais enfin une idée me vint, et comme ce fut une mauvaise pensée, je m'en humilie. Ne serait-ce pas, me dis-je, un de ces hommes que la société a repoussés de son sein ? Qu'est-ce qui me dit que Pierre ne sort pas de quelque affreuse prison où il a subi des peines méritées ?... L'idée n'était pas plaisante en ce moment ; le ciel, en effet, rempli de brouillards, limitait la vue à quelques pas ; mon fusil gisait assez loin et je portais à mon gilet une brillante chaîne d'or. Le vieux pécheur, robuste et ferme comme un rocher, prit à mes yeux des proportions gigantesques et une apparence de bandit ; mais enfin je me trouvais dans la souricière, j'y étais entré de gaieté de cœur ; il s'agissait du moins de bien résister si mon interlocuteur s'avisait de vouloir attenter à mes jours... Pierre fut bon, simple et sombre comme toujours ; mais il eut beau faire, il ne parvint pas à détruire en moi une fâcheuse opinion. Le soir arrivé, je regagnai la route et repris la voiture, qui me conduisit à Paris. Avant de m'éloigner, j'avais interrogé le garde ; il me raconta cent histoires sur Pierre ; c'était un charmeur ; il prenait le poisson comme il voulait, il ne craignait ni vent ni pluie, il rôdait toute la nuit ; il n'avait jamais fait de mal à personne, mais c'était un mauvais sujet. Au vrai, Pierre ne buvait jamais un verre de vin, et le garde en vendait. Je remerciai l'orateur et continuai mon roman de meurtres, de crimes et d'expiation.

Six mois après je retournai à Trappes ; ma première parole fut pour demander des nouvelles de Pierre ; il avait disparu depuis un mois... Dans quel but ? Nul ne le savait ; seulement le garde en semblait enchanté. Pierre était un fainéant, un gueux, un voleur, un échappé du bagne... A l'époque de son départ, un enfant ayant été assassiné près de Rambouillet, on pouvait penser... Le geste compléta le jugement. Je fus enchanté d'avoir deviné juste, et je me donnai un petit air satisfait qui voulait dire : J'avais deviné cela. Le garde ne s'y

Ne jugez pas sur les apparences

trompa nullement : il loua ma perspicacité. Il y avait bien de quoi, vraiment ! et c'est une jolie chose que l'intelligence tournée au mal ! Pierre m'avait enseigné à manœuvrer ma ligne ; grâce à lui, je savais quelque chose des mœurs du brochet, et, pour le récompenser, j'en faisais un bandit !

Une occasion de chasser à Trappes m'ayant été offerte de nouveau, je la saisis avec avidité. Je me rendis à Versailles en chemin de fer et, comme la matinée était belle, je résolus de faire la route à pied jusqu'à l'étang. J'étais déjà à la montée de Saint-Cyr lorsqu'un landau arriva derrière moi. Je regardai la voiture à son passage, et deux exclamations partirent à la fois :

– Tiens ! c'est Albert.

– Tiens ! de Morny.

Or, Albert, c'est votre serviteur ; de Morny est un de mes vieux amis, que tout Paris connaît, et que j'avais perdu de vue depuis plus d'un an.

Le cocher arrêta ses chevaux ; je m'approchai de la voiture. Mon ami était sur la banquette du devant, les deux places du fond étaient occupées par une jeune femme et par un vieillard perdu sous une montagne de couvertures, de coussins et de fourrures.

– Dis donc, me dit de Morny, nous suivons la même route à ce que je vois ; donne ton fusil à Jean, qui est sur le siège, et viens avec nous ; nous te déposerons où tu voudras t'arrêter nous allons à Trappes.

– Et moi aussi.

– A merveille... Monte... et en marche !

Il y eut un petit mouvement dans la voiture quand j'y entrai ; le visage du vieillard malade se dégagea et je reconnus Pierre... Mais, hélas ! Pierre mourant... Il me salua du regard et parut retomber dans une espèce de léthargie... Je restai pétrifié ; mon œil interrogea de Morny et sa femme qui cachait ses larmes. Se penchant vers Pierre, elle replaça doucement sa tête sur un oreiller, et lui dit :

– Êtes-vous bien ainsi, mon père ?

Le pécheur mystérieux

– Oui, Louise, répondit celui-ci.

Et ses grands yeux s'ouvrirent avec un indicible sentiment de bonté sur la jeune femme. De Morny mit la tête à la portière, toussa et se moucha ; je compris parfaitement il pleurait.

Ma tête était bouleversée ; je n'avais pas ouvert la bouche, et, d'ailleurs, je voyais mon ami et sa femme plongés dans une telle tristesse que j'aurais rougi de les distraire de leur douleur. Je dévorais Pierre du regard. C'était bien lui ; il avait conservé l'expression bonne et indomptable de son visage ; seulement la souffrance avait ennobli ses traits. Il touchait, j'en étais convaincu, à son heure dernière.

Mais la mort ne semblait en rien l'effrayer. Pâle, le visage amaigri par la vieillesse et la souffrance, c'était l'image du sage pour lequel la fin de la vie est le soir d'un beau jour.

Et cet homme, ce Pierre que j'avais vu vivre si misérable, était le père de cette élégante femme, qui avait épousé un des hommes de Paris le plus fier de sa noblesse, le plus heureux de son immense fortune ! Comment ! le vieillard qui, pendant plusieurs années, avait vécu de pain et d'eau dans un tonneau, avait pour fille cette créature toute couverte de velours et de soie !...

Soit que de Morny eût surpris quelques signes d'étonnement sur mon visage, soit qu'il eût besoin de laisser éclater l'émotion qui l'étreignait, il se pencha à mon oreille et me dit

– Quel homme que cet homme-là ! je donnerais mes deux bras pour prolonger sa vie de quelques jours !...

Il prit les mains de sa femme et les serra convulsivement...

– Pourquoi rendre ta femme témoin d'un aussi affreux spectacle ? fis-je tout bas.

– Pourquoi ! pourquoi ! si elle n'était pas ici auprès de Pierre, ce serait un monstre.

... Je me tus et je pensai... De Morny avait dit tout simplement Pierre ; Pierre n'était donc pas le père de la comtesse.

Le landau partit avec précaution sur la droite de la route, et après quelques minutes nous arrivâmes au bord de l'étang. Le garde, qui avait vu venir la voiture, accourut à notre ren-

Ne jugez pas sur les apparences

contre ; Jean descendit du siège, ouvrit la portière, et nous descendîmes. Le vieillard se leva, le garde faillit tomber à la renverse. Pierre s'appuya sur nous ; du haut du marchepied il promena un long regard sur les eaux, un noble sentiment d'orgueil éclaira son visage, tandis que la comtesse, pâle et défaite, regardait ces lieux attristés par l'hiver. Le vent était froid, les arbres dépouillés ; un pâle soleil éclairait çà et là les eaux immobiles, tandis que de lourdes volées d'oiseaux décrivaient des courbes élégantes dans le lointain de l'horizon.

La scène que j'avais sous les yeux était lugubre ; la voiture restait arrêtée au bas de la chaussée ; les chevaux, couverts d'écume, piétinaient avec bruit ; sur la chaussée, de Morny, sa femme, son domestique, le garde-chasse et moi, et devant nous la vaste étendue des eaux ; pas un être vivant, pas une voix humaine ne troublait la solitude et le silence qui régnaient aux alentours. De la demeure du garde s'élevait lentement une épaisse colonne de fumée qui attestait la précaution de la ménagère mise en émoi par notre arrivée.

A la demande de Pierre, le domestique courut chercher une chaise sur laquelle le mourant fut déposé. Nous l'entourâmes ; son regard se promena sur la surface de l'étang ; il sourit et tendit la main à la comtesse, qui voulut la réchauffer entre les siennes. Le vieillard se leva, découvrit son front chauve et, s'inclinant avec respect, baisa les mains de la jeune femme, puis chancela. De Morny le soutint.

– Pardon, monsieur le comte, dit le vieillard, c'est assez, c'est trop ; que Mme Louise s'éloigne... ; mon Maître m'appelle... ; je le sens...

– Que je vous abandonne, Pierre ; que Louise vous abandonne ! ah ! plutôt me précipiter dans ces eaux !..

– Vous êtes bien la digne fille de votre père. Il vous voit, et, si Dieu le permet, je le lui dirai... ; mais le permettra-t-il ?... je l'espère, quoique mes fautes...

– Vous doutez..., vous !... mais qui donc serait sauvé ?... Mais non, Pierre, vous ne pouvez pas mourir ! Restez, restez avec vos enfants ; nous vous servirons à genoux... Pierre !

Le pêcheur mystérieux

Pierre ! vous pâissez... ; regardez-nous, regardez-nous, Pierre, vos enfants sont à vos pieds... ; Pierre !...

Pierre avait fermé les yeux, deux larmes sillonnaient ses joues amaigries, ses lèvres étaient doucement agitées par les derniers souffles de la vie. Tout à coup il se leva en s'appuyant sur mon bras, il étendit ses mains tremblantes sur de Morny et sa femme ; il voulut parler, mais il ne le put, et il tomba sur ma poitrine... Pierre avait cessé de souffrir.

La jeune femme se précipita sur le cadavre, en criant

– Pierre ! Pierre ! au nom de Dieu, ne mourez pas ! Pierre, mon père, mon sauveur ! Non, c'est impossible ! c'est impossible !

La comtesse s'évanouit ; nous l'emportâmes dans le landau ; je poussai de Morny dans la voiture et le contraignis à partir avec sa femme, qui allait avoir besoin de tant de soins et de consolations.

– Il faut le conduire à Paris, me dit le comte.

– Oui, c'est bien, pars, répondis-je.

– A mon hôtel, reprit mon ami. Ce sont les restes de mon père que je te confie, c'est tout te dire ; tiens, voilà mon portefeuille.

Les chevaux partirent.

Avec l'aide du garde-chasse, les restes de Pierre furent déposés dans une voiture que nous envoyâmes chercher à Versailles, et je me conformai en tous points aux intentions de mon malheureux ami. J'interrogeai tous les campagnards que cet événement avait réunis et qui avaient connu le pêcheur : aucun ne put satisfaire ma curiosité. Il avait vécu misérable et solitaire, sans amitié, sans épanchements, sans révélations. Dans sa longue campagne autour de l'étang, il n'avait jamais laissé tomber un mot ou fait une démarche qui pût servir de base à un soupçon. A mon arrivée à Paris, je trouvai déjà l'hôtel tout préparé. Des prêtres attendaient la dépouille mortelle que je ramenais : une chapelle était disposée ; je ne pus voir ni mon ami ni sa femme. La comtesse avait la fièvre avec délire ; les médecins redoutaient, me dit-on, une congestion cérébrale.

Ne jugez pas sur les apparences

Les domestiques marchaient le front bas et silencieux, comme effrayés de la perte que leurs maîtres venaient de faire.

Le lendemain, étant venu prendre des nouvelles, le suisse, en habits de grand deuil, me remit un petit billet ; il ne contenait que ces mots : « Mon ami, à onze heures, demain, le convoi. Louise est un peu mieux. » A l'heure dite j'arrivai. La façade de l'hôtel était tendue de noir ; j'entrai, et me trouvai seul dans le salon d'attente. Un clergé nombreux se présenta bientôt pour la levée du corps ; je suivis. De Morny était derrière moi : il se contenta de me serrer la main. Seuls, lui et moi, à pied, le front nu, nous marchions derrière le cercueil que suivaient les voitures drapées du comte et sa nombreuse maison. Nous arrivâmes en silence au cimetière du Père-Lachaise. Le corps fut déposé dans le monument des de Morny ; et, la lugubre cérémonie terminée, mon ami monta dans sa berline et ordonna à ses gens de me reconduire, après m'avoir dit :

– Albert, ne viens nous voir que dans quelque temps : ta vue pourrait tuer ma femme.

Tous les jours je fis passer à l'hôtel. C'est ainsi que j'appris le départ du comte et de la comtesse pour une de leurs terres. Hélas ! la douleur ne se quitte ni comme une demeure ni comme un vêtement ! De toutes les sensations humaines, c'est encore la plus persistante et la plus longue.

Trois mois après cet événement, je reçus un petit billet de Mme la comtesse de Morny, qui m'invitait à venir la voir. Je la trouvai, ainsi que son mari, tout entière encore au sentiment de sa tristesse. De Morny me remercia de ce que j'avais fait.

– C'est un service que je n'oublierai de ma vie ; mais, pour que tu entres encore plus avant dans mon amitié, dans celle de ma chère Louise, je veux que tu connaisses l'homme que nous pleurons : en rentrant chez toi, lis ces quelques pages... Tu reviendras nous visiter souvent ; nous parlerons de lui : s'entretenir de ceux que le cœur a perdus, c'est parfois une consolation.

Voici ce que contenait le manuscrit que m'avait confié de

Le pécheur mystérieux

Morny.

M. Le Guillou de Kerendrel, d'une ancienne famille de Bretagne, était, à l'époque de la Révolution, membre du Parlement qui siégeait à Rennes. Il avait noblesse et opulence, il se trouva donc naturellement exposé aux coups de la tempête. D'ailleurs, dévoué à la monarchie, il ne cachait ni ses opinions ni ses principes ; il se lia même avec tous les hommes qui travaillaient à soulever les provinces de l'Ouest. Bientôt, il se vit arrêté avec sa femme : traduits tous deux devant le tribunal révolutionnaire, ils furent condamnés à mort et exécutés ; ils eurent du moins la consolation de mourir ensemble et, pour ainsi dire, du même coup. L'échafaud n'aurait point vu pâlir leur courage si, en périssant, ils n'avaient laissé derrière eux un jeune enfant qu'ils avaient secrètement fait cacher dans la ferme d'un métayer des environs de Vannes. Ce métayer avait été, pendant de longues années, domestique dans la maison de M. de Kerendrel ; s'étant marié, il avait acheté quelques mauvaises terres, et, à force de travail et d'économie, il s'était constitué un petit bien ; mais avec ce bien étaient venues d'autres idées. Comme presque tous les petits propriétaires de certaines contrées, Jacques Lescot avait des opinions républicaines. Ces opinions, M. de Kerendrel les ignorait lorsqu'il envoya son fils Georges à la métairie mais, les eût-il connues, elles n'auraient pas été un obstacle à sa confiance. Lescot était un homme loyal et d'une parfaite honnêteté.

— Il avait un fils de douze ans, du nom de Pierre, fort et vigoureux pour son âge, résolu comme un Breton, fin et intelligent comme un Parisien. Georges de Kerendrel n'avait que huit ans ; c'était un enfant un peu pâle, un peu maladif ; sous cette fragile enveloppe battait un cœur qui s'ignorait lui-même, mais qui plus tard devait se montrer à la hauteur de toutes les infortunes et de tous les revers. En homme habile, Lescot fit habiller Georges comme son propre fils ; il les envoya tous deux à la garde des troupeaux, et bientôt les deux enfants furent unis d'une amitié fraternelle.

— Lescot reçut quelques secours de Mme de Kerendrel, mais

Ne jugez pas sur les apparences

bientôt il apprit la mort funeste de ses anciens maîtres. A cette époque, le métayer s'était déjà signalé par son attachement au parti de la Révolution ; il avait même osé acheter quelques biens nationaux. On se battait sans cesse autour de Vannes ; Lescot, plus d'une fois, avait fait tête aux royalistes, et plus d'une fois les enfants Georges et Pierre s'étaient cachés pour éviter d'être surpris avec leurs bestiaux par les diverses bandes armées qui traversaient les campagnes.

– Un jour qu'ils étaient aux champs, ils entendirent des coups de fusil dans la direction de la métairie ; ils y coururent : un affreux spectacle les attendait. La chaumière était en feu, et sur le seuil de la porte ils trouvèrent deux cadavres, ceux de Jacques Lescot et de sa femme : les Blancs les avaient tués. Les deux enfants se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Georges soutint l'énergie de son compagnon qui, après s'être agenouillé et avoir prié sur les corps défigurés, se leva résolu et héroïque.

– Georges, dit-il, il faut ensevelir mon père et ma mère.

– A cette proposition, Georges pâlit.

– Mais, dit l'héroïque petit Breton, j'ai promis à mon père de me dévouer à vous ; pour le faire, il faut que je vive, et je sens que si je rencontrais une bande de Blancs, je me jetterais sur eux comme un chien enragé : on m'aurait donc bientôt massacré. Et vous, si les Bleus vous devinaient, ils vous tueraient. Ensevelissons mes parents et partons.

– A la lueur des étoiles, avec les débris d'une pioche, une seule tombe fut creusée. Les enfants la couvrirent de terre et Georges planta sur la fosse une croix de bois, unique souvenir de sa religion et de sa filiale reconnaissance. Pierre resta en prière presque toute la nuit ; quand une ligne blanche se dessina à l'horizon, il baisa humblement la terre sacrée et marcha d'un pas ferme vers les débris fumants encore de la métairie. Dans un coin de l'étable, sous les poutres gisant par terre à demi calcinées, il souleva une dalle et, plongeant la main, en retira un petit pot de terre, dans lequel Jacques Lescot avait déposé cinquante louis. Il cacha cette petite fortune dans ses

Le pécheur mystérieux

vêtements et dans ceux de Georges. Cette opération faite, les deux enfants jetèrent encore un regard sur le lieu où reposaient les restes sacrés et ils partirent. Après bien des traverses ils parvinrent à trouver sur les côtes de l'Océan une embarcation dans laquelle ils descendirent pour gagner un navire anglais. Dieu aida les deux orphelins ; le vaisseau aperçut la frêle barque et mit le cap sur elle ; bientôt ils furent sur le pont. Georges raconta la double infortune qui les forçait à s'expatrier ; on admira leur courage, et lorsque le bâtiment, après sa croisière, rentra dans la Tamise, Georges, conduit à Londres, fut assez heureux pour y rencontrer quelques amis de sa famille qui avaient émigré. On s'intéressa à son sort, et il entra gratuitement dans une école du gouvernement. Quant à Pierre, il ne voulut rien, il s'enrôla comme mousse sur un bâtiment de commerce qui partait pour les Indes.

– Au bout de quelques années, Georges de Kerendrel était devenu un ingénieur distingué, et Pierre un pilote habile. Quand le premier eut fini ses études, une compagnie lui fit des offres avantageuses pour aller au Canada établir et surveiller une grande opération industrielle. Pierre mit de côté la veste du marin et accompagna Georges en qualité de factotum.

– En peu de temps Georges eut conquis une position indépendante ; sa dignité, sa bonne conduite le firent estimer de tous ceux qui l'approchaient. Un mariage heureux vint donner à sa fortune une assiette encore plus large : il épousa la fille unique d'un riche planteur, qui mourut quelques mois après. L'Empire était tombé, les deux enfants de la Bretagne éprouvaient le besoin de revoir la terre natale. Aucun lien n'attachait M. de Kerendrel au Canada ; il vendit donc toutes ses terres et se préparait à quitter la contrée qui lui avait donné une si généreuse hospitalité, lorsque sa femme tomba malade. D'abord, comme toujours, hélas ! on se fit illusion sur la gravité du mal ; mais bientôt toute espérance s'éteignit. Mme de Kerendrel mourut, en laissant à son malheureux époux, pour toute consolation, une charmante petite fille ; Louise n'avait que quatre ans lorsqu'elle perdit sa mère.

Ne jugez pas sur les apparences

– Ce coup funeste précipita le départ de Georges ; avant de partir, il adressa à une maison de banque de Paris toute sa fortune, ne gardant, pour l'exposer aux flots, que ce qui lui était strictement indispensable. Pierre avait, de son côté, remis tout son avoir à M. de Kerendrel. Il avait amassé une somme assez considérable, et, quoi que pût dire son ami, il s'habitua à vivre avec la plus stricte économie.

– La petite retrouvera tout ça, répétait-il souriant, c'est notre enfant à nous.

– Georges et Pierre s'embarquèrent ; le vaisseau suédois qui les portait devait aborder à Marseille. La traversée fut heureuse ; déjà le bâtiment avait franchi le détroit de Gibraltar, lorsqu'au débouché on signala un navire faisant force de voiles. D'abord, on n'eut aucune appréhension mais on reconnut bientôt que l'on était en présence d'un ennemi : c'était un corsaire de Tunis. On voulut lui échapper ; on tenta de gagner les côtes d'Espagne, desquelles on était très proche, tout en se préparant au combat. Malheureusement, tandis qu'on s'approcha de la terre, le vent faiblit. Semblable à un oiseau de proie, le corsaire fondit sur le bâtiment suédois ; la lutte fut courte, mais terrible. Les pirates montèrent à l'abordage ; Georges tomba mortellement frappé. Pierre, à cette vue, se précipita dans le pont, saisit la petite Louise et, s'élançant par un sabord, il se résolut à mourir ou à gagner le rivage avec son précieux dépôt. Au milieu du tumulte il ne fut point aperçu par les ennemis ; mourant, exténué de fatigue, il gagna la côte, où des Espagnols, attirés par le bruit du combat, le recueillirent avec la pauvre petite orpheline.

– Le cachet particulier du caractère de Pierre était une décision prompte, qui était suivie avec une obstination indomptable. Dès qu'il fut rétabli, avec le peu d'argent qu'il avait, il se décida à aller à Paris ; il savait que c'était dans cette ville que Georges avait placé sa fortune. Mais comment en retrouver la trace ?

– Je verrai cela quand j'y serai arrivé, se dit-il, mais il faut d'abord arriver.

Le pécheur mystérieux

– Comment traversa-t-il l'Espagne ? par quel miracle de force et de dévouement parvint-il à gagner Paris ? nul ne l'a su que lui ; seulement Louise se souvient parfaitement qu'elle n'éprouva pas une seule fatigue, pas la plus légère souffrance. Elle avait neuf ans alors. Pierre fut pour elle un père, une Providence d'une bonté infatigable. Dès qu'il fut arrivé, il se rendit chez tous les banquiers, demandant, s'informant, questionnant... Un mois se passa ainsi... Il était à bout de ressources... Et voir sa fille souffrir ! Alors il demanda quel métier était le mieux payé. On lui dit que les ouvriers employés à piler certaines drogues malfaisantes gagnaient un fort salaire ; il prit le tablier et le pilon. Il attendit ainsi la réponse à une lettre qu'il avait écrite au Canada. Elle se fit si longtemps attendre, que le désespoir s'empara de cette âme héroïque... Louise était dans des mains peu dignes d'elle, croyait-il ; il fallait qu'elle fût bien élevée... En cherchant à droite et à gauche les moyens de gagner, de nuit et de jour, de quoi subvenir aux besoins de son enfant, il fit la rencontre du locataire de l'étang de Trappes. Ils se convinrent ; Pierre au cours de ses voyages, avait acquis une habileté prodigieuse dans l'art de la pêche ; il accepta les offres qui lui étaient faites : cinquante francs par mois et tant pour cent sur les produits.

– Pour six cents francs par an, Louise fut placée dans un pensionnat, et Pierre vint s'installer à l'étang de Trappes... La vie qu'il y mena pendant deux ans fut une sorte de martyre. Que de misères ! que de privations ! quelle existence, grand Dieu ! Eh bien ! dans ces deux années, cet homme gagna douze mille francs ! et de cette somme, pour vivre, si l'on peut appeler cela vivre, il ne dépensa que trois cents francs !.. Tout pour Louise, tout pour qu'elle fût bien élevée, savante et heureuse !... Ô sainte victime, que ton nom soit béni !.. Et il n'osait pas venir voir sa fille avec ses pauvres vêtements ; il aurait craint de la faire rougir !

– Au bout de ces deux années, les affaires de Mlle de Kerendrel s'arrangèrent, elle reconquit sa fortune et Pierre la sienne ; il était riche, il revint à Paris. Il y vécut simplement ;

Ne jugez pas sur les apparences

sa seule joie était d'aller visiter son enfant, qu'il avait placée dans le meilleur pensionnat : elle en sortit ayant une très belle instruction.

– Lorsque je devins le mari de Louise, je m'informai naturellement des liens qui l'attachaient à Pierre ; elle me raconta ce qu'elle savait ; mais l'existence de Pierre à Trappes, c'est un hasard qui me la fit découvrir... J'aurais baisé les pieds de cet homme. Je dis à Louise ce qu'il avait fait ; je le lui dis en sa présence... Il trouvait sa conduite toute naturelle ; il haussait les épaules, et se contentait de répondre :

– N'est-ce pas bien simple ?... Je ne pouvais faire moins.

– Après notre mariage, nous vîmes avec terreur la santé de Pierre décliner ; le chêne avait essuyé trop d'orages, il s'affaissait, mais sans douleur, sans murmure. Nous consultâmes les plus habiles médecins : « C'est une vie usée », nous répondirent-ils... Nous l'avons soigné nuit et jour, malgré lui, malgré ses prières... La veille de sa mort, il se trouvait mieux ; il nous témoigna le désir de revoir l'étang de Trappes... ; vous savez le reste... Dieu seul connaît la grande âme qu'il a reçue dans son sein !

De la Reynie.

2 - Les péripétie d'un drame inexplicable et pourtant expliqué.

*Je m'étais fixé à Paris, raconte l'auteur de l'émouvant récit qui va suivre. Libre de mon temps et ayant quelque fortune, je cherchai ce qui pouvait satisfaire mes goûts. En 18**, je fis connaissance d'un M. Auguste Dupin. Jadis il avait connu de beaux jours, mais à l'époque où je le rencontrai il était pauvre et oublié. L'amour des raretés littéraires et des livres fut le lien qui nous unit ; bientôt nous nous réunîmes et nous vécûmes ensemble sous le même toit dans la plus intime communion d'idées.*

Auguste avait un merveilleux talent d'analyse qu'il prenait plaisir à exercer sur tout homme, sur toute chose, et vraiment il était parvenu à un degré de perspicacité et de clairvoyance dont je ne saurais donner une idée qu'en racontant l'histoire qui va suivre.

Un soir que nous parcourions ensemble la Gazette des Tribunaux, nos regards tombèrent sur un paragraphe ainsi conçu :

Ce matin, à trois heures, tous les habitants du quartier Saint-Roch ont été tirés de leur sommeil par des cris de terreur prolongés, partant du quatrième étage d'une maison de la rue Morgue, occupée en totalité par Mme L'Espanay et par sa fille, Mlle Camille L'Espanay. Les voisins, pleins de terreur, se réunirent, appelèrent, et, bientôt accompagnés de deux gendarmes, jetèrent la porte cochère en dedans. Parvenus dans l'escalier, ils entendirent en haut des voix rudes et pleines de colère. Mais à peine quelques marches du second étage étaient-elles franchies que tout rentra dans le silence. Alors on

Ne jugez pas sur les apparences

se divisa pour fouiller les pièces. En arrivant au quatrième, après avoir forcé une porte fermée en dedans, le spectacle qui s'offrit fit reculer d'épouvante et d'horreur toutes les personnes présentes.

L'appartement était dans le plus épouvantable désordre ; elles virent les meubles brisés, éparpillés çà et là, le lit renversé et traîné au milieu de la pièce ; sur un fauteuil se trouvait un rasoir plein de sang, et près du foyer de longues mèches de cheveux gris aussi souillés de sang. Sur le parquet on ramassa quatre napoléons, une boucle d'oreille en topaze, trois grandes cuillers d'argent, trois petites en métal d'Alger et deux sacs contenant environ quatre mille francs en or. Les tiroirs du bureau ouverts paraissaient avoir été fouillés, quoiqu'ils fussent encore remplis de différentes choses ; un petit coffre en fer se découvrit sous les matelas, son couvercle était abattu et l'on avait laissé la clef dans la serrure. Ce coffre ne contenait que quelques lettres et quelques vieux papiers.

De Mme de L'Espanay aucune trace ; mais ayant remarqué qu'une grande quantité de suie était tombée dans l'appartement, on regarda dans le tuyau de la cheminée ; on vit alors, avec horreur, le cadavre de Mlle de L'Espanay. Elle avait été entraînée ou poussée avec violence dans ce tuyau où son corps, engagé d'une façon horrible, se tenait suspendu à une certaine hauteur ; elle était encore tiède ; en l'examinant, on reconnut un grand nombre d'excoriations produites par les aspérités de la cheminée ; sur la face, on remarquait de profondes égratignures, et au cou des taches noires et de fortes empreintes d'ongles, comme si la malheureuse victime avait été étranglée.

Après les plus minutieuses recherches dans l'intérieur de la maison, les visiteurs se dirigèrent vers une petite cour intérieure où ils aperçurent le corps de la vieille dame. Le cou était si profondément coupé, que lorsqu'on voulut relever la victime, la tête se détacha du tronc ; il existait sur la face d'affreuses mutilations.

A cet horrible mystère, on n'a trouvé, jusqu'à présent,

aucune explication.

L'édition du soir de la feuille publique vint nous apporter de nouveaux détails.

Meurtre de la rue Morgue. Un grand nombre d'individus ont été interrogés sur cette épouvantable affaire, mais rien n'a encore permis d'asseoir quelques conjectures. Nous donnons ci-dessous tous les témoignages qui ont été recueillis.

Pauline Dubour, blanchisseuse, dépose qu'elle connaissait les victimes depuis trois ans, et qu'elle était leur blanchisseuse depuis lors ; qu'elle a toujours été bien payée. Mme de L'Espanay et sa fille paraissaient vivre en très bons termes, elles se témoignaient beaucoup d'affection. Le témoin ne peut rien dire sur leur manière de vivre. Il pense que Mme de L'Espanay disait la bonne aventure pour vivre. Cette dame passait pour amasser de l'argent. Le témoin n'a jamais rencontré personne dans la maison lorsqu'il allait chercher le linge. Mme de L'Espanay n'avait pas de domestique. Le quatrième étage de la maison était seul meublé.

Pierre Moreau, marchand de tabac, dépose que, depuis quatre ans environ, il vendait du tabac à Mme de L'Espanay ; qu'il est né dans le voisinage, et n'a jamais quitté le quartier. La défunte et sa fille occupaient depuis six ans l'appartement où elles ont été assassinées. La maison avait été antérieurement louée à un joaillier qui avait sous-loué à diverses personnes les étages supérieurs. La maison appartenait à Mme de L'Espanay. Cette dame était d'un caractère fantasque. Le témoin, dans l'espace de six ans, n'a vu la fille que cinq ou six fois. Elles menaient toutes deux la vie la plus retirée ; on les croyait riches. Il a entendu dire que madame tirait les cartes, mais il ne l'a jamais cru. Il n'a vu d'autres personnes pénétrer dans la maison qu'un commissionnaire deux ou trois fois, et un médecin de temps à autre.

Isidore Muzeau, gendarme, dépose : Appelé à trois heures pour forcer une porte, j'y suis facilement parvenu avec ma baïonnette : la porte fit peu de résistance. Alors les gémissements duraient encore ; ils cessèrent quand la porte fut

Ne jugez pas sur les apparences

ouverte. Je me précipitai dans l'escalier ; arrivé au premier étage, j'entendis une violente altercation et deux voix ; l'une était grave, l'autre aiguë et très étrange. La première prononça quelques mots en français ; ce qu'il y a de positif, ce n'était pas une voix de femme ; je distinguai le mot diable... Je ne saurais dire si la voix aiguë était celle d'un homme ou d'une femme, mais je crois avoir reconnu qu'elle parlait espagnol, quoique je ne sache pas cette langue.

Henri Duval, voisin et orfèvre, déclare qu'il est entré un des premiers dans la maison ; il corrobore la déposition de Muzeau. Il ajoute que la porte extérieure a été immédiatement refermée pour contenir la foule. Il a également entendu les personnes qui se disputaient. Pour la voix aiguë, il pense que c'était celle d'un Italien ; cependant il n'affirme pas que ce soit la voix d'un homme, il n'est pas loin de penser qu'elle pouvait bien appartenir à une femme. Il déclare, du reste, qu'il ne sait pas l'italien, qu'il n'a pas distingué un seul mot, mais que, dans sa conviction, on parlait italien. D'ailleurs, ayant causé quelquefois avec Mme de L'Espanay et sa fille, il a la certitude que les sons entendus ne venaient ni de l'une, ni de l'autre.

Odenheim, natif d'Amsterdam, restaurateur. Le témoin ne parle pas français, il est accompagné d'un interprète. Il dit à peu près la même chose que les précédents, seulement il ajoute : Quant à la voix, elle était aiguë, mais pas si aiguë que dure, elle appartenait certainement à un homme et à un Français ; les paroles étaient prononcées avec vivacité, d'un ton inégal, mêlé de frayeur et de colère. Pour l'autre voix plus grave, elle répétait diable..., et dit une fois : mon Dieu !

Mignot, banquier, déclare avoir reçu diverses sommes de Mme de L'Espanay ; elle n'a jamais rien retiré de chez lui que, deux ou trois jours avant sa mort, une somme de quatre mille francs ; cette somme, qui lui fut soldée en or, a été apportée chez elle par un commis qui, appelé à son tour, déclara se nommer Adolphe Lebon. Il a porté les quatre mille francs en or chez Mme de L'Espanay, cette somme était contenue dans

Les péripétie d'un drame inexplicable et pourtant expliqué.

deux sacs ; arrivé à la porte, lui, Adolphe Lebon, a remis un sac à Mme de L'Espanay et l'autre à sa fille, ensuite de quoi il s'est retiré.

Trois de ces témoins déposent qu'ils ont trouvé la porte de la chambre fermée en dedans, les fenêtres bien closes ; que personne n'a fui, qu'aucun bruit ne s'est fait entendre et n'a pu faire croire à la présence d'un meurtrier dans la pièce où a été trouvé le corps de mademoiselle. De cette pièce ils ont passé dans une petite chambre donnant sur la façade de la maison : la porte en était ouverte. Cette localité était remplie de vieilles malles qui furent déplacées. Enfin, il n'y eut pas un coin qui ne fût visité, des ramoneurs nettoyèrent les cheminées. La maison, outre ses quatre étages, avait des mansardes ; une trappe qui donnait sur les toits était soigneusement clouée. Les témoins n'étaient pas d'accord sur le temps qui s'était écoulé entre le moment où on avait entendu la voix et celui où la porte intérieure était tombée, ils variaient de trois à cinq minutes ; mais ils reconnaissaient unanimement la résistance vigoureuse que cette dite porte avait opposée, étant bien et solidement fermée en dedans.

A. Garcia, Esjbagnol, entrepreneur, témoin, n'a pas monté l'escalier parce qu'il est trop nerveux ; il a entendu les voix ; la plus forte était celle d'un Français, et l'autre, plus aiguë, appartenait à un Anglais. Le témoin ne sait pas l'anglais, mais il en connaît l'accent.

Plusieurs témoins, rappelés, déclarent que toutes les cheminées étaient trop étroites pour donner passage à un corps, et que les ramoneurs dont ils ont parlé se sont servis de balais, selon leur usage en ce cas ; que la maison n'a aucun escalier, aucune issue, aucun souterrain qui ait pu permettre au meurtrier de s'échapper pendant que l'on montait.

M. Dumas, médecin. Dans son opinion Mlle de L'Espanay a été étranglée par une ou par plusieurs personnes. Le corps de la mère avait les côtes du côté gauche enfoncées, les os du bras droit et de la jambe droite brisés. Une femme armée d'une masse de bois ou de tout autre instrument contondant

Ne jugez pas sur les apparences

n'aurait jamais pu faire de tels ravages ; la tête a été séparée du tronc avec un outil tranchant tel qu'un rasoir.

Voilà tout ce que l'enquête a produit, ajoutait le journal ; jamais meurtre plus étrange n'a ensanglanté Paris. Nous apprenons à l'instant que M. Adolphe Lebon, commis de la maison Mignot ; vient d'être arrêté.

Dupin semblait vivement s'intéresser à cette affaire, dont il avait lu très attentivement tous les détails. Après avoir appris l'arrestation de Lebon, il me demanda mon opinion sur ce meurtre.

« Je fais comme tout Paris, je regarde et ne vois vraiment pas comment on pourra trouver la trace du meurtrier.

– C'est vrai, on ne peut rien dire encore ; car cette police de Paris, qui passe pour si fine, et qui est si vantée, n'a pour toute habileté que l'habileté du premier moment ; elle déploie ensuite de grands moyens, mais, en général, elle les adapte mal au fait qu'elle recherche et aux circonstances.

Les résultats auxquels elle arrive, elle les obtient non par une bonne méthode, mais très souvent par de grands ressorts et par de l'activité. Par exemple, elle croit toujours à la profondeur des crimes, au génie des scélérats ; elle a tort, elle cherche la vérité où elle n'est pas ; c'est à la surface même qu'elle pourrait la rencontrer ; il n'est pas toujours nécessaire d'aller la trouver au fond d'un puits.

Voulez-vous faire avec moi une enquête sur ce meurtre ?... Cela nous amusera. Pardon, le mot est très impropre, je le retire. Mais, toutefois, j'ai reçu un léger service d'Adolphe Lebon ; je ne dois pas être ingrat, je veux le servir à mon tour. Je connais le préfet de police, je vais lui demander à visiter les lieux ; il m'en donnera, je n'en doute pas, la permission, et nous verrons ensuite.

La permission fut obtenue, et, dans l'après-midi, nous allâmes sur la scène du meurtre, triste et misérable ruelle perdue dans le pâle de maisons qui se trouve entre la rue Richelieu et la rue Saint-Roch. En face de la maison que nous cherchions stationnaient beaucoup de curieux ; elle n'avait cepen-

Les péripétie d'un drame inexplicable et pourtant expliqué.

dant rien que de très simple : on y pénétrait par une porte cochère, d'un côté de laquelle se trouvait une loge de portier : cette loge était vitrée. Avant d'entrer, Dupin regarda bien attentivement toutes les maisons, toutes les localités voisines, et je ne pouvais m'imaginer ce à quoi tendait une si minutieuse investigation de sa part. Il fit plusieurs allées et venues devant la façade ; puis, enfin, ayant montré notre permis aux agents de police qui gardaient les lieux du crime, nous montâmes et trouvâmes, comme il est d'usage, les corps encore exposés en la chambre, conservée dans le même état où elle était lorsque la foule l'avait envahie.

Le tableau qui s'offrit à mes yeux ne fit que me prouver la justesse des détails donnés par la Gazette, je n'aperçus rien de plus, rien de moins. Quant à Dupin, il examinait tout avec la plus scrupuleuse attention ; nous parcourûmes, accompagnés d'un gendarme, toute la maison ; nous visitâmes toutes les pièces et la petite cour où le corps de la mère avait été relevé. Cette visite en détail nous tint jusqu'à la nuit. Dupin ne me dit pas un mot ; nous sortîmes ensemble, et il me quitta à quelques pas de là pour entrer dans un cabinet de lecture.

Le lendemain matin, il me demanda si je n'avais pas observé quelque chose de particulier dans les lieux que la veille nous avions parcourus.

La manière emphatique dont il prononça le mot particulier me fit tressaillir.

– Non, rien de particulier ; c'est-à-dire rien de plus que ce que nous avons lu dans la Gazette.

– La Gazette n'est pas entrée, je le crains, dans l'étrangeté de ce crime ; mais ne nous arrêtons pas aux opinions superficielles de cette feuille. Je crois que l'on considère le mystère comme inexplicable par les raisons mêmes qui devraient servir à l'expliquer. La police est confondue, parce qu'elle ne trouve pas de motif au crime ; parce, que ce motif étant trouvé, elle ne saurait comprendre l'atrocité, de l'acte dans ses détails ; elle erre dans les ténèbres, par suite de l'impossibilité apparente de concilier les voix entendues en haut avec ce fait bien acquis de

Ne jugez pas sur les apparences

l'absence de tout meurtrier quelques minutes après, et de tout moyen de fuir dès l'instant que la porte d'en bas a été envahie, Or, c'est après que cette porte était gardée par la foule que les voix ont été entendues. La police fait fausse route, elle cherche dans ses traditions l'explication d'un fait nouveau ; et, quant à moi, qui me place en dehors de son point de vue, je crois que j'arriverai à expliquer ce mystère, précisément parce que je vois parfaitement en quoi errent les agents de l'autorité.

Je restai muet d'étonnement devant Dupin.

– J'attends, reprit-il, un homme qui, sans avoir été peut-être l'auteur du meurtre, doit y être entré pour quelque chose. Je ne crois pas qu'il ait mis la main dans le sang ; mais certainement il sait les faits, il y a pris sa part ; je l'attends à chaque instant, et tout mon espoir se fonde sur sa venue. Il est vrai qu'il est très possible qu'il ne vienne pas ; cependant, il est très probable qu'il viendra ; dans ce cas, il faudra le retenir, et voilà des pistolets : vous et moi savons nous en servir.

Sans comprendre ce que je faisais, sans avoir la conscience de ce que je venais d'entendre, je pris machinalement les pistolets, tandis que Dupin se promenait de droite et de gauche, comme s'il composait un monologue. Ses yeux avaient un regard étrange qui, ainsi que le son de sa voix, m'avait souvent frappé en lui. Quelquefois, quand il me parlait, il semblait s'adresser à d'autres qu'à moi, et son œil vague et profond paraissait frappé comme d'un tableau qu'il verrait dans le lointain.

Il reprit :

– Que les voix qui se disputaient et qui ont été entendues par ceux qui montaient ne soient pas des voix de femmes, c'est pleinement prouvé par l'évidence. Donc la vieille n'a pas tué la jeune, et ne s'est pas tuée après... Je pars de ce point par respect pour la logique, car il est impossible que Mme de L'Españay ait eu la force d'engager si avant le corps de sa fille dans la cheminée, et la nature des blessures trouvées sur sa propre personne éloigne d'ailleurs toute idée de suicide. Le meurtre a donc été commis par des tiers dont les voix ont été

Les péripétie d'un drame inexplicable et pourtant expliqué.

entendues. Avez-vous observé quelque chose de particulier dans les témoignages recueillis au sujet de ces voix ?

– J'ai remarqué que tous les témoins s'accordaient pour reconnaître la voix grave comme celle d'un Français, tandis qu'ils ne s'entendaient nullement sur la voix à timbre aigu.

– Cela est évident ; mais ce n'est pas le côté remarquable de cette évidence. Vous n'avez rien distingué de particulier, et cependant il y avait quelque chose à distinguer. La particularité, en ce qui regarde la voix aiguë, n'est pas que les témoins soient en désaccord ; mais bien qu'un Anglais, un Espagnol, un Hollandais, un Français, en cherchant à la décrire, en ont tous parlé comme ayant proféré des mots étrangers : chacun est donc sûr que ce ne sont pas les accents d'un de ses compatriotes. Mais d'un autre côté, combien il faut que les sons qui ont été entendus soient étranges, pour avoir donné naissance à des témoignages si divers ! J'appellerai à présent votre attention sur un autre point.

– Un des témoins définit la voix, une voix plutôt dure qu'aiguë. D'autres, la disent brève et inégale. Aucun son, ressemblant à un mot, n'a été distingué par personne. Je ne sais pas si ce que je viens de vous dire vous a frappé ; mais, pour mon compte, je n'hésite pas à croire que la divergence et l'état des témoignages sur les voix doit faire naître des investigations utiles à la découverte du mystère.

– Je vous prie seulement de vous transporter par la pensée dans la chambre. Qu'y chercherons-nous d'abord ? Les moyens de fuite employés par les meurtriers. Convenons que nous n'admettons pas les revenants, Mme et Mlle de L'Españay n'ont pas été mises à mort par des esprits ; les malfaiteurs, ceux qui ont accompli l'acte, étaient des êtres naturels, qui n'ont pu s'échapper que naturellement. Alors, comment ? Examinons un à un les moyens de fuite. Il est clair que les assassins étaient dans la chambre où l'on a trouvé Mlle de L'Españay, ou au moins dans la pièce à côté, lorsqu'on a monté l'escalier ; ce n'est donc que dans ces deux appartements qu'on doit chercher les issues. La police a sondé les caves, les plan-

Ne jugez pas sur les apparences

chers, les murailles, dans toutes les directions ; elle n'a rien trouvé ; mais ne me fiant point à elle, j'ai tout regardé, il n'y a point de voies cachées. Les portes des chambres donnant dans le corridor étaient toutes soigneusement fermées, les clés en dedans. A présent voyons les cheminées : quoique d'une largeur ordinaire près du foyer, à leur sortie sur les toits, elles ne livreraient pas passage à un gros chat. Cela étant, pas de portes, pas de voies souterraines, pas de cheminées, il ne reste que les croisées. Par celles de la chambre sur la façade, les assassins n'auraient pu s'échapper sans être vus par la foule de la rue ; ils doivent donc s'être évadés par une des fenêtres de la chambre à coucher. Mais nous voilà en présence d'une impossibilité !... A cette impossibilité nous avons été conduits d'une manière très logique : il faut donc que cette impossibilité soit plus apparente que réelle.

– Je poursuis mon raisonnement. Dans cette pièce il y a deux fenêtres ; l'une est dégagée de tout meuble, l'autre se trouve en partie cachée par le chevet du lit. Toutes deux sont fermées. Le sont-elles de la même manière ? Voyons. Ces fenêtres sont construites dans le vieux système, ce sont des fenêtres à guillotine ; la partie inférieure du vitrage s'élève et s'abaisse dans des rainures. Quand ces croisées sont ouvertes ou levées, elles doivent être maintenues par un procédé quelconque.

– La première des fenêtres en question a été trouvée, par la police, fermée et clouée, elle a résisté à tous les efforts. Les assassins n'ont donc pas pu s'en servir. Il ne reste donc plus que la fenêtre qui est derrière le chevet du lit. J'ai voulu l'ouvrir, elle n'a pas cédé, quoiqu'elle ne soit pas clouée. D'où vient donc la résistance ? En regardant avec soin, je n'ai pas tardé à trouver un ressort placé sur le rebord intérieur ; après l'avoir pressé, j'ai pu ouvrir la fenêtre. Le ressort est fait de telle sorte, qu'une fois mis en jeu, il permet non seulement d'ouvrir la croisée, mais encore il la soutient à l'élévation voulue. Ainsi, en sortant par là, on peut faire débander le ressort et laisser en conséquence retomber la partie mobile de la

Les péripétie d'un drame inexplicable et pourtant expliqué.

fenêtre, c'est-à-dire la fermer.

– Je venais de faire une découverte fort importante. Maintenant, en supposant que l'on fût sorti par là, comment était-on descendu ? A quelques pieds de la fenêtre se trouve une tige en fer servant de conducteur à un paratonnerre ; cette tige n'aurait pu servir à rien, à cause de son éloignement, sans un grand volet qui s'ouvrait entre elle et la fenêtre. De la tige, on peut saisir le volet, le faire pivoter, c'est chose possible, et se trouver porté par lui à la croisée. Je vous prie de remarquer que je dis c'est chose possible, parce que, pour suivre cette voie, il a fallu une agilité, un sang-froid et une audace inconcevables. Ce tour de force ne vous donne-t-il pas à réfléchir ? Surtout si vous vous souvenez des sons étranges entendus par les témoins, et de ce qu'il y a de stupide à imaginer qu'un voleur, après le meurtre, ayant le moyen de fuir, a abandonné sur le plancher quatre mille francs en or... Rien d'humain dans l'agilité du meurtrier, rien d'humain dans le son de sa voix ; dans la force qu'il a déployée pour engager le corps de Mlle de L'Espanay dans le tuyau de la cheminée, rien de raisonnable dans les motifs du meurtre... Quelle impression vous fait tout cela ?

– Un fou ou un maniaque, répondis-je à Dupin, a seul pu commettre ce crime.

– Votre supposition n'est pas dénuée d'une apparence de raison ; mais elle n'explique point les sons entendus. D'ailleurs, voilà quelques cheveux que j'ai retirés des mains crispées de Melle de L'Espanay... Tenez, ces cheveux sont-ils ceux d'un fou ?

– Dupin ! Dupin ! ce ne sont pas là les cheveux d'un homme !

– A présent, lisez ce passage de Cuvier...

A cet endroit de la conversation, Dupin me présenta un ouvrage d'histoire naturelle ouvert au chapitre des orangs-outangs.

– Ah ! mon Dieu ! un orang-outang !... Mais les deux voix ? l'une parlait français.

Ne jugez pas sur les apparences

– C'est juste... mais le cri : « Ô mon Dieu ! ô mon Dieu ! » le ton menaçant de la voix, n'indiquent-ils pas un maître à la fois effrayé et irrité ? Ne puis-je pas admettre un orang-outang échappé, poursuivi, un témoin innocent de cette horrible scène ? Un marin peut très bien avoir grimpé le long du paratonnerre ? Et, c'est en conséquence de cette supposition que j'ai fait insérer dans les feuilles publiques le petit avis suivant :

On a pris au bois de Boulogne, dans la matinée du... (le jour du meurtre), un très grand orang-outang ; on le rendra à son maître après qu'il en aura donné une exacte description... S'adresser...

En ce moment nous entendîmes des pas dans l'escalier. « Soyez prêt avec vos pistolets, mais tenez-les cachés jusqu'à ce que je vous fasse signe », me dit Dupin. La personne qui montait sembla hésiter quelques minutes ; enfin elle frappa à la porte.

– Entrez ! » s'écria Dupin, et nous vîmes paraître un homme jeune, élancé, et de robuste apparence. Son visage, brûlé par le soleil, avait une expression arrogante : c'était évidemment un marin. Il tenait à la main un gros bâton. Cet homme nous souhaita le bonjour en français.

– Asseyez-vous, mon ami, dit Dupin ; je suppose que vous venez pour l'orang-outang ; c'est un bien bel animal ; il vaut beaucoup d'argent ; je voudrais bien qu'il fût à moi. Quel âge a-t-il ?

– Je ne saurais vous le dire, mais il ne peut pas avoir plus de quatre ou cinq ans. Est-il ici ?

– Oh ! non ; notre appartement est trop petit ; mais demain matin on pourra le remettre, lorsque vous en aurez donné la description.

– C'est tout simple ; mais je ne veux pas que vous vous soyez donné la peine de reprendre et de nourrir ma bête, sans vous offrir une récompense convenable.

– Eh bien, laissez-moi réfléchir à ce que je dois vous demander... Ah ! m'y voici... Vous me donnerez les renseigne-

Les péripétie d'un drame inexplicable et pourtant expliqué.

ments que vous savez sur le meurtre de la rue Morgue...

Dupin prononça ces derniers mots à voix basse, mais d'un ton très ferme ; en même temps, s'avançant vers la porte, il la ferma et mit la clef dans sa poche. La figure du marin prit une expression effrayante ; il se redressa, serra convulsivement son bâton ; mais presque aussitôt il retomba pâle et tremblant sur sa chaise.

– Mon ami, reprit Dupin, vous vous tourmentez beaucoup trop vite. Sur notre honneur, nous ne vous voulons pas de mal ; je suis même convaincu de votre parfaite innocence ; mais il faut que vous parliez pour sauver un malheureux injustement accusé.

Le marin qui, peu à peu, pendant que Dupin parlait, avait repris son sang-froid, s'écria :

– Que Dieu m'assiste ! je dirai tout, et si on me fait périr, du moins je n'aurai pas de remords... On ne voudra pas me croire !

Voici, à peu près, quel fut le récit de cet homme.

Il revenait d'un voyage à l'Archipel indien ; étant descendu à Bornéo, il avait, dans une partie de chasse, capturé un jeune orang-outang. Après bien des ennuis causés, pendant la traversée, par la férocité naturelle de la bête, il était parvenu à l'amener à Paris. Il l'avait logé près de sa chambre, dans un petit cabinet qu'il tenait soigneusement fermé. Il n'attendait, pour se défaire avantageusement de son captif, que le moment où il serait entièrement guéri d'une blessure qu'il s'était faite à bord. La nuit, ou plutôt le matin du meurtre, le marin, revenant de passer quelques heures avec ses compagnons, avait trouvé la bête installée dans sa chambre. Après avoir enfoncé la porte du cabinet qui lui servait de prison, l'orang-outang s'était armé d'un rasoir. Avec cet instinct d'imitation naturel à tous ceux de sa race, il s'était barbouillé de savon la moitié du visage ; et alors, gravement assis devant une glace, il s'essayait à se faire la barbe, comme il avait vu faire à son maître à travers la porte mal jointe du cabinet.

Terrifié à la vue d'une arme si dangereuse au pouvoir d'un

Ne jugez pas sur les apparences

animal si féroce, le marin demeura un instant sans savoir quel parti prendre. Comme il avait l'habitude de le dompter avec un fouet, il le saisit. A cette vue l'orang-outang s'élança par la porte laissée entr'ouverte, descendit l'escalier et s'enfuit dans la rue par une fenêtre du rez-de-chaussée, que l'on n'avait pas eu le soin de fermer. Le marin désespéré se précipita sur les traces du singe qui, toujours armé du rasoir, fuyait et s'arrêtait tour à tour pour faire des grimaces et menacer celui qui voulait le saisir. Cette chasse étrange continua de cette manière pendant quelque temps, à travers les rues désertes. Il était environ trois heures du matin.

En passant dans une ruelle, l'attention du fugitif fut attirée par une lumière ; elle partait, hélas ! de la chambre de Mlle de L'Espanay. S'élançant alors vers la muraille, il saisit la tige du paratonnerre le long de laquelle il grimpa avec une inconcevable agilité. Puis, s'accrochant au volet qu'il fit pirouetter, il disparut aux yeux du marin. Il s'était élanqué par la fenêtre ouverte dans la chambre, Le maître, heureux et inquiet à la fois, heureux parce qu'il pensait que sa bête ne pourrait plus lui échapper, mais tourmenté par la pensée du mal qu'elle pouvait faire, saisit, à son tour, la tige de fer qui lui servit pour s'élever jusqu'à la hauteur de la fenêtre. Celle-ci était malheureusement à une certaine distance du conducteur du paratonnerre ; le plus, qu'il put faire fut de se pencher de manière à pouvoir avancer la tête devant la fenêtre.

Ce qu'il vit le glaça de terreur ! Il poussa des cris qui réveillèrent le quartier. Mme de L'Espanay et sa fille avaient, sans doute, passé la soirée à arranger des papiers dans le coffre que l'on avait retrouvé ; elles avaient le dos tourné à la fenêtre et jusqu'aux cris du marin, il est probable qu'elles n'avaient point aperçu le danger qui les menaçait. Mais à l'instant où le marin jeta un regard dans la chambre, le gigantesque animal tenait Mme de L'Espanay par ses cheveux dénoués, et il lui passait et repassait le rasoir sur le visage, en imitant les mouvements d'un barbier.

La fille était renversée par terre, évanouie de terreur. Les

Les péripétie d'un drame inexplicable et pourtant expliqué.

cris et la résistance de la vieille dame exaspérèrent l'orang-outang. Dans un accès de rage, d'un seul coup de son bras musculueux il lui sépara presque la tête du corps. La vue du sang accrut alors la fureur du monstre ; grinçant des dents, lançant des regards de feu, il se précipita sur Mlle de l'Espanay qu'il étrangla. Jetant alors çà et là des yeux hagards, il vit à la fenêtre la tête de son maître saisi d'horreur. Sa fureur tomba et se convertit en une peur affreuse. Il se mit à bondir à droite, à gauche, dispersant tout, arrachant tout et brisant les meubles. Enfin, comme s'il voulait cacher son crime, il fit entrer le corps de la jeune fille dans la cheminée ; puis, saisissant le cadavre mutilé de Mme de L'Espanay, il s'avança pour le précipiter par la fenêtre dans une petite cour latérale où on l'avait retrouvé. A ce moment, le marin s'était laissé glisser le long de la tige, redoutant les conséquences de cette abominable boucherie et abandonnant la bête forcenée.

Les paroles entendues par les témoins sur l'escalier étaient les exclamations d'horreur du marin mêlées aux grognements diaboliques du monstre. Il n'avait plus rien à ajouter ; seulement il supposait que l'orang-outang avait repris, pour fuir, la même voie qu'il avait suivie pour monter, et qu'en partant il avait par hasard fait jouer le ressort dont lui parla Dupin et refermé la fenêtre.

Cet épouvantable récit, que le marin répéta devant le préfet de police, m'inspira une sorte de vénération pour l'esprit de mon ami. Je ne pouvais me lasser d'admirer la pénétration merveilleuse dont il venait de donner une preuve si éclatante et si heureuse pour le commis de M. Mignot, pour Lebon, si injustement soupçonné. Quant à Dupin, il trouvait la chose toute simple et ne s'étonna que des éloges dont le chef de la police se plut à le combler.

Pour nous, nous verrons dans ce récit une preuve nouvelle et aussi éclatante du danger que l'on court à juger sur les apparences. N'est-il pas affreux de penser que Lebon, victime de ces injustes suppositions, aurait pu perdre son honneur, et être maintenu en prison pendant un temps plus ou moins long,

Ne jugez pas sur les apparences

sans aucun moyen de se réhabiliter dans la suite aux yeux de ses concitoyens ? ... Qui sait même si le verdict d'un imprudent jury ne l'eût pas conduit à l'échafaud ? ...

3 - A propos d'oranges

Ce jour-là j'étais à Naples, et il y faisait une chaleur insupportable. A la suite d'une assez longue excursion, je m'étais laissé tomber plutôt que je ne m'étais assis devant une petite table de café. Je dégustais machinalement une glace sous la grande véranda de coutil rayé qui couvrait de son ombre une trentaine de tables semblables à la mienne. Il y avait beaucoup de monde autour de ces tables. Je me laissais bercer avec délices au murmure de la conversation. Sans comprendre parfaitement l'italien, je m'amusais à attraper quelques mots au passage : là-dessus, je construisais le commencement d'une foule d'histoires fantastiques, mais le commencement seulement ; la paresse qui m'avait envahi m'empêchait d'aller plus loin. Je crois même que je commençais à pénétrer tout doucement dans la région du sommeil, lorsque je fus brusquement réveillé par les paroles suivantes, prononcées en français tout près de mon oreille

– N'est-ce pas, Monsieur ? ...

Je tressaillis et je me retournai. Un Monsieur très chevelu, très barbu, en veste de piqué blanc, se tenait les deux coudes appuyés sur le rebord de la fenêtre et regardait dans la rue par-dessous les bords festonnés de la véranda.

– N'est-ce, pas Monsieur, reprit-il après m'avoir adressé un petit salut familial, que ces moines italiens sont de bons vivants et qu'ils ne se refusent aucune douceur ? Tenez, regardez celui-là !

Il étendit le bras ; je suivis son geste du regard, voici ce que je vis. Un marchand d'oranges ambulante venait d'arrêter sa petite voiture en face de nous. Un religieux, qui tenait déjà

Ne jugez pas sur les apparences

deux oranges dans la main gauche, faisait le geste d'en désigner une troisième avec l'index de la main droite.

– Qu'est-ce que vous dites de cela ? me dit en ricanant le Monsieur qui m'avait apostrophé.

– Ce que je dis de cela ?

– Oui.

– Je dis que ce petit tableau manque de couleur locale, du moins dans certaines de ses parties. Les chemins de fer, la facilité, la fréquence des communications, répandent partout les mêmes costumes et les mêmes usages. Voilà, par exemple, un marchand d'oranges italien dont le costume ne ferait retourner personne à Paris. Je le vois d'ici poussant un haquet de marchand des quatre saisons, rue Mouffetard ou de la Pépinière. Quant au moine...

– Ah ! oui, parlons du moine ! s'écria-t-il avec une certaine vivacité.

– Quant au moine, savez-vous ce que je lui reproche ?

– Je m'en doute bien ; mais dites toujours.

– Je lui reproche, au point de vue pittoresque bien entendu, de porter des souliers napolitains et non pas des sandales.

Mon homme parut désappointé. Comme il avait copieusement déjeuné, il respira bruyamment et dit

– Moi, ce que je lui reproche, c'est sa tête, ce sont les bosses de son front ; ah ! Monsieur, les bosses de ce front-là ! ce sont ses yeux, c'est son nez, c'est sa bouche, c'est son menton, c'est tout. Voyez donc de quel air il regarde ces oranges ; comme il les couve des yeux ! Croyez-moi, il va se retirer dans quelque coin, et vous pouvez être sûr qu'il dévorera ces trois oranges à la file. Vous conviendrez que pour des gens qui ont fait vœu de renoncer à toutes les jouissances de ce monde !...

– Mais, repris-je après une minute de silence, rien ne vous prouve que ce religieux mangera ces trois oranges, et quand même il les mangerait pour se rafraîchir un peu par cette effroyable chaleur...

Je jetai involontairement un regard sur la table du monsieur chevelu, et j'y découvris, sous forme de rafraîchissements

A propos d'oranges

variés, la valeur de plus d'une douzaine d'oranges.

Il vit mon geste, et me dit sans le moindre embarras

– Oh ! moi, j'ai des crampes d'estomac, et les médecins m'ont ordonné un régime tout particulier... Quant à ce moine, il me suffit de voir le mouvement de ses lèvres et de ses sourcils pour parier à coup sûr qu'il mangera les oranges.

– Vous êtes artiste, peut-être ?

– Pas précisément.

– Physionomiste, en tous cas ?

– Énormément ! et d'une sûreté de coup d'œil dont vous n'avez pas l'idée !

En ce moment, le moine s'éloignait du marchand d'oranges. Comme il passait près de nous, je le reconnus pour l'avoir déjà vu dans une autre circonstance, et il me vint tout à coup à l'esprit de confondre mon interlocuteur qui se vantait d'être si physionomiste. Je lui proposai de suivre le religieux. Il y consentit avec un joyeux empressement.

Le moine prit une petite rue qui débutait assez bien, mais qui finissait en casse-cou. Était-ce bien une rue ? N'était-ce pas plutôt le lit d'un torrent ? La question n'était pas facile à résoudre. Mon compagnon commençait à grommeler un peu et à s'essuyer le front avec un superbe foulard des Indes, lorsqu'un petit chien, qui avait quelque chose du caniche, vint se jeter, avec des aboiements d'une joie insensée, dans les jambes du religieux. Celui-ci se baissa pour caresser l'animal de la main qui lui restait libre, en levant l'autre pour mettre ses oranges à l'abri de la brusquerie du chien. - Assez, assez, Cocomero, dit-il enfin d'un ton de bonne humeur ; où est le vieux papa ?

Sur cette question, Cocomero partit comme un trait. Tout en courant, il se retournait de temps à autre pour savoir si son ami le suivait.

Encore un coin de rue à tourner, et nous nous trouvons en présence d'un escalier extérieur d'une vingtaine de marches, si large et si monumental qu'il semblait devoir conduire à un palais. Il aboutissait à une sorte de hutte en pierres sèches.

Ne jugez pas sur les apparences

Cocomero, en aboyant de toutes ses forces, faisait la navette le long de l'escalier. Ce manège dura jusqu'à l'arrivée du moine, qui se mit à grimper les marches d'un pas lourd, car le digne homme n'était plus tout jeune. Un vieillard à barbe blanche, avec un costume si cosmopolite et si misérable qu'il n'avait plus aucun caractère, était assis sur un banc de pierre en haut de l'escalier, les jambes au soleil, la tête à l'ombre. On devinait à tous ses mouvements qu'il était aveugle. Aux cris de Cocomero, il avait relevé la tête et avait poussé une joyeuse exclamation ; à l'approche du moine, sa pauvre vieille figure, ridée et comme pétrifiée, s'anima un peu et s'éclaira d'un pâle sourire. Le nouveau venu, après avoir déposé ses oranges en lieu sûr et serré les mains du bonhomme en les lui tapotant comme s'il eût été un enfant, tira de ses grandes poches du pain, un peu de viande et un petit flacon de vin.

Ensuite il s'assit à côté du mendiant, sans paraître se douter qu'il était, lui, au soleil, et que la sueur lui perlait à grosses gouttes sur le front. Il s'essuyait la tête par un geste machinal ; mais il tenait bon, et causait d'une voix enjouée pour égayer le repas du vieillard.

De l'endroit où nous nous tenions à l'ombre, nous ne pouvions entendre ses paroles ; mais le timbre de sa voix était clair, doux et extrêmement sympathique. Cocomero eut sa part du festin, qui dura longtemps, car le pauvre vieux n'avait plus de dents. Pendant tout ce temps, le moine ne fit pas un seul geste d'impatience.

Enfin, ce fut le tour des oranges. Le bonhomme voulut les toucher, les sentir, et le moine se prêta volontiers à cette fantaisie. Quand le vieillard eut déclaré que maintenant il y goûterait volontiers, la première orange fut écorcée en un clin d'œil, puis les pépins furent enlevés un à un, comme pour un enfant.

La première orange disparut comme par enchantement ; le moine paraissait tout heureux de voir son protégé dans de si bonnes dispositions ; on entendit son rire naïf par intervalles. La seconde orange eut le sort de la première. Quand le vieux papa déclara qu'il en avait assez, il restait juste une tranche

A propos d'oranges

de la seconde et la troisième tout entière. Le religieux introduisit cette dernière dans la poche du bonhomme, par prévision de la soif à venir ; quant au morceau qui restait de la seconde, il le regarda en souriant, et tout en essuyant son front qui ruisselait de sueur, il mit ce dernier quartier d'orange dans sa bouche.

Lorsqu'il passa près de nous, il regardait vaguement devant lui, avec un bon sourire sur les lèvres. Je ne sais quel sentiment me poussa à le saluer profondément. Il parut surpris, ce qui ne l'empêcha pas de me répondre par une gracieuse inclination de tête. Mon compagnon ne put se retenir de saluer de même, tout ahuri qu'il était.

Quand le moine fut passé, je lui dis :

– Eh bien, votre art vous a mal servi cette fois ? Pour un physionomiste...

– Ah ! ne m'en parlez pas, répliqua-t-il, je ne l'avais vu que de loin !...

– De loin ou de près, répondis-je en riant, l'aventure vous apprendra à ne plus juger des gens sur leur mine, ni des religieux sur les sarcasmes et les calomnies des mauvais journaux.



Voici une seconde histoire où les oranges et le jugement téméraire vont de compagnie.

Au début d'une excursion à Blidah, en Algérie, raconte un voyageur, il m'arriva une petite aventure qui vaut la peine d'être rappelée. Ayant aperçu, dans un jardin, plusieurs orangers couverts de superbes fruits d'un jaune, tentant, j'y entrai, car la porte en était ouverte, et deux Arabes y fumaient leur pipe à l'ombre d'un arbre, au bord d'un de ces ruisseaux qui, coulant avec un doux murmure, fécondent si magnifiquement ce coin de terre favorisé du ciel. Ces oranges, dont les couleurs séduisantes m'avaient charmé, étaient si mûres, que plusieurs s'étaient détachées de leurs branches et brillaient

Ne jugez pas sur les apparences

comme des boules d'or sur l'épais tapis qui recouvrait le sol. Il faisait une chaleur assez forte ; j'éprouvais un vif désir de rafraîchir ma bouche altérée ; jamais je n'avais mangé d'oranges à l'ombre de l'oranger : les fruits cueillis sur l'arbre ou ramassés à son pied sous ses branches ont, qui ne le sait par expérience ? une saveur toute particulière ; bref, quelque diable aussi me poussant, je me baissai pour ramasser une orange.

Mon entrée dans le jardin n'avait pas paru, je dois l'avouer, causer beaucoup de plaisir aux deux Arabes qui s'y trouvaient réunis. Toutefois ils s'étaient contentés de me témoigner leur ennui par une affreuse grimace ; mais à ce geste, ils se levèrent comme s'ils eussent été piqués d'un reptile, et s'avançant vers moi d'un ton menaçant, ils me firent signe de renoncer à mes idées de gourmandise. Indigné de leur inhospitalité, je ramassai vivement une orange, et tirant ma bourse, je leur offris en paiement une pièce de monnaie. Alors ils poussèrent des cris effroyables, et ramassèrent à leur tour des oranges qu'ils jetèrent à terre avec violence, en donnant à leur physionomie une expression d'horreur et de dégoût. Je n'entendais absolument rien ni à leur langage, ni à leur pantomime.

Ah ! tu aimes mieux, dis-je à celui qui me paraissait le plus furieux, détruire tes fruits que de les vendre à un Français et à un chrétien ! Eh bien ! pour te punir, je ne te paierai pas celui que je me suis approprié.

J'étais exaspéré. Terminant brusquement cette harangue à laquelle mes auditeurs n'avaient rien compris, j'essayai une seconde fois de mordre l'orange dont ma main ne s'était pas dessaisie. Mais l'un d'eux, non moins irrité que moi en apparence, s'approcha pour me prendre le bras et m'empêcher, par la force, de consommer le produit de mon crime. Cette fois je ne me contins plus ; déjà je levais ma canne d'une main, déjà je reportais l'orange à ma bouche de l'autre, lorsque deux personnes, attirées par le bruit de cette querelle, entrèrent dans le jardin et s'interposèrent entre nous. Tout fut bientôt expliqué : ces propriétaires inhospitaliers que j'accablais d'injures, et

A propos d'oranges

que je m'apprêtais à rouer de coups au risque de me faire assommer moi-même, étaient les plus honnêtes gens du monde. Leurs démarches, leurs discours et leurs signes, que j'interprétais si mal, avaient pour but, sinon de me sauver la vie, du moins de m'épargner une affreuse purgation. L'orange, si bonne en apparence, dont je persistais à me régaler malgré leurs bienveillantes observations, ne se mange jamais, car, en général, cette espèce inutile cause aux gourmands qui se sont laissés prendre à son aspect trompeur les coliques les plus atroces.

Après avoir remercié affectueusement les deux Arabes, je sortis du jardin, suivant pas à pas mes deux guides, et me promettant bien de ne pas les quitter et d'être moins prompt désormais dans mes jugements.

4 - Un étonnant quiproquo

Les habitants de la petite ville de Basenheim ont la réputation d'être fort curieux. Chacun s'enquiert de ce que font et disent ses concitoyens ; et, comme on ne peut toujours être exactement renseigné, il résulte de cette manie une foule de soupçons et de jugements téméraires, sans parler des cancans et des calomnies.

Il arriva un jour à Basenheim un étranger qui descendit au Cerf-Blanc. Le brave homme était bien loin de penser qu'il allait mettre en émoi toute la cité. Il n'y avait pourtant chez lui rien d'extraordinaire : c'était un homme d'une quarantaine d'années, d'un extérieur simple et respectable ; et, quelque frondeur que soit l'esprit des Basenheimiens, ils ne trouvaient rien à reprendre à sa personne.

On sut bientôt que cet étranger se levait à sept heures, prenait son café une heure après, puis se mettait à sa fenêtre, lisant et écrivant dans l'intervalle ; à dix heures, il faisait un tour de promenade, dînait à une heure, après quoi il fumait deux cigares en prenant son café ; il sortait de nouveau à trois heures, rentrait à six, lisait alors les feuilles politiques et la Gazette du Monde élégant ; à huit heures il soupait, et se couchait à dix. Jusque-là tout était dans l'ordre : mais restait toujours la grande énigme : que vient-il faire à Basenheim ? Il n'y avait là ni source minérale qui guérisse radicalement tous les maux, ni vieux châteaux pour les amateurs de ruines féodales, ni paysage remarquable qui pût attirer l'attention d'un admirateur de la belle nature. Bien plus, la bonne saison était encore trop loin pour qu'on eût pu supposer que le désir de jouir de la campagne fût la cause du séjour de ce mystérieux

Ne jugez pas sur les apparences

étranger. Il se nommait Worner ; c'était tout ce que son hôte avait pu apprendre de lui ; du reste il était taciturne et évitait toute société. Vaste champ pour les conjectures ! Les uns pensaient qu'il s'était esquivé de la capitale pour échapper aux poursuites de ses créanciers ; ne serait-ce pas, s'imaginaient d'autres, un faux monnayeur qui s'est sauvé devant une enquête ? Bah ! disait un troisième, c'est un échappé des petites-maisons. Je croirais plutôt, répliquait un quatrième, qu'il a tué son adversaire dans un duel. Tous étaient d'accord sur un seul point : c'est qu'il y avait là-dessous du louche.

Le 23 mars, - dix jours après son arrivée, - trois commères se trouvaient réunies dans le temple du bavardage, qui était la maison du directeur de la poste aux lettres. Là les affaires de Worner et de l'Europe faisaient à la fois le sujet de la conversation. Des gazettes étaient adroitement dégagées de leurs bandes croisées, mainte lettre était explorée autant que possible. Tout à coup une lettre attire leur attention ; elle portait pour adresse A. M. Worner, à l'hôtel du Cerf-Blanc, à Basenheim. Une dame Schmidt en presse délicatement les bords entre le pouce et l'index de sa main décharnée ; l'hôtesse du Cerf-Blanc se lève sur la pointe des pieds pour y plonger ses regards, pendant que la directrice de la poste, prenant un air d'autorité, leur recommande d'avoir bien soin de ne pas entamer le cachet. La lettre était d'une écriture serrée, mais très lisible. Madame Schmidt parvient à déchiffrer une phrase, et la lettre lui tombe des mains. « O coup du sort ! s'écria-t-elle épouvantée. » L'hôtesse et la directrice relèvent à la fois la fatale lettre, et toutes deux y lisent ce qui suit : « Demain, à table, nous déciderons la chose. Je regrette que vous teniez à empoisonner votre femme. »

C'était pousser l'horrible trop loin. Nos dames ne purent déchiffrer une syllabe de plus, mais c'en était bien assez. Après un moment de stupeur, l'hôtesse, respirant avec effort, prit la parole : « Il m'a dit qu'il attendait à dîner deux convives, un monsieur et une dame. Le coquin ! il choisit le Cerf-Blanc pour empoisonner une femme, et sa propre femme encore ! »

Un étonnant quiproquo

– N'ai-je pas toujours dit que cet homme était suspect ?
s'écria Madame Schmidt.

– Je parierais, dit la directrice, que le nom de Worner n'est pas son véritable nom.

– Il en sera ce qu'il voudra, Worner est un nom digne d'un scélérat. Je me rappelle avoir lu dans mon almanach une horrible histoire d'un brigand qui s'appelait aussi Worner, et qui a été décapité à Schilda. Vous verrez qu'il est de la même famille. Il faut que sur-le-champ il quitte notre hôtel. Je vais lui porter la lettre moi-même.

– Au nom de Dieu, n'en faites rien, s'écria la directrice : je serais perdue si on apprenait que nous jetons les yeux sur ce que contiennent les lettres.

Cette remontrance l'arrêta. Il fut à peu près résolu que la pauvre Madame Worner serait abandonnée à son sort. Cependant l'hôtesse ne put garder son secret ; elle en fit confidence à son mari. L'hôte du Cerf-Blanc était un homme prudent. Son hôtel ne devait pas être souillé par un crime d'empoisonnement ; mais avant d'agir, il voulait voir si les personnes attendues viendraient. Toute la matinée suivante se passa sans qu'il arrivât d'étrangers, et déjà il s'applaudissait de sa circonspection qui l'avait empêché de faire un inutile éclat ; mais voici qu'à midi et demi un monsieur accompagné d'une jeune dame arrivent et s'arrêtent devant l'hôtel, et le mystérieux Worner descend à la hâte pour les recevoir. « Nous y voilà ! dit l'hôtesse à l'oreille de son mari ; le vieux coquin en veut à sa jeune femme et cherche à s'en débarrasser par le poison. » L'hôte sortit à la hâte.

Les voyageurs se rendirent à la chambre de Worner, y déposèrent chapeaux et manteaux, et à une heure parurent à la table d'hôte. La soupe était servie. L'hôtesse était sur les épines, et suivait des yeux tous les mouvements du grand criminel. Elle vit comme il prit l'assiette pour la présenter à sa victime, tournant avec soin le dos à une personne qui l'observait, pour qu'elle ne pût voir ce qu'il y jetait à la hâte ; elle vit que la malheureuse saisissait en souriant sa cuiller, sans se douter

Ne jugez pas sur les apparences

de rien. A cette vue elle ne put se retenir davantage ; elle s'élança vers la place où était assise celle qui devait être sacrifiée, et au moment même où elle portait la première cuillerée à la bouche, elle la saisit au bras en s'écriant : « Pour Dieu, n'en mangez pas, la soupe est empoisonnée ! » Saisis d'horreur, tous les convives laissent à la fois tomber leurs cuillers. Ceux qui avaient déjà avalé plus ou moins du fatal potage, pâlirent. Les uns s'écriaient : « Du lait, du lait ! » d'autres « De l'huile d'olive ! » un troisième : « De l'émétique ! » un quatrième s'élançait dehors pour courir lui-même à la pharmacie. Au milieu de ce brouhaha, la porte de la salle s'ouvrit, et M. le bailli Klotkop entra avec toute sa gravité magistrale.

Le premier qui lui sauta aux yeux, dans toute la force du terme, fut celui qui, la serviette attachée à la boutonnière, les traits bouleversés, s'était précipité vers la porte. Un seul regard suffit au sévère ministre de la justice pour le convaincre que c'était là l'empoisonneur qui cherchait à s'échapper. « Arrête, scélérat ! » lui cria le bailli ; mais dans son angoisse extrême, l'homme apostrophé de la sorte n'en tint pas compte, et après avoir repoussé le magistrat avec la force du désespoir, il se démena avec l'archer qui s'efforçait de le retenir. Le bailli, indigné de la violence exercée contre sa haute personne dans l'exercice de ses fonctions, prêta lui-même main forte à son sergent et l'aida à terrasser le fuyard. Pendant cette lutte, l'hôtesse accourait en ne cessant de crier : « Monsieur le bailli ! mais ce n'est pas celui-là ! ce n'est pas celui-là ! » Il se passa quelque temps avant que le magistrat, remis de son émotion, fût en état de l'écouter, et l'ayant enfin entendue, il ne put comprendre comment ce fuyard n'était pas l'empoisonneur.

– Pourquoi, lui cria-t-il avec autorité, avez-vous cherché à fuir ? vous êtes au moins un complice.

– Je veux courir à la pharmacie, répondit le malheureux en faisant un effort désespéré pour se dégager de leurs mains. Je suis empoisonné !

– Ah ! un double crime ! s'écria le bailli en ressaisissant de nouveau le fuyard, un assassinat et un suicide ! vous voulez

Un étonnant quiproquo

vous rendre à la pharmacie ! Non, vous irez en prison et de là sur l'échafaud.

– Nous sommes tous empoisonnés, s'écrièrent les convives.

– N'en croyez rien, monsieur le bailli, dit l'hôtesse en criant de toute la force de ses poumons, personne n'est empoisonné.

– Vous avez déclaré vous-même que votre soupe était empoisonnée, lui répliquèrent tous les convives.

– Silence ! dit d'une voix de tonnerre le bailli ; que personne ici ne parle que quand je l'interrogerai.

– Monsieur, dit-il tout bas à l'hôte, où est ce Worner que vous avez accusé d'empoisonnement ?

L'hôte jeta les yeux sur le groupe serré qui se pressait autour du bailli, et déclara qu'il ne pouvait le distinguer dans la foule. Le bailli, élevant de nouveau la voix, ordonna que chacun, le prisonnier excepté, reprît sa place. On s'assit et il se trouva que Worner et deux autres convives manquaient. Le bailli fit fermer la porte d'entrée à double tour et sortit avec l'hôte par la porte de l'intérieur, qui fut également fermée à clef. Ils passèrent à la cuisine et y trouvèrent deux des convives luttant avec la cuisinière pour se faire donner du lait. L'un d'eux s'était emparé d'une énorme jatte de lait, et en buvait à longs traits ; l'autre avait été repoussé par une robuste servante : Worner n'y était pas. Le bailli comprit qu'il ne pouvait pas courir au hasard après le prévenu échappé, et qu'il était plus digne de lui de procéder avant tout à l'interrogatoire de sa femme, pour en obtenir des renseignements qui pourraient le mettre sur les voies. Il fit marcher devant lui les deux voleurs de lait, et rentrant dans la salle, il se dirigea droit vers cette dame.

– Vous êtes madame Worner ? lui dit-il.

– Non, monsieur le bailli, répondit la dame.

– Où est donc sa femme qu'il a voulu empoisonner ? demanda avec impatience le bailli en s'adressant à l'hôte.

– Ce ne peut être personne d'autre, répondit l'hôte embarrassé.

La dame partit d'un éclat de rire. Le bailli s'en trouva

Ne jugez pas sur les apparences

offensé, et déclara que le premier qui manquerait à la justice, soit en riant, soit par tout autre acte inconvenant et irrespectueux, il le ferait mettre en prison sans acception de personne, et punir d'une manière exemplaire.

A peine cette menace fut-elle formulée, que la dame voyant venir Worner qui rentrait dans la salle, lui cria « M. Worner, approchez ! » et au même instant l'hôte et l'hôtesse de s'écrier : « Le voilà ! » monsieur le bailli.

– Je commande de nouveau le silence, s'écria le bailli ; et s'adressant avec son air le plus grave à Worner, il lui dit : « C'est donc vous qui êtes Worner ? »

– Monsieur le bailli, répondit Worner en souriant, si vous voulez éviter de plus amples malentendus tragi-comiques, je vous prie de m'écouter avec calme. Aussitôt que je vous vis paraître, j'ai pénétré la cause de toutes ces risibles scènes : sans nul doute, c'est cette lettre tombée, je ne sais comment, dans d'autres mains, qui a causé tout ce brouillamini. Je suis auteur dramatique, et ce monsieur qui est venu me faire visite aujourd'hui avec sa femme, est mon ami, auquel j'ai coutume de soumettre mes travaux pour le consulter. Dans mon dernier drame, je voulais faire empoisonner l'héroïne par son mari. Mon ami désapprouva ce dénouement, et m'écrivit (lisez vous-même) : « Je regrette que vous teniez à empoisonner votre femme. » Ce passage a probablement été lu par quelque indiscret et a occasionné tout ce tapage ridicule.

L'hôtesse interpellée par le bailli, avoua en rougissant que le soupçon de M. Worner était fondé et reçut du magistrat une verte semonce pour sa curiosité. Après quoi elle fut encore plus malmenée par son mari, très mécontent de tout le bruit qui s'était fait à cette occasion et du discrédit qui pouvait en résulter pour son auberge. L'affaire n'eut point d'autres suites.



Ce trait nous remet en mémoire une aventure bizarre arrivée au poète Lemierre et racontée par lui-même dans une lettre

qu'on sera heureux de trouver ici.

Mon cher ami, - je viens d'être le héros d'une aventure singulière, horrible, abominable, enfin tout ce qu'il y a de plus affreux. Ne vous alarmez pas, je suis encore au nombre des vivants, et je me porte fort bien ; seulement mes cheveux ont un peu changé de couleur. Écoutez donc ma triste, lamentable et très déplorable histoire. Je me rendais, il y a un mois, avec mon ambassadeur, au lieu de notre destination : surpris vers la fin du jour par un orage épouvantable, nous nous réfugions dans une auberge isolée au milieu d'une forêt. Nous eûmes beaucoup de peine à loger nos chevaux et à trouver un lit pour mon ambassadeur. Quant à moi, je me voyais réduit à passer la nuit sur une chaise ; j'avais pris mon parti, non sans murmurer. Il m'était échappé de dire que je donnerais volontiers un louis pour avoir un lit ; tout le monde était couché, et déjà, assis près d'un bon feu, je commençais à m'endormir, lorsque je me sentis tirer par mon habit. C'était la vieille servante de la maison avec une lanterne sourde à la main. « Est-ce bien sérieusement, Monsieur, que vous avez parlé de donner un louis ? - Très sérieusement, ma bonne. - Eh bien, suivez-moi. » Nous traversons un vaste jardin qui nous conduit à un pavillon ; elle ouvre une porte, et me fait entrer dans une très jolie chambre, bien meublée et garnie d'un lit qui me parut délicieux. Je lui donnai avec joie la récompense promise, et elle se retira contente. J'ai assez l'habitude, en voyage, de refaire mon lit ; j'arrive à la paillasse, je veux remuer la paille, et au lieu de paille, ma main saisit... un cadavre ! Je ne sais ce que je devins en ce moment ; mais au milieu de la nuit, je me trouvai étendu par terre, sans lumière, et ne me ressouvenant de rien.

Je recueillis peu à peu mes idées, et ayant repris entièrement mes sens, je voulus vérifier si ma terreur n'était point un effet de mon imagination. Dirigé par quelques rayons de lumière que je n'avais pas d'abord aperçus, et qui s'échappaient à travers les fentes d'une porte qui communiquait à cette chambre, je m'approche du lit, je porte ma main trem-

blante vers la paillasse, et je n'en puis plus douter, ma main a touché et touche encore un cadavre. Près de m'évanouir de nouveau, je me traîne vers la porte d'où venait la lumière ; je ne puis rien voir, mais j'entends chuchoter plusieurs personnes. Je veux sortir : la porte était fermée à double tour, j'ouvre la fenêtre, elle est garnie de barreaux de fer. C'en est fait de moi, pensais-je, ma dernière heure a sonné. N'ayant plus d'espoir qu'en la Divinité, je me jette à genoux et l'implore avec toute la ferveur dont j'étais capable.

Je fus convaincu que Dieu avait exaucé mes prières, lorsque je vis poindre le jour ; mes yeux se tournant vers le ciel pour le remercier, j'aperçus la clef de ma chambre sur le cheminée. Probablement, j'avais moi-même fermé ma porte, à double tour, après mon arrivée. M'en saisir et ouvrir la porte fut l'affaire d'une seconde ; je vole chez mon ambassadeur, je l'éveille et cours avertir les gens de la suite. On met les chevaux à la voiture et nous partons sans obstacle. Ce n'est que lorsque nous eûmes gagné la grand'route, que je me crus en sûreté !

Le soleil brillait sur l'horizon : l'ambassadeur, surpris de mon silence, que jusque-là je n'avais pas eu la force de rompre, me regarde, et s'écrie : « Que vois-je ? vos cheveux sont tout blancs. - C'est sans doute, lui répondis-je, l'effet de l'événement qui m'est arrivé cette nuit ; » et alors seulement je pus lui raconter l'histoire du cadavre, mon évanouissement et mes dangers. A notre arrivée dans la première ville, je fais ma déclaration ; vingt hommes de maréchaussée sont commandés ; nous rebroussons chemin, et bientôt l'auberge est cernée. On arrête l'hôte, sa femme et ses garçons d'écurie ; on les interroge, on les menace, on ne peut obtenir d'eux aucun aveu.

« Cherchez la servante, m'écriai-je ; tout sera bientôt éclairci. » Elle était cachée dans un grenier ; on la trouve, on l'amène : dès qu'elle m'aperçoit, elle se jette à mes genoux : « Pardonnez-moi, pardonnez-moi, Monsieur, je vais vous rendre votre louis, et tout vous avouer. Quelle est la victime

Un étonnant quiproquo

que j'ai trouvée assassinée ? - Hélas ! Monsieur, c'est un juif. - Ah ! mon Dieu, reprit la maîtresse de l'auberge, voilà bien du bruit pour rien : je vois ce que c'est, c'est un juif qui est mort l'avant-dernière nuit ; l'usage des juifs est de laisser le mort pendant vingt-quatre heures dans son lit. Cette misérable (en montrant la servante) aura mis le mort dans la paille pour gagner un louis. Les chuchotements que Monsieur a entendus sont les prières des morts que les parents du défunt récitaient dans la chambre voisine. » Tout fut vérifié ; c'était exactement comme elle l'avait deviné. Jugez, mon cher ami, quels furent mon étonnement et surtout ma confusion ; je fis cependant convenir les assistants que bien d'autres y auraient été pris comme moi ; mais je jurai bien de ne plus croire si facilement aux apparences. » ⁽¹⁾

¹- *Il va sans dire que ce récit est absolument authentique ; il en est de même de ceux qui précisent des faits du domaine de l'histoire ou dont les personnages sont bien connus. Pour les autres, il ne nous a pas toujours été possible de vérifier si ce ne sont point de simples nouvelles.*

5 - Le triomphe de l'innocence

Amos Sparks était un serrurier très habile dans sa profession. Vers l'âge de trente-cinq ans, il avait fait un petit coffret en fer à ressorts secrets, qui, de l'avis de tous les connaisseurs, était un chef-d'œuvre. Plusieurs journaux avaient cité son nom, loué son talent, et, grâce à cette renommée qu'il n'avait point cherchée, il n'eût tenu qu'à lui d'entrer, avec des appointements considérables, dans les ateliers du célèbre ingénieur mécanicien Patson, à New-York. L'occasion était belle ; elle l'eût conduit à la fortune. Toutefois il refusa la proposition du correspondant de Patson, donnant pour motif qu'il ne pourrait jamais se résoudre à vivre loin de Philadelphie, sa chère ville natale, où étaient les tombes de ses parents, ni du pauvre rez-de-chaussée qu'il avait à bail, où il s'était marié et où étaient nés son fils James et ses filles.

Depuis, on l'avait entièrement oublié. A l'époque où commence notre récit, il n'avait guère d'autre clientèle que celle de ses voisins. Son fils James, âgé de quinze à seize ans, était son seul apprenti. On les voyait tous deux de bon matin à l'ouvrage, et ils ne se reposaient guère tant que durait le jour. Cependant tout ce travail rapportait peu d'argent. A vrai dire, Amos Sparks était moins un artisan qu'un artiste, et c'était sans doute l'une des causes qui lui rendaient si chère son indépendance : il avait toujours en tête quelqu'un de ces perfectionnements difficiles qui, le plus souvent, usent toute une vie sans procurer à leur auteur, même lorsque leur utilité est bien reconnue, une récompense proportionnée à ce qu'elles lui ont coûté d'efforts, de sacrifices et de fatigues. Après tout, la famille de Sparks n'avait aucune envie de se plaindre : l'excel-

Ne jugez pas sur les apparences

lente Mme Sparks était une femme vertueuse et économe ; on s'aimait dans cette maison, on ne se chagrinaient les uns les autres ni par de sottises querelles, ni par des caprices de mauvaise humeur ; loin de là, on cherchait mutuellement à se faire plaisir ; on se satisfaisait de peu, et, dans un état de médiocrité plus voisin peut-être de la misère que de l'aisance, on vivait content.

Uri jour, il arriva qu'un vieux négociant de Philadelphie, nommé Struttman, très riche et aussi très avare, perdit la clef du coffre-fort où il enfermait son or, ses billets et tous ses papiers les plus précieux. C'était un samedi, à la fin d'un mois, et M. Struttman avait un paiement considérable à faire avant quatre heures de l'après-midi. Après avoir longtemps cherché inutilement sa clef, voyant que deux heures et demie étaient sonnées, il se décida, avec grand ennui, à faire appeler le serrurier qui demeurait le plus près de sa demeure. Ce serrurier vint, se mit à l'œuvre, tordit, brisa plusieurs crochets, et à la fin déclara qu'il lui était impossible d'ouvrir la maudite serrure. M. Struttman furieux l'accabla d'injures, et lui reprocha de ne pas savoir son métier.

– Par ma foi, dit cet homme, je crois savoir mon état aussi bien que tous les serruriers de l'Union, et je gagerais sur ma tête qu'aucun ne réussirait ici mieux que moi.

Il ajouta plus bas, comme une réflexion qu'il se faisait à lui même : – Un seul peut-être, excepté.,

– A qui pensez-vous ? De qui voulez-vous parler ? Quel est ce serrurier si habile :

– Amos Sparks.

– Où demeure-t-il ?

– Oh ! dans une pauvre maison, impasse Dickson, Billow street.

M. Struttman haussa les épaules, puis ordonna à un commis d'aller sur-le-champ chercher Amos Sparks et de l'amener le plus vite possible : trois heures sonnaient, il n'y avait pas de temps à perdre.

Amos Sparks et son fils James étaient inséparables. Ils

Le triomphe de l'innocence

s'empressèrent de suivre tous deux le commis, et à trois heures un quart Sparks était à genoux devant le coffre-fort.

– Une admirable serrure, monsieur Struttman ! dit-il en introduisant pour la dixième ou douzième fois, sans succès, un de ses outils dans l'étroite ouverture de fer bizarrement échan-crée. Une admirable serrure ! C'est un habile ouvrier que celui qui l'a imaginée, et je voudrais bien en voir l'intérieur ; mais je crains de ne pas pouvoir l'ouvrir.

M. Struttman sauta en l'air d'impatience.

– Vous aussi ! Vous êtes donc aussi maladroit que vos confrères ? Mais il faut l'ouvrir ! il le faut, entendez-vous.

James était un garçon d'un tempérament vif, d'une grande piété filiale, et, entendant parler M. Struttman d'une manière si rude, il prit la main de son père et le regarda d'un air qui voulait dire : Allons-nous-en.

M. Struttman comprit sans doute son intention

– Restez, au nom du ciel ! continuez. Cinq dollars ! je vous donnerai cinq dollars² si vous ouvrez cette serrure avant cinq minutes, reprit-il en montrant du doigt l'aiguille d'une pendule qui marquait trois heures et demie.

Attiré par la difficulté beaucoup plus que par la promesse d'un salaire qui n'était pas cependant à dédaigner, Sparks regarda la serrure en réfléchissant pendant quelques secondes, recommença ses essais avec beaucoup de calme, et, avant que la troisième minute fût écoulée, il s'écria

– Ouverte !

En effet, la porte de fer roula doucement sur ses gonds, et laissa voir les compartiments du coffre remplis de piles d'or et de billets de banque.

Struttman, empressé de renvoyer les deux ouvriers, tira de sa poche un dollar et le tendit vers Sparks.

– Vous m'avez promis cinq dollars, dit Sparks avec douceur.

– Cinq dollars ! Avez-vous perdu l'esprit ? A-t-on jamais donné la moitié d'un dollar pour un si mince travail ? Vous est-il arrivé jamais, mon brave homme, de gagner cinq dollars

²- Le dollar vaut 5 fr. 4.2.

Ne jugez pas sur les apparences

en toute une journée ? Vous n'avez passé ici qu'une demi-heure ; je suis plus généreux que je ne devrais l'être. Prenez ce dollar et sortez.

– Mon père ne partira pas tant que vous ne lui aurez pas payé les cinq dollars promis ! s'écria James, le visage rouge et les poings fermés.

– Insolent ! répondit M. Struttman en jetant le dollar aux pieds de Sparks et sonnait pour appeler ses domestiques.

– Alors, ouvrez donc votre coffre vous-même ! reprit James.

Il venait de repousser la porte, et le coffre s'était refermé. Sparks avait fait un mouvement pour retenir son fils, mais trop tard.

M. Struttman devint pâle de rage. Il eût volontiers étranglé James ; mais la pendule sonna le quart qui précédait quatre heures : il songea que le commis chargé de recevoir la somme due était en bas, et n'attendrait pas au delà de quatre heures. Il ne fallait pas songer à obtenir un délai, ou, si l'on consentait à renouveler le billet, ce ne serait qu'au prix d'intérêts exorbitants. Struttman n'était ni aimé, ni estimé ; le retard du paiement, ne fût-il que d'un jour, nuirait assurément à son crédit. Toutes ces pensées se pressèrent dans son esprit et lui rendirent son sang-froid.

– Vous aurez les cinq dollars, dit-il à Sparks ; ouvrez.

Sparks s'avançait ; James l'arrêta.

– Il nous faut d'abord les dollars, s'écria-t-il.

– Petit misérable ! reprit le négociant, j'aurai raison de votre conduite devant les magistrats !

Mais comme il vit que Sparks, d'abord indécis, était au moment de se laisser persuader par son fils et de sortir, il prit les cinq dollars et les lui mit dans la main.

En un instant, la porte fut ouverte de nouveau.

Struttman montra d'un geste courroucé la porte de la chambre à Sparks et à son fils.

– Monsieur, dit Sparks, mon fils est bien jeune, et il n'a peut-être pas assez mesuré ses paroles ; mais vous n'étiez pas juste, et si vous le dénonciez aux magistrats, ce serait une

Le triomphe de l'innocence

mauvaise action : elle ne tournerait pas à votre honneur.

Quand il fut de retour à la maison, Sparks raconta toute cette scène à sa femme. James fut grondé, mais tendrement embrassé.

Près d'une année après cette aventure, une somme de cent mille dollars fut volée à la banque de Philadelphie. Les soupçons se portèrent de côté et d'autre ; on arrêta plusieurs individus mal famés ; faute de preuves, on dut les relâcher.

Un matin, Sparks vit entrer dans sa boutique, à sa grande surprise, quatre agents de police qui, sur sa demande, exhibèrent un ordre les autorisant à faire chez lui une perquisition. Heureusement James, ce jour-là, travaillait dans un quartier éloigné.

La perquisition dura près de trois heures. Quand les agents eurent visité la boutique et les chambres, fouillé toutes les armoires et les lits, sondé les parquets et les murs, avec cette attention minutieuse et cette sagacité extraordinaire que donnent aux moins intelligents les traditions des habitudes de la police, ils se retirèrent plus honnêtement que lorsqu'ils étaient entrés.

– Saurai-je au moins, dit Sparks, ce que vous êtes venus faire chez moi ?

– Soyez tranquille, monsieur Sparks, répondit un des agents en le saluant de la main ; nous sommes maintenant bien convaincus que vous n'avez pas caché dans votre demeure les cent mille dollars de la banque.

Et il s'éloigna avec ses compagnons.

Sparks et sa femme étaient atterrés.

– Soupçonné de vol ! murmurait l'excellent homme avec des larmes dans les yeux.

Plusieurs voisins vinrent à la boutique. Ils avaient vu les agents ; ils questionnèrent Sparks, qui leur répéta les paroles qu'il venait d'entendre.

– C'est une indignité ! dirent les voisins.

L'un d'eux, ancien marin, qui s'était fait marchand de tabac, conseilla à Sparks d'aller sur-le-champ aux informa-

Ne jugez pas sur les apparences

tions.

– C'est à quoi je pensais, dit le serrurier.

Et il sortit.

Le soir, à son retour, il apprit à sa femme consternée, à James irrité et impatient, à ses filles trop jeunes pour être aussi émues, que si d'odieux soupçons s'étaient un instant arrêtés sur lui, M. Struttman en était la cause. Et il leur expliqua comment, s'étant retiré du commerce, ce négociant avare avait cédé son coffre-fort à la banque. Or c'était dans ce coffre même que le vol avait été commis, à l'aide d'un crochet ou d'une fausse clef, car la véritable clef était restée entre les mains du caissier. Une des premières démarches du directeur de la banque avait été d'aller demander à M. Struttman s'il n'avait point, par hasard, conservé une double clef qu'on lui aurait dérobée, et qui aurait servi à commettre le crime.

M. Struttman, après réflexion, avait dit qu'un seul homme, à sa connaissance, avait pu trouver le secret de la serrure, et il avait nommé Sparks. Les renseignements que le directeur de la banque avait pris ensuite sur l'honnête serrurier étaient si loin de venir à l'appui de l'insinuation de Struttman que d'abord on avait renoncé à toute idée d'inquiéter cette famille si considérée dans son voisinage, malgré son peu d'aisance. Mais, à la fin, toutes les autres investigations étant demeurées sans résultat, il avait été décidé qu'on visiterait à l'improviste la demeure de Sparks.

– Mon pauvre père !... J'irai demander raison à Struttman, dit James, dont les yeux lançaient des éclairs.

– Tu n'en feras rien, lui dit le père. Le souvenir de ta vivacité a déjà aigri cet homme contre nous. Il s'est misérablement vengé ; mais il est assez puni par l'inutilité de sa méchante action. Oublions l'orage, il est passé.

Malheureusement Sparks se trompait.

Au moment même où il venait d'achever ces paroles, le directeur de la banque entra, et demanda à lui parler en tête à tête.

– Veuillez parler tout haut devant ma famille, répondit

Le triomphe de l'innocence

Sparks avec politesse ; je n'ai jamais eu aucun secret pour elle.

Le directeur embarrassé exposa, dans un langage assez confus, le motif de sa visite. Son discours très long, et que James fut vingt fois au moment d'interrompre, pouvait se résumer ainsi : « Je suis persuadé que vous êtes un très honnête homme ; mais enfin si, contre toute vraisemblance, par hasard, vous étiez en possession des cent mille dollars, on pourrait s'arranger et vous épargner toute affaire désagréable, moyennant que vous rendiez volontairement une forte partie de cette somme. »

A peine le véritable sens de la harangue fut-il devenu intelligible, James s'élança de l'étau où il travaillait tout en écoutant, saisit le directeur par le collet de son habit si brusquement qu'il fut impossible à son père d'intervenir, l'entraîna dehors, et referma la porte sur lui.

Cette violence eut des conséquences funestes. En effet, on fut encore plus porté qu'auparavant à juger sur de fausses apparences et à supposer que Sparks était le vrai coupable.

Le directeur avait une grande influence sur l'esprit des magistrats. Le lendemain, on vint arrêter Sparks, et on le conduisit en prison. L'instruction dirigée contre lui se prolongea plusieurs semaines ; elle parut durer un siècle à sa famille, qui venait le visiter chaque jour ; elle n'avait plus que le travail de James pour le soulager et se soutenir elle-même.

Un mois environ après son arrestation, Sparks comparut devant le jury.

Il semblait impossible de faire valoir, dans le sens de l'accusation, aucun argument sérieux ; mais les circonstances étaient défavorables à Sparks : on en abusa contre lui.

L'avocat de la banque commença par avouer que Sparks avait toujours joui de l'estime de son voisinage. « Mais qui ne sait, ajoutait-il, qu'une réputation d'honnêteté est le meilleur masque dont puisse se couvrir un homme habile et prévoyant qui a de méchants projets ? Sparks, à trente-cinq ans, avait attiré sur lui, pendant quelque temps, l'attention publique.

Ne jugez pas sur les apparences

Pourquoi était-il rentré tout à coup, et volontairement, dans l'obscurité ? Par quel motif avait-il montré tant d'aversion pour la lumière ? Pauvre et chargé de famille, pourquoi avait-il repoussé l'offre brillante qu'on lui avait faite alors, et qui l'aurait mis pour toujours à l'abri de la misère ? En réalité, pouvait-on dire qu'il eût exercé sa profession simplement et d'une manière naturelle, comme tous ses confrères ? Quel usage avait-il fait de sa grande habileté ? On assurait qu'il travaillait sans cesse ; mais où étaient les résultats de son travail ! Il était prouvé qu'il gagnait à peine ce qui était indispensable à sa famille, tandis que la somme d'heures employée chaque jour par un artisan de sa valeur aurait dû lui procurer, non seulement l'aisance, mais presque la richesse. Il y avait certainement quelque chose de très mystérieux dans son caractère et dans sa vie. On parlait de certaines idées d'invention qu'il s'obstinait à poursuivre. Ces inventions, qui les connaissait ? Ou plutôt ne pouvait-on pas soupçonner ce qu'elles devaient être ? D'étranges instruments que l'on a trouvés dans sa boutique, et dont les hommes de l'art ne s'expliquent pas l'usage et le but, n'autorisaient-ils pas des doutes sérieux ? »

Passant ensuite à l'exposé des faits, l'avocat mit en scène, avec beaucoup d'art, ce qui s'était passé chez le négociant Struttman. Seul dans toute l'Union, avait dit un des meilleurs serruriers de la ville, seul Sparks était en état d'ouvrir ce coffre-fort ! Dangereux et funeste avantage ! Lors même que Sparks eût été réellement et profondément honnête jusqu'à ce jour, ne se peut-il pas que la vue subite de tant d'or et la conviction qu'il saurait bien, lorsqu'il en aurait la volonté, le revoir encore, aient agi insensiblement sur lui, aient fait naître dans son esprit une sorte d'idée fixe de plus en plus obstinée, une obsession, et, si l'on veut, une sorte de monomanie ? Les annales criminelles n'offrent-elles pas mille exemples d'entraînements coupables déterminés, dans une conscience longtemps honnête, par des circonstances beaucoup moins saisissantes ?

Le fait que l'on n'avait découvert aucune partie de la somme dérobée chez Sparks devait être considéré, suivant

Le triomphe de l'innocence

l'avocat, comme étant absolument sans signification. Un homme aussi intelligent que lui, ajouta-t-il, ne commet pas d'imprudences vulgaires. Peut-être est-il à regretter que l'on n'ait pas cru devoir comprendre dans l'accusation le fils, dont les grossiers emportements contre M. Struttman et l'honorable directeur de la banque contrastent si singulièrement avec les éloges que l'on fait de la moralité et de la placidité de son père. A son âge, et avec un tel caractère, on est moins habile à calculer ses réponses et à éviter les contradictions. Ici, dans cette cause, on ne saurait espérer qu'un seul témoignage, celui que l'accusé rendra contre lui-même ; or, il ne le rendra pas tant qu'il aura une chance d'échapper à la justice : prononcez un verdict de culpabilité, et, soyez-en assurés, vous aurez son aveu !

Malgré tout ce qu'il y avait de spécieux et d'insidieux dans ce discours, le jury n'osa point prononcer le verdict qu'on lui demandait. Sparks acquitté sortit aussitôt de prison. Ce fut un moment de suprême bonheur pour sa famille. Bonheur éphémère !... Dès ses premiers pas dans la rue, où il n'avait, pendant tant d'années, rencontré que des visages bienveillants, Sparks remarqua des hésitations quelques-uns se détournèrent, d'autres le saluèrent froidement ; le vieux marin seul vint au-devant de lui et l'embrassa en pleurant. On ne croyait pas qu'il fût coupable, du moins on savait qu'il ne s'était pas produit de preuves ; mais il avait été emprisonné, fortement soupçonné. Plus d'une parole de l'avocat avait fait sur l'auditoire une impression plus profonde qu'il ne l'aurait supposé lui-même. A compter de ce jour, les rapports de voisinage, les seuls qui avaient eu jusqu'alors, pour cette bonne famille, quelque prix, devinrent de plus en plus pénibles. Sparks n'avait cherché que le travail strictement nécessaire pour assurer un bien-être très modeste à sa famille : il ne lui fut plus possible même d'atteindre jusque-là. On ne venait plus à sa boutique ; des journées entières se passaient sans qu'on y vît entrer une pratique. Ce qui empirait encore la situation, c'était la vivacité de James, qui se faisait à toute heure des querelles pour

Ne jugez pas sur les apparences

défendre la réputation de son père, et ne souffrait pas même un regard de travers ou un mouvement de tête sur son passage.

Après deux mois de ce douloureux et injuste abandon, la famille tint conseil et agita cette question : ne fallait-il pas s'exiler de Philadelphie, où il n'y avait plus ni honneur ni bonheur à vivre ? James, voyant combien ce parti était douloureux pour ses parents, offrit de s'éloigner seul, persuadé, disait-il, que du moins il leur épargnerait ainsi beaucoup d'ennuis. Son père le serra dans ses bras.

– On te croirait coupable ; jamais !

La résolution du départ de toute la famille fut prise immédiatement, et l'on se hâta de l'exécuter. Sparks vendit à un confrère ce qu'il ne pouvait emporter. Le vieux marin voulut absolument acheter le mobilier, quoiqu'il n'en eût guère besoin ; c'était un moyen de faire accepter ses secours. Un matin, avant le lever du jour, père, mère, enfants, chargés de fardeaux, se dirigèrent vers le fleuve, et montèrent sur un bateau à vapeur à la destination de Norristown ; ce départ était bien pénible, mais chacun avait foi dans la Providence. -

A Norristown, la famille Sparks se logea dans un faubourg. Une partie du petit capital qu'elle possédait fut employée à l'achat des instruments les plus indispensables aux travaux de la serrurerie. Sparks n'avait plus de goût pour les inventions : il comprenait la nécessité de gagner de l'argent ; maintenant qu'il était proscrit, au milieu de gens qui ne pouvaient s'intéresser à sa femme et à ses enfants, que deviendraient ces êtres chéris s'il mourait en les laissant dans la pauvreté ? James était trop jeune encore pour le remplacer. Il s'appliqua donc avec ardeur à se faire une clientèle, et, aidé de James, il y réussit.

Six mois après son arrivée, sa boutique lui rapportait une fois plus que celle de Philadelphie dans les meilleurs temps. Peu à peu les blessures morales se cicatrisaient. On avait vite conquis le bon vouloir et la confiance du nouveau voisinage. Déjà l'on avait l'espoir d'un établissement définitif et prospère, quand, par un fâcheux hasard, un marchand de draps de

Le triomphe de l'innocence

Philadelphie, passant devant la maison de Sparks, vint à le reconnaître. Il fit des questions à son sujet dans un hôtelier du faubourg où il avait une affaire à traiter, et il céda à la mauvaise vanité de laisser entendre qu'il pouvait nuire beaucoup à Sparks. On le pressa de questions. Il finit par raconter le procès. En quelques heures, les bonnes dispositions qui consolait la famille Sparks de ses malheurs étaient entièrement changées. Bref, les mêmes raisons qui avaient obligé ces pauvres gens à s'éloigner de Philadelphie les chassèrent aussi de Norristown.

Ils cherchèrent un refuge dans une seconde ville, puis dans une troisième, et ainsi de suite. Tôt ou tard, ils étaient reconnus, et, ne se sentant point le courage de lutter contre les soupçons et le mépris, ils fuyaient toujours.

Il ne leur restait plus qu'un moyen de se soustraire à cette persécution de l'opinion publique : c'était de renoncer à la serrurerie, et de s'en aller au loin faire du défrichement dans les solitudes de l'ouest.

Ils se mirent en route bien tristement, et s'avancèrent par petites journées vers les forêts désertes. C'était l'heure que la Providence avait choisie pour leur venir en aide.

Un jour, épuisés de fatigue, ils s'arrêtèrent pour prendre le repas du soir à l'ombre d'un grand sycomore. James, plus triste encore que son père et sa mère, avait en vain voulu manger ; il tira de sa poche un journal acheté pour deux sous en passant à leur dernière étape, car la lecture, pour un Américain, est un besoin aussi urgent que la nourriture même : c'est le pain de l'esprit ; il déploya sa feuille et la lut avec distraction. Sa mère faisait remarquer à Sparks combien ce jeune visage avait pâli et maigri pendant leurs dernières épreuves. Tout à coup James poussa un cri :

– Écoutez ! écoutez ! dit-il.

Et il lut ces deux lignes :

« Philadelphie. Le voleur de la banque est découvert. Sparks n'était pas coupable... »

Sparks saisit et dévora des yeux le journal.

Ne jugez pas sur les apparences

Le voleur n'était autre que le caissier même de la banque. Il avait été surpris au moment où, croyant le crime oublié, il tentait de fuir avec un complice qui avait recélé les cent mille dollars. Troublé, accablé par l'évidence, il avait fait des aveux complets, très concordants et confirmés par ceux du recéleur. Il n'y avait aucun doute possible sur la culpabilité de ces deux hommes.

Le journaliste ajoutait que le directeur de la banque exprimait hautement ses regrets sincères pour sa conduite à l'égard de Sparks. Il reprochait à Struttman de l'avoir excité à poursuivre ce pauvre homme. Le sentiment unanime des habitants était que des regrets ne suffisaient point, qu'il fallait chercher la famille Sparks, la découvrir, et exiger de la banque une large réparation des maux que son directeur avait attirés sur de si honnêtes gens.

Tandis que Sparks lisait à haute voix cette nouvelle si inattendue, il eût fallu voir la joie, les transports, les larmes de sa femme, de ses filles, entendre les exclamations de James, qui avait eu jusque-là un peu de remords en songeant que ses vivacités avaient été pour quelque chose dans le malheur de sa famille. Tous tombèrent à genoux et élevèrent leur âme vers Dieu.

Et maintenant, retournons à Philadelphie ! s'écria James.

Les sœurs répétèrent :

– Philadelphie ! Philadelphie !

Ni Sparks ni sa femme ne firent aucune opposition à ce vœu.

On retourna vers la ville natale, vers la patrie, avec des cœurs soulagés. Sparks annonça son arrivée prochaine au vieux marin, et lui demanda s'il pouvait espérer d'habiter son ancienne demeure ; car c'était là seulement, disait-il, qu'il retrouverait complètement le bonheur.

La boutique était louée à de braves gens qui, en apprenant le désir de Sparks, consentirent de bon cœur à déloger. Une collecte faite dans la ville, grâce au zèle de quelques-uns des principaux citoyens, parmi lesquels l'avocat de la banque tint à honneur d'être compté l'un des premiers, permit non seule-

Le triomphe de l'innocence

ment de réparer la boutique et de la garnir de tout l'outillage d'une bonne serrurerie, mais encore de préparer à la famille Sparks une ovation et un banquet.

Le jour de l'arrivée de Sparks, plusieurs jeunes gens allèrent en éclaireurs à sa rencontre ; puis, à un signal convenu, une foule nombreuse sortit de la ville. Dès qu'on aperçut le pauvre homme, sa femme et ses enfants, on poussa des hourras jusqu'au ciel ; on s'empressa autour d'eux ; de tous côtés on leur serrait les mains, et chacun leur offrait ses services.

On les conduisit à une grande salle où un repas avait été préparé, et on les fit asseoir aux places d'honneur. Un vieillard, qui avait été plusieurs fois le principal magistrat de la cité et que vénérât la population, prit la parole à la fin du banquet, et adressa à Sparks des félicitations nobles et touchantes qui furent applaudies avec enthousiasme. On reconduisit ensuite la famille à sa demeure, et les voisins rachetèrent ce qu'il y avait eu de légèreté et de dureté dans leur conduite par leurs loyales assurances d'affection, par les mille preuves d'intérêt qu'ils donnèrent à leurs anciens amis.

Une fois de plus cependant, on comprit combien il est injuste et déplorable de s'en rapporter à de simples apparences, si souvent mensongères, pour porter un jugement sur quelqu'un, et l'on se promit d'être plus prudent et plus charitable à l'avenir.

6 - La cuiller d'argent.

En l'année 1168, un jeudi soir, à la nuit tombante, un fléchier de Nieuport qui gagnait honnêtement sa vie dans son état, Alexandre Vennoo, mangeait bourgeoisement un plat de poissons au beurre, seul assis devant une petite table, sans lumière ; car Vennoo avait trop d'ordre et d'amour de l'économie pour allumer la lampe en d'autres temps que les heures de travail, et il bravait les arêtes, auxquelles il était accoutumé.

Alors on n'avait pas encore inventé les fourchettes. Le bourgeois se servait pour porter les mets à sa bouche d'une ample et commode cuiller d'argent ; c'était un prix qu'il avait gagné dans la dernière solennité où la confrérie des archers avait tiré le papegai. Personne que lui ne touchait à ce meuble de luxe.

Tout à coup, à travers les dernières lueurs d'un jour mourant, qui le visitait encore par sa fenêtre à petits vitraux, Vennoo vit paraître, aussi prompt que l'éclair, un personnage fluet, léger, un peu sombre, qui semblait s'être barbouillé le visage pour n'être pas reconnu.

Le personnage mal intentionné se jeta d'un bond sur le fléchier, lui administra un grand coup de poing à travers la figure, empoigna sa cuiller d'argent, et disparut avec son vol.

Le fléchier, étourdi du soufflet, reprit ses sens au bout d'une demi-minute, en songeant à la perte de sa chère cuiller d'argent. Il courut à sa porte, criant au voleur, n'apercevant plus aucune trace du coquin, qui semblait s'être évanoui, mais amassant à ses clameurs tout le voisinage.

Vennoo demeurait au coin de la place Notre-Dame. C'était l'heure où les travaux cessent : l'aventure du bourgeois fut bientôt connue de toute la petite ville.

Ne jugez pas sur les apparences

Il dépeignait si exactement le voleur fluet, que tous les voisins, d'une voix unanime, déclarèrent que c'était incontestablement Willibrord Raeghen, petit homme agile, mince et léger, de la confrérie des cordiers, habituellement vêtu de gris sombre, comme le disait Vennoo.

Le fléchier se persuada d'autant mieux que ce soupçon tombait juste, qu'il se rappela la rivalité de Raeghen, les espérances que ce dernier avait eues de gagner le prix du tir à l'arc, le dépit qu'il avait montré en le voyant adjugé à Vennoo. Il referma sa porte en disant :

– J'irai demain au tribunal. Et, pendant que la foule se dispersait, il rêva à son voleur ; il s'endormit, convaincu que c'était Willibrord Raeghen, comme s'il l'eût vu de ses yeux, en plein soleil.

Le lendemain matin, Vennoo, ayant mis son manteau de drap de Bruges, s'en alla au tribunal des échevins, où il accusa formellement Willibrord Raeghen, de la confrérie des cordiers, d'avoir, la veille au soir, pénétré dans sa maison, avec noirs desseins ; de l'avoir là frappé au visage, et ensuite de lui avoir volé sa cuiller d'argent.

Un des échevins qui demeurait vis-à-vis de Vennoo trouva le délit et le crime monstrueux dans un pays civilisé. Il cita l'accusé devant lui. Mais l'accusé était à Gand depuis deux jours ; du moins sa famille le disait. Il n'arriva qu'une heure après la sommation des juges : il témoigna de l'étonnement et de l'indignation ; il protesta de son innocence, cria à la calomnie, et offrit de prouver son alibi.

La majorité des juges ne vit pas la nécessité de recourir à des moyens si lents, et prononça sa condamnation. Cependant, avant de lui infliger le supplice prévu par la loi, on lui servit un repas selon l'usage de l'époque. C'était une assiette de soupe à la bière. On lui mit à la main une cuiller de bois.

Mais le pauvre cordier avait le cœur si gonflé, qu'il remuait sa cuiller dans son assiette sans pouvoir la porter à sa bouche.

Tous les assistants commençaient à s'apitoyer sur son sort. Vennoo lui-même, sentant qu'il s'attendrissait, leva les yeux en

La cuiller d'argent.

l'air et les reposa sur le pignon de l'échevin voisin. Alors il poussa une exclamation qui attira tous les regards ; et tout le monde vit, au haut de la maison du juge, un grand singe brun, que des croisés avaient ramené de l'Asie, et qui, avec une cuiller, imitait, dans une tuile creuse, tout ce qu'il voyait faire au condamné.

Bientôt dans cette cuiller brillante le fléchier crut reconnaître son cher prix du tir à l'arc. Les deux voisins qui avaient aperçu le voleur commencèrent à croire qu'ils pouvaient bien s'être trompés, et qu'ils avaient pu prendre le singe de l'échevin pour Willibrord, à qui il ressemblait assez dans l'obscurité.

Le pauvre cordier, qui, dans une autre circonstance, eût vu là une injure, reprit un peu de cœur et d'espoir. Il soutint qu'en effet il ressemblait au singe ; il fut charmé de voir que tout le monde adoptait cette conviction. Cependant on poursuivait le singe. On l'atteignit nanti de la cuiller,

L'innocence de Willibrord fut proclamée aussitôt ; et on le mit en liberté.

Il faut avouer que ces juges s'acquittaient de leur devoir avec une précipitation bien coupable, et qu'il y avait bien de la légèreté à condamner ainsi, sans enquête ni interrogatoire, un homme qui d'ailleurs jouissait d'une bonne réputation. N'auraient-ils pas dû également, après que la vérité fut connue, lui faire une réparation publique et le prier d'agréer leurs excuses ?

Un jurisconsulte du XVIIIe siècle, le célèbre Pothier, eut plus de scrupules dans une occasion où il s'était simplement permis de soupçonner un innocent. Ce trait vaut la peine d'être raconté.

Pothier avait coutume de recourir à un savoyard pour les gros ouvrages de sa maison. Cet auxiliaire faisait tout ce qui était trop rude pour Thérèse, la gouvernante.

Un jour qu'il avait ainsi travaillé toute la matinée, on s'aperçut, après son départ, qu'il manquait à l'argenterie une cuiller d'argent ; le savoyard seul était venu ce jour-là. Thérèse et son maître lui attribuèrent le vol ; toutefois ils n'en par-

Ne jugez pas sur les apparences

lèrent à personne, et se contentèrent de ne plus l'employer. A quelque temps de là, cette cuiller fut retrouvée derrière un meuble où elle avait glissé, arrêtée entre ce meuble et la muraille. La gouvernante s'empressa d'en informer le jurisconsulte, qui resta quelque temps pensif, comme si un malheur lui était arrivé ; puis, il se leva précipitamment, prit son chapeau et sortit sans dire un mot à la gouvernante, étonnée de ce départ si brusque, car ce n'était pas jour d'audience. Pothier se dirige vers le quartier des Savoyards, et s'enquiert de leur camarade ; il était occupé dans le voisinage.

– Allez le chercher, dit-il, et ne vous éloignez pas ; vous devez tous entendre ce que j'ai à lui dire.

L'autre accourt tout essoufflé en apprenant que M. Pothier le demande ; celui-ci s'avance à sa rencontre et lui dit

– Mon ami, il y a longtemps que tu n'as été occupé chez moi ; sais-tu pourquoi ?

– Oh ! M. Pothier, c'est bien à votre volonté ; après cela, c'est peut-être parce que j'ai la mauvaise habitude de boire ?

– Non, mon garçon ; c'est, en effet, une vilaine habitude dont tu devrais te corriger, mais ce n'est pas pour cela... C'est parce que je t'ai soupçonné de m'avoir volé,

– Moi ! moi ! M. Pothier ?

– Oui ; cela t'indigne, n'est-ce pas ? tu as raison, car tu es innocent, je le sais ; et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que si l'on n'avait pas retrouvé, par un hasard providentiel, l'objet que je croyais volé, je te soupçonnerais probablement encore. J'ai été bien coupable envers toi ; je t'en fais des excuses publiques... Vous entendez, vous autres ? votre camarade est un brave homme ; je l'ai soupçonné sans preuve, sans indice ; je lui en demande pardon. Reviens à la maison quand tu voudras, mon ami, il y aura toujours de l'ouvrage pour toi ; et si jamais toi-même ou quelqu'un des tiens vous avez quelque besoin imprévu, quelque accident, quelque maladie, ne t'adresse pas à d'autres qu'à moi : ma bourse te sera toujours ouverte ; ce ne sera pas une charité, ce sera la réparation incomplète d'une injustice que je me reprocherai toute ma vie.

La cuiller d'argent.

Ce magistrat venant, en pleine place publique, faire amende honorable à un portefaix pour un soupçon qu'il n'avait pas même divulgué, nous paraît un des plus beaux exemples de loyauté chrétienne que l'on puisse rencontrer, un de ces traits qui touchent au sublime par leur simplicité même et dont on ne trouverait peut-être d'analogue que dans la vie des saints.



Encore une histoire d'objet perdu et retrouvé. C'est très souvent dans des cas semblables qu'on juge de ses serviteurs avec une précipitation déplorable et en mettant sur leur compte des disparitions de bijoux, d'argent, etc., qui sont dues à un fait purement accidentel, souvent même à la négligence du propriétaire. Ici pourtant, nous devons savoir gré à l'avocat qui se trouve encore en cause, de sa discrète et loyale manière d'agir. Pourquoi ces procédés, le sage modération et de charitable prudence sont-ils si rares ?...

Alphonse Regnaud était un des avocats les plus occupés du barreau de Lyon et qui gagnaient le plus d'argent. Il ne donnait pas tellement de temps aux travaux de sa profession qu'il ne lui en restât pour les œuvres sociales et chrétiennes. Il aimait tout particulièrement les jeunes ouvriers et s'efforçait de leur être utile. C'était le plus intrépide quémendeur de places et d'emplois qui se pût voir.

Tous ses protégés cependant ne lui firent pas honneur. Il y en eut un entre autres qui se rendit coupable de menus larcins dans un magasin d'épicerie où il était vendeur. Il s'agissait d'une boîte de figes, d'une petite caisse de raisins secs et de deux pots de confitures. Après avoir sévèrement réprimandé le jeune voleur, l'avocat, se laissant toucher par son repentir et ses larmes, se chargea de le défendre au tribunal correctionnel devant lequel il était traduit par le rigide épicier. Regnaud obtint l'acquiescement de son client.

Un incident survint un jour qui le découragea. Voici com-

Ne jugez pas sur les apparences

ment il s'en ouvrit à un vieil ami dont il reçut la visite, M. Fournel.

— Vous connaissez, lui dit-il, Louis, mon vieux valet de chambre ? C'est un de ces serviteurs fidèles, discrets, dévoués, dont la race va se perdant et qu'on doit ménager autant par intérêt que par reconnaissance.

Il y a environ quatre mois, Louis me parla d'un neveu qu'il avait à la campagne. Joseph Genron, après avoir obtenu à seize ans un brevet d'instituteur, se trouvait sans emploi et sur les bras de ses parents, fermiers des environs de Roanne. Louis me demanda de lui procurer une place.

--- C'est bon, lui dis-je ; fais venir ton neveu. Je payerai son voyage et verrai après examen ce qu'il est possible de faire de lui.

Louis ne se fit pas répéter l'invitation. Vingt-quatre heures plus tard il me présentait le jeune Genron. Le petit campagnard avait bon air sous sa veste toute neuve. Les joues un peu pâles et plus de nerfs que de muscles. Ce garçon n'était pas fait pour remuer la glèbe, et avec la meilleure volonté du monde, il ne ferait qu'un mauvais laboureur. Je l'interrogeai sur la grammaire, le catéchisme, l'histoire sainte, l'histoire de France et je fus très satisfait de ses réponses. L'idée me vint d'employer Joseph comme petit secrétaire et commissionnaire. Dans dix-huit mois ou deux ans je le placerais chez un notaire ou chez un avoué. Il pourrait alors gagner sa vie et même un peu d'argent.

Les quatre premiers mois se passèrent très bien ; une jolie écriture, de l'orthographe, de la modestie, de l'activité. Ma femme et mes enfants étaient enchantés du petit élève qui trouvait moyen, sans négliger son travail, de leur rendre une foule de services. Le cocher, la cuisinière, la femme de chambre qui n'avaient pas vu de bon œil, paraît-il, l'arrivée du neveu de Louis, ne tardèrent pas à l'apprécier.

Tout allait pour le mieux lorsqu'une tuile est venue me tomber sur la tête.

Je crois, sans me flatter, avoir de l'ordre et savoir ce que je

La cuiller d'argent.

fais de mon argent de poche. Chaque soir je fais rapidement et exactement ma caisse. Or, il y a huit jours je ne trouvai plus un louis de vingt francs que j'avais tiré de mon porte-monnaie et placé en évidence sur mon bureau, près de mon écritoire, pour le donner à une religieuse quêteuse dont ma femme m'avait annoncé la visite.

J'étais sorti un instant, cinq minutes à peine. Lorsque je rentrai, le louis brillait par son absence. Joseph était seul dans mon cabinet ; personne n'y était entré pendant ma courte absence ; vous avouerez qu'il y avait matière à soupçon. J'éloignai les réflexions qui me venaient, m'efforçai de ne plus penser à ce petit accident et n'en parlai ni à Joseph, ni à Louis, ni à personne.

Un mois plus tard je constatai la disparition de deux louis, disparition arrivée dans les mêmes circonstances que la précédente, c'est-à-dire dans mon cabinet, pendant mon absence et lorsque Joseph Genron était seul à quelques pas de la cheminée sur laquelle j'avais posé mes deux louis. Cette fois une enquête sérieuse s'imposait. Je commençai par interroger mon jeune secrétaire qui nia énergiquement et se répandit en pleurs et en protestations.

Mais, lui répondis-je, mon argent n'a pas pu s'envoler par la porte ou la fenêtre. Tu reconnais que personne n'est entré pendant ma courte absence. Que sont devenus mes deux louis ?

Nouvelles protestations d'innocence accompagnées d'un torrent de larmes.

Voici trois jours que cette affaire fort désagréable a eu lieu et je n'ai pas encore pris de décision. J'ai recommandé à Joseph de garder un silence absolu. J'aurais trop de peine à voir le désespoir de mon vieux valet de chambre qui est la probité et la délicatesse en personne. J'ai bien envie de renvoyer purement et simplement le jeune Genron à ses parents. C'est à eux de corriger ses défauts naissants et de surveiller sa conduite. Je n'en ai, moi, ni le temps, ni le goût, ni heureusement l'obligation. Qu'est-ce que votre sagesse pense de tout cela, mon cher ami ?

Ne jugez pas sur les apparences

– *Ma sagesse estime, répondit M. Fournel, que la culpabilité de votre petit secrétaire n'est pas démontrée du tout. Un louis, deux louis peuvent ne pas se retrouver sans avoir été nécessairement volés. Vous me dites que le jeune Genron est intelligent ; il ne se serait pas montré tel en commettant ces deux vols, dans des circonstances où lui seul pouvait être soupçonné et accusé.*

– *Est-ce à vous, mon cher ami, répondit l'avocat, qu'il faut apprendre que la passion du vol et la cupidité ne raisonnent pas et aveuglent ceux qu'elles possèdent ?*

– *Non, mais j'ai vu plusieurs fois de près le neveu de votre valet de chambre, il n'a pas du tout la physionomie d'un voleur. Voyons ! avez-vous cherché soigneusement vos louis !*

– *Comme je chercherais dans un dossier un papier d'où dépendrait le gain d'une cause importante.*

– *Il faut chercher encore.*

– *Et où ? j'ai fait ma caisse, j'ai bouleversé tous mes papiers, j'ai épousseté le manteau de la cheminée, les meubles, jusqu'au parquet de mon cabinet.*

– *Avez-vous fouillé vos poches ?*

– *J'oubliais de vous le dire. C'est la première chose que j'ai faite.*

– *Il y a souvent des déchirures aux poches.*

– *Les miennes n'en ont pas. D'ailleurs je suis sûr d'avoir posé mes louis sur mon bureau, je venais de les prendre dans mon coffre-fort, qui est à côté.*

– *Et êtes-vous sûr de ne pas les avoir repris ?*

– *Oui, car je les aurais trouvés dans mon porte-monnaie.*

– *Vous pouvez les avoir mis dans une de vos poches. Croyez-moi : ne prenez pas de décision avant d'avoir inspecté sérieusement votre redingote, votre gilet et votre pantalon ; un louis a bientôt glissé entre la doublure d'une poche ou d'un gousset.*

– *C'est sérieux ce que vous me dites là ?*

– *Très sérieux.*

– *Eh bien ! ce soir, en me couchant je procéderai à un exa-*

La cuiller d'argent.

men minutieux de mes poches.

Le lendemain, M. Fournel vit entrer chez lui l'avocat, l'air aussi radieux que s'il venait de sauver un innocent des travaux forcés ou de la guillotine.

– Vous êtes donc sorcier, Fournel ? dit-il.

– Pas que je sache.

– Eh bien ! vous l'êtes sans le savoir. Devinez où j ai trouvé mes trois louis ?

– Dans quelque poche ou gousset de vos habits ?

– Niez donc encore que vous soyez sorcier ! Je les ai trouvés dans la doublure de mon gilet. Ils ont glissé par une légère déchirure du gousset où je les ai mis machinalement. Ils seraient restés là longtemps sans votre conseil. Comment vous est venue l'idée de me faire fouiller mes poches ?

– Outre qu'il était assez naturel, le conseil que je vous ai donné m'a été suggéré par une réminiscence. Lorsque j'avais dix ans et que je fréquentais l'école primaire de ma petite ville natale, mon imagination fut vivement impressionnée par une historiette que je trouvai dans la Morale en action, un livre où l'on nous apprenait à lire.

Un bon bourgeois ayant perdu un louis accusa un jeune domestique de le lui avoir volé. L'adolescent fut conduit en prison. Il allait être traduit devant le tribunal de justice correctionnelle, lorsque son maître trouva la pièce d'or dans la doublure de son pantalon.

– Vous profitez de vos lectures, vous, mon cher. Vous ne sauriez croire combien je suis content. J'ai fait mes excuses à Joseph et l'ai embrassé. Il a encore pleuré, mais de joie cette fois.



Terminons ce chapitre par l'anecdote de la tabatière du général, que vous connaissez peut-être déjà, chers Lecteurs, mais qu'il ne sera pourtant pas inutile de relire, car elle

Ne jugez pas sur les apparences

contient un bel exemple et une salutaire leçon.

Un général avait invité tous les officiers de son régiment à dîner chez lui. Pendant le repas, on admira beaucoup une tabatière en or, que le maître de la maison avait posée sur la table, près de lui, et qui bientôt passa de main en main. Au dessert, le général veut offrir du tabac à un de ses convives ; il cherche sa tabatière, qui ne se retrouve pas.

Tous les officiers se lèvent spontanément et demandent à être fouillés ; un seul d'entre eux, un jeune lieutenant, rougit, se trouble, balbutie. Le général remarque cet embarras du jeune homme, le juge coupable ; mais afin de ménager l'honneur du corps et l'avenir du jeune officier, dont il connaît et estime la famille, il coupe court aux protestations générales. « Nous sommes ici tous gens d'honneur, et le soupçon ne peut se porter sur personne, » dit-il avec un sourire bienveillant, et il ajoute : « La tabatière a sans doute roulé sous quelque meuble ; les domestiques la chercheront. » Puis il s'efforce de réveiller la gaieté et l'entrain. Par malheur il n'avait pas été seul à remarquer l'hésitation du lieutenant ; et la froideur dont ce dernier était devenu l'objet, les regards de mépris qui involontairement se portaient de son côté, indiquaient suffisamment à quel point tous les soupçons étaient concentrés sur lui.

La soirée fut triste, embarrassée, sans entrain, et quand le général rentra chez lui, il resta tout absorbé dans ses réflexions. Mais qui dira l'angoisse du malheureux jeune homme, qui sentait sa carrière compromise par ce fatal événement ? Qui dira surtout l'émotion poignante qui le saisit le lendemain matin lorsqu'on vint l'avertir que le général le demandait ? Il se présenta tout tremblant. Quels reproches l'attendaient ? Allait-on lui demander sa démission ?...

Le général s'avance avec empressement à sa rencontre, et lui serrant la main : « Je suis d'autant plus désolé de ce qui s'est passé hier, lui dit-il, que cette malheureuse tabatière a été retrouvée par mon valet de chambre dans la doublure de mon habit, où elle avait glissé par une fente de ma poche. Mais maintenant qu'aucun soupçon ne peut vous atteindre, m'expli-

La cuiller d'argent.

querez-vous, monsieur, le motif de cette répugnance que vous avez montrée hier lorsque vos camarades ont proposé de vider leurs poches ? » Le jeune homme eut un instant d'indécision ; puis, relevant la tête, il répondit avec franchise : « Mes parents sont pauvres, mon général ; ils ont fait de grands sacrifices pour mon éducation, et il est bien juste qu'à mon tour je fasse quelque chose pour eux. Je leur envoie chaque mois la moitié de ma solde, et, pour vivre avec le reste, j'ai dû, sous prétexte de santé, m'abstenir de manger à la pension avec mes camarades : je dîne comme je peux, et hier, au moment où votre invitation m'est parvenue, je venais d'acheter mon frugal dîner : un morceau de pain noir et une saucisse que j'avais encore dans ma poche lors de l'affaire de la tabatière. Vous jugez quelle a été ma confusion à la pensée des quolibets qui suivraient cette découverte. – Vous êtes un bon fils, monsieur, s'écria le général, et vous pouvez compter sur moi pour votre avancement. En attendant, veuillez accepter ma table, où votre couvert sera mis chaque jour, afin que vous puissiez continuer d'aider vos parents sans nuire à votre santé. La confiance que vous m'avez faite ne sera connue de personne, mais tout le monde saura que je vous tiens pour un homme d'honneur. Quant à la tabatière, permettez-moi de vous l'offrir comme un gage de mon estime et de mon dévouement ».

7 - « C'est moi qui l'ai tuée ?... »

La comtesse de Linancourt avait deux filles, pour la toilette desquelles elle faisait quelquefois travailler une jeune ouvrière, très estimable à tous égards. Julienne, c'était son nom, avait perdu son père ; quant à sa mère, à la suite d'une grave maladie, elle était restée paralytique et hors d'état de gagner sa vie. C'était donc julienne avec ses dix-sept ans, qui était le soutien et l'ange consolateur de cette mère infirme, et qui devait, par son travail, lui procurer le nécessaire et adoucir ses maux.

Une couturière très en vogue, nommée Mule Dumont, lui donnait de l'ouvrage qu'elle faisait chez elle en gardant sa mère ; le soir elle reportait ce qu'elle avait fait dans la journée et rapportait l'ouvrage du lendemain. C'étaient là ses seules promenades, après quoi elle venait donner à souper à sa mère et se retirait dans un petit cabinet pour prendre un repos bien mérité.

Cependant julienne désirait augmenter un peu le produit de son labeur : la pauvre enfant s'imagina qu'elle pourrait prendre chaque nuit quelques heures sur son sommeil pour doubler, s'il était possible, le salaire que lui donnait M^{me} Dumont.

Un soir donc, après avoir servi le souper de sa mère et l'avoir vue s'endormir, elle sortit sans bruit, ferma doucement la porte de sa maison et courut à toutes jambes chez M^{me} Dumont pour lui confier son projet et lui demander de l'ouvrage en quantité double de ce qu'elle lui avait donné quelques heures auparavant. Malheureusement M^{me} Dumont, malade d'une migraine, s'était couchée de bonne heure. Elle

Ne jugez pas sur les apparences

dormait profondément quand julienne frappa à sa porte, et ne l'entendit pas.

La pauvre fille se trouvant ainsi seule dans la rue à neuf heures et demie du soir, fut cruellement désappointée de ne pouvoir se faire entendre, et elle reprit tristement le chemin de son humble logis, l'âme accablée par un douloureux pressentiment. Hélas ! ses craintes ne devaient que trop tôt se réaliser, car lorsqu'elle voulut mettre sa clef dans la serrure pour rentrer chez elle, un obstacle invincible s'y opposa. Une main étrangère avait glissé un corps dur dans l'ouverture où devait entrer la clef, et tous les efforts que faisait la pauvre julienne ne servaient qu'à l'enfoncer davantage et à lui opposer une résistance plus insurmontable. Pendant ces vaines tentatives, dix heures sonnèrent ; peu d'instant après une patrouille de police vint à passer. Les agents qui la composaient, ayant remarqué, dans l'obscurité d'une rue étroite et peu fréquentée, une femme qui essayait d'ouvrir ou de forcer une porte, supposèrent immédiatement une intention coupable. La personne pouvait avoir cent bonnes raisons de faire ce qu'elle faisait ; nos hommes n'en soupçonnèrent qu'une mauvaise. Aussitôt ils l'entourèrent et, sans égard pour ses prières, ses larmes et ses protestations d'innocence, ils l'entraînèrent au corps de garde où elle fut déposée pour attendre le jour et être ensuite conduite devant le procureur et de là en prison s'il y avait lieu.

Nous devons à la vérité de dire que l'officier du poste l'interrogea ; mais la malheureuse fille était si troublée, si affligée en pensant à sa mère, et si honteuse de se voir ainsi entourée d'hommes qu'elle ne connaissait pas, que ses réponses se sentirent de son émotion et laissèrent dans l'esprit de l'officier des doutes sur la probité de la pauvre Julienne. On la déposa dans une petite chambre obscure, attenante à la salle commune du corps de garde ; et là, dans les longues heures de la nuit, la pauvre enfant eut le temps de se torturer la tête par les plus cruelles réflexions. Sa mère surtout était l'objet de sa douleur et de ses craintes : qu'allait-elle penser lorsqu'à minuit elle ne verrait pas sa julienne lui apporter comme de coutume un

« C'est moi qui l'ai tuée ?... »

bouillon pour la soutenir pendant le reste de la nuit ? La pauvre petite croyait entendre la voix de sa mère l'appeler et se désoler de ne pas recevoir de réponse. Son cœur se brisait devant cette illusion de tendresse filiale et ses pleurs redoublaient ; mais les soldats qui l'entendaient gémir attribuaient ses douleurs à la crainte qu'elle éprouvait sans doute d'être reconnue pour voleuse.

Enfin la lucarne de l'espèce de prison où souffrait si injustement la malheureuse julienne, laissa pénétrer les premiers rayons du soleil. Ayant eu le temps de recueillir ses idées, lorsqu'on vint ouvrir la porte de la chambre où elle était, elle se jeta aux genoux de l'officier, lui protesta que c'était la porte de sa propre maison qu'elle cherchait à ouvrir et le supplia avec un tel accent de vérité de la faire reconduire jusque chez elle et d'interroger les voisins sur son identité, que l'officier y consentit. Il la fit suivre par quelques agents et la pauvre enfant se mit à marcher aussi vite que son escorte le lui permit.

Arrivée à sa porte, elle présenta sa clef à l'ouverture de la serrure et le même obstacle que la veille l'empêcha d'ouvrir. Alors elle appela deux ou trois personnes du voisinage, leur raconta en pleurant ce qui lui était arrivé et le motif qui l'avait fait sortir si tard la veille ; puis elle les pria de dire devant les agents qui l'accompagnaient s'il était vrai qu'elle habitât cette maison avec sa mère.

Les voisins s'empressèrent de répondre affirmativement, et les hommes de la police déclarèrent à julienne qu'elle était libre.

C'était beaucoup sans doute, mais ce n'était pas tout. Il fallait ouvrir sa porte et aller consoler sa mère. Un serrurier fut appelé, et après un quart d'heure d'efforts, il retira de gros grains de sable de la serrure ; à l'instant Julienne put y introduire la clef et rentrer chez elle. Mais quel triste spectacle s'offrit à ses yeux ! Sa mère, étendue sans connaissance sur le bord de son lit, avait la bouche ouverte et les yeux fixes ; à peine un reste de chaleur et une respiration entrecoupée laissaient-ils apercevoir que la vie ne l'avait pas encore entière-

Ne jugez pas sur les apparences

ment abandonnée.

Julienne éperdue se laissa tomber en poussant des cris de douleur sur le corps de sa malheureuse mère. Deux voisines qui l'avaient suivie chez elle s'empressèrent d'aller appeler un médecin qui, en arrivant, déclara que cette femme était frappée d'apoplexie et qu'elle n'avait plus que quelques instants à vivre. Cette triste prédiction ne s'accomplit que trop tôt, et l'infortunée julienne, moins de deux heures après sa rentrée dans son domicile, s'y trouva seule en face du cadavre de sa mère, et il lui resta la douloureuse certitude que son absence avait causé la crise qui venait de la rendre orpheline. On voyait, par le dérangement du lit, que sa mère avait fait des efforts pour en sortir, et on put présumer que cette pauvre femme, n'entendant pas sa fille lui répondre, la croyant peut-être malade, avait voulu se traîner auprès d'elle : dans cette lutte entre la faiblesse et une volonté désespérée, l'apoplexie s'était déclarée et avait frappé mortellement la malheureuse mère.

Maintenant, soulevons le voile qui cache l'origine de cette déplorable catastrophe. Elle est encore due à un jugement téméraire, à la supposition injuste d'un esprit malveillant, doublé toutefois d'une insigne méchanceté. Julienne, comme nous l'avons dit, travaillait de temps en temps pour M^me de Linancourt. Une invitation pour une soirée avec concert venait d'être adressée à cette dame et à ses deux filles. Flavie, la plus jeune, voulant une mise très distinguée pour la circonstance, eut l'idée de faire changer la coupe du corsage d'une robe de crêpe rose qu'elle ne portait qu'aux jours de grande fête. Un désir pour elle, une fois conçu, devenait un tourment jusqu'à ce qu'il fût satisfait. Il fallut donc, pour lui faire passer une nuit tranquille, que sa mère lui permit d'aller le même soir, à neuf heures et demie, avec sa bonne, chez julienne, pour lui expliquer ses intentions au sujet de ce corsage, et lui confier elle-même cet important ouvrage. Arrivée devant la porte de julienne, Flavie frappa une première fois, puis une seconde, et ne recevant point de réponse, elle laissa libre cours à ses soup-

« C'est moi qui l'ai tuée ?... »

çons.

La rue venait d'être pavée depuis peu et le sol était couvert de sable. Flavie se baissa et en ramassa une poignée en disant :

« Ah ! l'étourdie ! la paresseuse ! elle est sortie et m'a fait faire une démarche inutile ! Eh bien, je lui apprendrai à courir la nuit et à n'être pas chez sa mère quand j'ai besoin d'elle ! »

En même temps, elle avançait la main pour glisser les grains de sable dans la serrure.

Sa bonne, excellente femme, qui l'avait élevée et qui connaissait sa malice, lui saisit le bras et voulut l'empêcher de faire cette mauvaise action ; mais, vive comme elle l'était et excitée par la contradiction, Flavie dégagea son bras et les malheureux grains de sable furent introduits dans la serrure. Ce fut le point de départ de tous les malheurs que nous avons racontés.

La nouvelle de la mort de la pauvre veuve qui avait été victime, de ces soupçons et de cette cruelle malice, ne tarda pas à arriver jusqu'à l'hôtel de Linancourt, avec toutes les circonstances qui l'avaient causée. La bonne de Flavie, indignée, eut le louable courage de faire sentir à sa jeune maîtresse combien elle était coupable et quels reproches elle devait s'adresser. Avoir occasionné la mort d'une pauvre femme et rendu sa fille orpheline, outre tous les déboires et les chagrins dont elle fut abreuvée pendant une nuit, n'était-ce pas un crime énorme ?

Flavie demeura quelque temps atterrée, pétrifiée. Elle ne pouvait s'empêcher de faire cette désespérante réflexion : « C'est moi qui l'ai tuée !... » Mais la vérité m'oblige à dire, – car ceci n'est pas un roman ni un conte, – que la malheureuse enfant ne fut point pour cela corrigée. Son vilain caractère, après s'être momentanément dissimulé, reprit le dessus, et elle redevint moqueuse, malicieuse, méchante en un mot ; elle fit le tourment de son entourage et vieillit dans son humeur rageuse et malfaisante ; aucun jeune homme en effet ne voulut unir son sort à celui d'une personne aussi redoutable. Il y aurait une autre histoire à écrire après celle de ses perfidies : ce serait

Ne jugez pas sur les apparences

celle des mille désagréments et petites vengeances qu'elle s'attira, ainsi que des désenchantements qui empoisonnèrent sa vie. Un tel récit offrirait trop peu d'intérêt. Puisse du moins l'exemple que nous venons de rapporter profiter à nos lecteurs !

8 - Tout ce qui reluit n'est pas or.

« Mon pauvre garçon, tu veux aller à Paris, tu as tort. Mais puisque mes conseils ne sont pas écoutés, souviens-toi toujours que tout ce qui reluit n'est pas or ; que la flatterie, si douce pour la vanité, ne vaut point un avis sévère et un avertissement profitable.

– Mon oncle, je serai fidèle à la mémoire de mes parents, et soyez bien tranquille pour ma conduite.

– J'aurais voulu, mon ami, te donner plus d'argent que cette pièce de vingt francs ; mais tu le sais, je ne suis pas riche, et, partageant avec les pauvres le peu de monnaie qui me vient, il m'est impossible de faire plus en ce moment. J'aurais bien désiré aussi te démontrer péremptoirement toute l'importance de ce que je te disais tout à l'heure, te prouver combien les choses qui nous paraissent bonnes sont souvent mauvaises, combien les choses qui nous paraissent mauvaises sont parfois utiles. Je n'en ai ni le temps ni le courage. Avec la pièce de vingt francs que tu as dans ta bourse, je veux que tu emportes dans ton havre-sac deux flacons que je gardais depuis longtemps dans ma cave, et qui seront pour toi un élixir tout moral, un remède contre la mauvaise conduite, et la preuve efficace de tout ce que je n'ai point le temps de te démontrer. »

C'était entre un paysan de dix-huit à vingt ans et un bon ecclésiastique à tête blanche qu'avait lieu ce petit colloque, dans un des plus pauvres pays de la France, un matin, presque à l'aube du jour, au milieu du modeste jardin d'un très modeste presbytère.

Ambroise Sotter avait perdu son père et sa mère, et, décidé

Ne jugez pas sur les apparences

d'aller tenter fortune à Paris, il était venu rendre une petite visite à son brave oncle le curé. C'était par déférence bien plus que par intérêt. Il avait déjà une centaine de francs dans sa poche, et, par conséquent, se croyait aussi riche qu'un millionnaire. Il avait de l'intelligence et du cœur, et s'estimait intérieurement autant que peut, le faire un des notables de nos académies. Donc la pièce d'or fit plaisir à Ambroise ; mais l'effet le plus flatteur fut celui des deux bouteilles que son oncle tira d'une vieille armoire, deux bouteilles cachetées pleines de poussière, et munies l'une et l'autre d'une majestueuse étiquette !

Sur l'une des bouteilles était écrit le mot baroque : Ali-cante ; sur l'autre on pouvait lire le mot plus baroque encore : Sedlitz.

« Mon cher Ambroise, dit l'ecclésiastique en présentant la première bouteille à son neveu, tu pourras user, mais bien modérément, du liquide que contient ce flacon. Quant à celui que renferme cette seconde bouteille, il pourra te rendre de grands services. Ménage donc le premier et ne crains rien avec le second. »

Ambroise, après avoir entouré de paille les deux bouteilles de son oncle, les glissa dans le sac où se trouvaient ses hardes, son pécule et ses champêtres provisions. Puis il chargea le tout sur ses épaules, embrassa le vénérable prêtre, promit de lui écrire bientôt et partit.

Le jeune voyageur fit cinq à six lieues sans désemparer, et, après avoir mangé avec un appétit digne de la circonstance, il se remit résolument en route.

Le chemin était dur, la route avait presque disparu sous la neige ; à un endroit, par suite d'un récent tremblement de terre, le sol était encore obstrué par les décombres. Malgré cela, Ambroise fut obligé de marcher sept à huit lieues avant de trouver une auberge, c'est-à-dire un lieu de repos, un gîte pour la nuit.

Comme il était tard, et que dans cette auberge on n'attendait plus aucun voyageur, Ambroise n'y trouva qu'un lit fort

Tout ce qui reluit n'est pas or.

dur et un souper bien lamentable. Du pain de quinze jours, un morceau de lard qui ressemblait à du cuir, du cidre tourné et nauséabond !

Le voyageur mangea parce qu'il était fatigué et que l'appétit est capable de faire avaler les plus épouvantables morceaux. Mais son appétit ne fut point assez fort pour l'empêcher d'apprécier à sa valeur toute cette rude et indigeste nourriture. Aussi, rentré dans la chambre ou plutôt dans l'étroit cabinet que l'aubergiste avait bien voulu lui louer, Ambroise, se rappelant les deux fines bouteilles données par son oncle le curé, ouvrit son sac et passa l'inspection des flacons qu'il contenait.

Il avait un tire-bouchon emmanché au couteau qu'en vrai campagnard il gardait toujours sur lui, et, comme la première bouteille portait le nom de Sedlitz

« Bon, dit notre jeune homme, c'est là précisément celle que mon oncle m'a dénoncée comme excellente et capable de me rendre les plus grands services ; voici l'occasion, la circonstance... Débouchons ! »

Et il ouvrit résolument la bouteille, et comme il n'avait point de verre à sa disposition, il but tout simplement au goulot.

Il s'attendait à quelque liquide agréable, et par conséquent il avala du premier coup une formidable gorgée.

« Oh ! l'horreur ! Pouah ! que c'est amer ! »

Ambroise abaissa bien vite le flacon et le plaça bien loin en faisant la plus laide grimace.

« Ah ça ! mon oncle a donc voulu m'attraper en me faisant cadeau d'une pareille boisson ! Après ça, peut-être s'est-il trompé le cher homme. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en abuserai pas. Voyons si l'autre est du même tonneau, elle est peut-être plus amère encore. C'est la bouteille dont mon oncle m'a dit de me défier. Voyons pourtant. »

A peine la bouteille d'alicante fut-elle débouchée, qu'elle répandit un arôme savoureux qui fit redresser la tête d'Ambroise et l'obligea en quelque sorte à un long reniflement de satisfaction.

Ne jugez pas sur les apparences

« Je ne sais pas si cela sera mauvais ; mais, au goût, ça chatouille agréablement le nez, en attendant. »

Alors Ambroise essaye de boire quelques gouttes du liquide. Vite il claque des lèvres, il écarquille les yeux, et toute sa figure s'épanouit.

« Mais c'est bon, très bon ! Évidemment mon oncle s'était trompé ; il m'a dit de me défier de cette bouteille, et c'est celle-là précisément qui me fera du bien. »

Il but une seconde lampée, puis deux, puis trois ! Bref, il avala la bouteille presque tout entière.

Chers lecteurs, vous vous doutez bien de ce qui arriva, c'est qu'Ambroise perdit la raison, car le vin d'Alicante est l'un des plus capiteux que l'on puisse rencontrer.

Ambroise non seulement perdit la raison, mais il eut à subir une indigestion déplorable, et comme, par une honte instinctive, Ambroise avait replacé dans son havre-sac la bouteille qui avait causé son ivresse et son indigestion, comme l'aubergiste ne savait à quoi attribuer le délire du voyageur et tous ses autres accidents, il fit monter un homme à cheval et envoya chercher un médecin qui se trouvait à deux ou trois lieues de là.

Quand l'officier de santé se présenta, il constata un tel désordre dans les organes digestifs, qu'il ordonna une médecine, et il invitait l'entourage à faire chercher le médicament, lorsque tout à coup ses yeux tombèrent sur la bouteille d'eau de Sedlitz.

« Eau de Sedlitz ! Une bouteille ici ! En vérité, c'est la Providence qui l'envoie. Vous allez boire toute cette bouteille, mon cher garçon, verre par verre, et vous verrez que cela vous rendra service.

J'y ai goûté déjà et j'ai trouvé ça mauvais.

Il ne s'agit pas du goût qu'un remède peut avoir, mais bien de ses vertus et de son efficacité. »

Ambroise obéit, et, dès le soir complètement rétabli de son indisposition, il se redisait, en les approuvant, les conseils de son vieil oncle

Tout ce qui reluit n'est pas or.

« Tout ce qui reluit n'est pas or ; ce qui est amer à la bouche est souvent bon à l'estomac, et ce qui semble bon au goût ne l'est pas toujours pour la santé. »

S'il ne faut pas juger de la vertu d'une liqueur par les apparences, par son parfum, son goût, le bien-être qu'elle procure, combien faut-il se garder davantage encore de juger les gens sur leur mine !...

9 - Dans les Pyrénées.

Cette excellente maxime « qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine » trouve tout particulièrement son application en voyage, et davantage encore lorsqu'on se trouve en pays étranger. Que de fois alors on risque d'être la dupe de ces personnes à l'air doucereux, aux manières avenantes, qui sous ces dehors hypocrites, cachent une âme cupide et ne songent qu'à exploiter à leur profit la simplicité trop confiante des étrangers ! Mais plus souvent peut-être, c'est le contraire qui arrive : on croit lire des intentions perverses sur la mine rébarbative de ceux avec qui l'on traite ; leur ton bourru, leurs manières brusques ou grossières font supposer qu'on a affaire à des voleurs. Que d'exemples de ce genre on rencontre dans les relations des touristes ! Nous rapporterons ici l'aventure de deux braves ouvriers, Antoine et Joseph, serruriers de leur état...

Ils se rendaient à Pau où ils savaient qu'on avait en ce moment besoin d'un renfort d'ouvriers connaissant la serrurerie. Leur route était facile et directe ; mais Joseph persuada à Antoine d'aller à Arrens voir un de ses oncles, qui assurément les recevrait bien et les gratifierait de quelques vieux louis enterrés dans certain coin de son jardin ou de sa cave. Ils s'acheminèrent du côté des Pyrénées. Le voyage fut heureux, et tous deux marchaient gaiement, saluant les voyageurs qu'ils rencontraient sur la route, car en ce pays c'est une politesse à laquelle le dernier des paysans ne voudrait pas manquer. Ils arrivèrent jusqu'à Argelès, s'y reposèrent une nuit et repartirent le lendemain pour Arrens. Mais au lieu de suivre le Gave d'Auzun, qui les eût menés directement, ils se fièrent à des ren-

Ne jugez pas sur les apparences

seignements qu'ils crurent comprendre pour couper à travers les montagnes, et se mirent en route. Ils marchèrent une bonne moitié de la journée, toujours trompés par la réponse favorite des habitants du pays : « Tout droit ! tout droit ! » réponse qu'ils font à toutes les questions.

Ce ne fut que vers une heure de l'après-midi que Joseph et Antoine commencèrent à s'apercevoir que depuis sept heures qu'ils montaient, ils devaient avoir fait les trois lieues qui séparent Argelès d'Arrens. Ils montèrent encore quelque temps, et aperçurent quatre ou cinq villages au pied de la montagne. mais lequel était Arrens, ou plutôt Arrens était-il parmi ces villages ? Ils se décidèrent à descendre à tout hasard : mais avant de reprendre leur marche, ils s'assirent au pied d'un houx qui croissait là comme par hasard, et ils se mirent à manger le pain et le morceau de lard qu'ils avaient dans leur havre-sac. La fatigue s'était fait sentir pendant le repas, et ils demeurèrent longtemps à se reposer et à dormir. A leur réveil, la nuit était tombée, la lune absente, ils marchaient à tâtons ; enfin ils aperçurent une lumière à travers les arbres : ils y coururent et virent qu'ils étaient près d'une maison. Une enseigne qui pendait à la porte leur dit que c'était une auberge : ils frappèrent, et pendant qu'ils attendaient, Joseph dit tout bas à Antoine :

– C'est un pays de brigands ici ; c'est peut-être une maison de voleurs !

Antoine rit de la peur de Joseph ; mais lorsqu'on leur eut ouvert et qu'ils furent entrés, Antoine ne rit plus. Il y avait une douzaine d'hommes dans la chambre, tous rangés autour du feu. Jamais Antoine n'avait vu de pareilles figures. C'étaient des hommes robustes, assez proprement habillés avec leurs culottes courtes, leurs espadrilles attachées à la jambe par des lanières de cuir, leurs bérêts bleus et leur veste sur l'épaule. Tous tenaient un long bâton et se chauffaient silencieusement ; mais il y avait quelque chose d'inquiet et de sinistre dans leur physionomie ; ils semblaient écouter le moindre bruit venant du dehors. De temps en temps, un mot laconique s'échangeait entre eux.

Dans les Pyrénées.

– Belle journée ! disait l'un. Combien pour ta part ?

– Deux.

– Où sont-ils ?

– Enterrés, tu sais, avec les autres.

Antoine et Joseph se regardèrent et devinrent pâles comme des morts. En ce moment, on entra sans frapper, et l'on vit deux gendarmes. Tous les hommes échangèrent un coup d'œil rapide, et quelques-uns cachèrent des pistolets qu'ils portaient à leur ceinture. L'un d'eux, qui fumait dans le coin de la cheminée, se mit à chantonner. Les gendarmes s'approchèrent de lui et lui demandèrent son passeport. Il tira gravement un papier crasseux de dessous sa veste, avec le papier un coutelas qui avait bien deux pieds de lame, et il se mit à nettoyer sa pipe avec la pointe, pendant que le gendarme lisait le passeport.

– Vous vous appelez Louis Baldera, et vous êtes Espagnol ? dit-il au paysan.

– Y a-t-il écrit Louis Baldera ? dit celui-ci.

– Sans doute, puisque c'est votre nom, reprit le gendarme.

– Alors c'est mon nom, puisque c'est écrit.

– Vous êtes négociant ?

– Y a-t-il écrit négociant ?

– Sans doute ; mais êtes-vous véritablement négociant ?

– S'il y a écrit négociant, je suis négociant.

– Que faites-vous de cette arme ? Vous savez bien qu'il est défendu d'entrer sur le territoire français ainsi armé.

– Armé, dit le paysan : on ne peut donc ni se curer les dents, ni couper son pain ? Bientôt on prendra des épingles pour des piques.

Les gendarmes, tout en faisant leur inspection, regardaient souvent du côté de la porte. Antoine s'imaginait qu'il allait arriver du renfort et qu'on allait attaquer et tuer ces misérables, et il cherchait déjà un moyen d'instruire les gendarmes qu'ils n'étaient pas de leur compagnie, lorsque Louis Baldera dit à ceux-ci

– Quoi ! vous vous en retournez ! Soupez avec nous.

Ne jugez pas sur les apparences

– *Volontiers, dirent-ils.*

– *Ce sont de faux gendarmes, pensa Antoine, qui sont ici pour rassurer les voyageurs ; car tous ces gens sont des brigands assurément.*

On soupe assez paisiblement. Quant vient l'heure de se retirer, Antoine entend Louis Baldera dire tout bas à l'aubergiste

– *Mets-les dans la chambre... tu sais...*

– *Oui.*

– *J'en voudrais une autre ! cria imprudemment Antoine.*

– *Une autre quoi ? dit l'aubergiste, qui ne s'était pas aperçu qu'Antoine écoutait.*

– *Dame ! dit Antoine en balbutiant, une autre...*

– *Une autre bouteille ? on vous la montera. Allons, il faut éteindre le feu. Au lit, plus vite que ça, vous voyez que vous êtes les derniers.*

Joseph et Antoine montèrent une espèce d'échelle, comme des moutons qu'on mène à la boucherie. Ils avaient remarqué que tous les voleurs étaient sortis furtivement, sans emporter de chandelle et sans être conduits par personne, comme eussent fait des voyageurs ordinaires. L'aubergiste les mena dans une grande chambre ayant un lit au coin, et les laissa en leur souhaitant une bonne nuit. Déjà Antoine et Joseph tremblaient de tous leurs membres ; mais ils tremblèrent bien plus quand ils entendirent l'aubergiste les enfermer à double tour. Alors, ils se regardèrent comme des hommes morts, et leur première idée fut de tenter de s'échapper. Quel surcroît d'épouvante ! la chambre n'avait pas de fenêtre, et le bout de chandelle qu'on avait laissé était près de s'éteindre. Ils n'osaient parler, et Antoine s'assit sur son lit en pleurant. Joseph, confiant en sa force prodigieuse, chercha partout un bâton ou quelque chose dont il pût faire une arme ; mais il ne trouva rien.

– *J'en étranglerai un du moins, s'écria-t-il.*

– *Mais moi, je n'étranglerai personne, et je serai égorgé, dit Antoine.*

– *Eh bien ! mon pauvre Antoine, reprit Joseph, j'en étran-*

glerei deux.

En ce moment leur chandelle s'éteignit, et ils demeurèrent d'abord dans une complète obscurité. Cette obscurité leur fit voir une lucarne par où venait un rayon de lune. Cette lucarne était à sept ou huit pieds du sol. Antoine monta sur un escabeau, et passa la tête dans la lucarne, mais ce qu'il entendit était bien épouvantable ; ce qu'il vit était bien horrible ; car les jambes commençaient à lui flageoler et Joseph, qui le voyait trembler, tremblait aussi en lui disant tout bas

– Qu'y a-t-il donc ?

– Il y a, dit Antoine, que j'ai vu ces hommes emporter deux à deux des sacs où il y a sûrement les cadavres des voyageurs.

– Des cadavres !

– Certainement, puisque d'autres qui étaient au pied du mur disaient tout bas : « Il ne peut entrer dans le sac ! » et que Louis, tu sais, Louis, ce brigand qui a parlé au gendarme, a répondu : « Eh bien ! coupe-lui la tête. »

Joseph devint froid à cette parole. Antoine était immobile. Tout à coup, ils entendirent monter l'échelle. Le courage de Joseph s'était évanoui, et ils se jetèrent sur le lit pour faire semblant de dormir. L'aubergiste entra ; il s'approcha d'eux avec une lanterne. Louis était avec lui. Celui-ci dit à l'aubergiste

– Crois-tu qu'ils soient capables de nous dénoncer ?

– Bah ! dit l'aubergiste, ce sont de pauvres ouvriers qui se sont égarés en allant à Arrens.

Quelle nuit passèrent Antoine et Joseph ! Le jour les trouva éveillés et sans avoir dormi. Lorsqu'ils en virent les premiers rayons, ils essayèrent de sortir de la chambre, et en trouvant la porte ouverte, ils descendirent précipitamment et allaient s'enfuir lorsque l'aubergiste les appela en criant

– Hé ! Hé ! les autres ? est-ce que l'on sort d'une honnête maison sans payer ?

– Non, certes, dit Antoine tout troublé, nous allions prendre l'air. Qu'est-ce que nous vous devons ?

– Vingt sous chacun pour le souper, et vingt sous pour le

Ne jugez pas sur les apparences

lit : trois francs.

– Voilà, dit Antoine.

Et dans son trouble, il tira la bourse où étaient ses louis, et les montra imprudemment à l'aubergiste.

– Diable ! dit l'aubergiste en les lorgnant du coin de l'œil ; voilà de bien beaux doubles louis.

– C'est-à-dire, des doubles louis, dit Antoine, ça en a l'air, mais...

– Est-ce que c'est de la fausse monnaie ? dit l'aubergiste d'un ton terrible.

– Non, certainement, non... mais..., enfin... tenez, voilà vos trois francs.

– Merci, dit l'aubergiste, et ne faites pas de mauvaise rencontre.

Ils partirent, et ayant rencontré un paysan, ils apprirent qu'ils étaient à plus de dix lieues d'Arrens. Ils prirent un guide et arrivèrent à la nuit chez l'oncle de Joseph.

Après les premiers embrassements, ils allaient lui raconter les terribles choses qu'ils avaient vues, lorsqu'au coin de la cheminée, ils aperçurent Louis Baldera qui fumait tranquillement. A cet aspect, ils demeurèrent confondus. L'oncle cependant, les ayant fait asseoir, passa dans une chambre avec Louis. Ils se hasardèrent à regarder par la porte entr'ouverte, et leur effroi fut à son comble quand Antoine reconnut les sacs aux cadavres. Ils allaient crier au secours, lorsque Louis, d'un coup de son grand coutelas, éventra l'un des sacs, et il en tomba une quantité de café en grains. L'oncle le prit dans ses mains, et il en parut satisfait. On alla à un autre, qui fut également poignardé c'était du sucre. Mais restait le sac qui était ensanglanté. et à travers lequel se dessinait, semblait-il, un cadavre. Louis s'en approcha de même, le défit, et en tira un porc énorme, duquel il coupa promptement une demi-douzaine de côtelettes que l'on fit griller pour le souper.

Les prétendus brigands étaient de vulgaires contrebandiers...

10 - Alexandre le Charbonnier.

Il y avait, au III^e siècle, dans la province de Pont, raconte saint Grégoire le Thaumaturge, un jeune homme du nom d'Alexandre, appartenant à une famille honorable qui lui procura le bienfait de l'instruction. Comme il avait des capacités, il devint un excellent philosophe, et il enrichit son esprit de toutes les connaissances qui pouvaient le faire estimer et honorer dans le monde. La nature l'avait largement pourvu de ses dons ; aussi attirait-il l'attention générale par la distinction de sa personne et ses talents. Sa vertu et sa piété surpassaient encore toutes ces qualités naturelles ; ayant été élevé dans les maximes de la morale chrétienne, il ne craignait rien tant que d'offenser Dieu, et n'avait rien plus à cœur que d'observer exactement tous ses commandements. Sa délicatesse de conscience fut si grande que, craignant de tomber dans les pièges de la vanité et surtout dans ceux de la luxure, il résolut de dissimuler ses avantages aux yeux de tous. En conséquence, il vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, et alla demeurer dans la ville de Comana, où il embrassa la profession de charbonnier, qui consistait à porter et à vendre du charbon de bois. Il aimait tellement à être méprisé, que non content d'avoir les mains et la figure noircies par la poussière du charbon, il portait des habits sales et déchirés. Il ne laissait pas cependant d'être assidu à l'église, de prier avec beaucoup de ferveur et de lire attentivement la parole de Dieu dans l'Ancien et le Nouveau Testament, ce qui faisait ses délices.

Pendant qu'il vivait ainsi dans l'obscurité, l'évêque de Comana vint à mourir, et les principaux dignitaires du clergé de la ville ne pouvant s'accorder sur le successeur qu'ils

Ne jugez pas sur les apparences

devaient lui donner, envoyèrent prier saint Grégoire, évêque de Néocésarée, de se transporter chez eux pour présider à leur élection et pour les aider à connaître celui que Dieu souhaitait pour son représentant auprès d'eux. Lorsqu'il fut arrivé, il trouva les sentiments fort partagés, mais unis sur ce seul point qu'ils s'arrêtaient au faux éclat du monde, et proposaient des hommes recommandables ou pour leur noblesse, ou pour leur fortune, ou pour leur éloquence et leur bonne grâce, ou pour quelques autres, qualités extérieures. Saint Grégoire écouta paisiblement toutes ces propositions ; mais il résolut d'attendre que Dieu lui fit connaître plus distinctement celui qu'il devait consacrer. Dans cet intervalle, il rassembla les prêtres et les clercs, avec les principaux citoyens, et après leur avoir expliqué les obligations d'un évêque, et combien il était important de faire en cela un bon choix, de peur de confier la conduite des ouailles de Jésus-Christ à un mercenaire, il leur dit qu'ils ne devaient pas arrêter leur attention sur des personnes considérables par leurs biens, leur naissance ou leurs services, qu'il serait imprudent d'exclure les autres moins connus, parce qu'il se trouve souvent dans les conditions médiocres de grandes âmes que leur vertu rend dignes de l'épiscopat.

Cette réflexion fut assez mal reçue de ceux qui avaient la principale part à l'élection. Un, entre autres, s'en moqua, et dit au Saint en riant : « Si les sujets les plus honorables de notre ville ne vous plaisent pas, il faut donc que nous prenions pour nous gouverner quelqu'un de la lie du peuple, et qu'au lieu de donner nos voix à ces hommes de mérite, nous les donnions par exemple à Alexandre le charbonnier, qui sera fort propre assurément avec ses haillons et sa figure de nègre, pour s'asseoir sur le trône de cette église ! » A ces mots saint Grégoire entendit comme une voix surnaturelle qui lui dit intérieurement que ce n'était pas sans sujet qu'on avait nommé ce charbonnier plutôt que tout autre. Il demanda qui il était et s'il y avait moyen de le voir. On le fit venir aussitôt, et il apparut dans cette belle assemblée tout noir et vêtu de lambeaux de vêtements qui ne lui couvraient pas même tout le corps. Cha-

Alexandre le Charbonnier.

cun se prit à rire ; mais Grégoire pressentit, sous les haillons de cet homme, quelque chose d'extraordinaire. Il ne pouvait assez admirer sa modestie, sa gravité, et les témoignages de joie qu'il donnait au milieu de ces railleries, car sa profonde humilité faisait qu'il était ravi d'être l'objet de la risée de tout le monde, et il n'en était pas plus ému que le serait un orgueilleux à qui on aurait donné de grands éloges. Aussi le bienheureux évêque, ne doutant point que ce ne fût là celui que la divine Providence avait choisi pour gouverner l'église de Comana au milieu des tempêtes de la persécution, le prit en particulier, et l'obligea, de la part de Dieu, à lui dire qui il était, quels avaient été ses exercices durant sa jeunesse, pourquoi il avait choisi un si vil emploi, et enfin quelles grâces il avait reçues du Ciel. Alexandre fut contraint de lui dire que ce n'était point la condition de sa naissance, ni la nécessité de gagner sa vie qui l'avaient réduit à être charbonnier, mais la crainte de Dieu, et le désir de mettre son salut et celui des autres en sûreté ; il avait étudié la philosophie et les saintes Lettres, et son occupation ne l'empêchait pas d'y exercer son esprit pour se porter plus parfaitement à la connaissance et à l'amour de son Dieu. Après cette confession, Grégoire lui déclara que la volonté divine était qu'il se laissât consacrer évêque, et qu'il ne devait nullement résister à cette injonction, parce que l'humilité, quelque profonde qu'elle soit, ne doit point refuser les charges, lorsque Dieu ordonne de s'y soumettre. Ayant dit cela, il commanda à ses clercs de laver la figure et les mains du charbonnier, de lui donner d'autres vêtements, et, ensuite, de le revêtir des ornements sacerdotaux. Pendant qu'ils exécutaient ce commandement, Grégoire rentra dans l'assemblée, et se mit à entretenir les assistants des qualités surnaturelles qui devaient orner l'âme d'un bon évêque. Son discours dura jusqu'à ce que les clercs ramenèrent, avec beaucoup de solennité, Alexandre, vêtu en évêque. Ceux qui s'étaient moqués de lui ne pouvaient alors assez admirer la pureté de ses traits, la majesté de sa démarche, l'honnêteté de ses regards et la modestie singulière qui paraissait dans toute

Ne jugez pas sur les apparences

sa personne. Grégoire, leur adressant donc la parole, leur dit :

« Cet homme que je vous présente est le charbonnier même dont vous vous êtes raillés. Les sens vous avaient trompés et vous avaient caché les grandes vertus dont la divine bonté l'a comblé. Vous jugiez par l'extérieur, et, sur cet extérieur, vous réprochiez celui qui était digne de toute cette ville ; mais Dieu, qui veille sur son troupeau, et qui veut lui donner un pasteur selon son cœur, s'est servi de vos propres moqueries pour le tirer de la poussière et le mettre sur le chandelier de son Église. Le démon, qui a prévu que cet excellent personnage détruirait son empire, à fait aussi son possible pour empêcher qu'il n'eût autorité parmi vous ; mais Notre-Seigneur a détruit tous ses artifices, et, malgré ses efforts, il veut vous le donner aujourd'hui pour chef, pour évêque et pour père ». Il n'y eut personne dans toute l'assemblée qui osât contredire à ces paroles, que le Saint prononçait dans l'Esprit de Dieu ; aussi l'élection s'étant faite à l'unanimité des suffrages, il procéda à sa consécration, lui conférant auparavant tous les ordres -y compris la prêtrise, selon la coutume de l'Église.

Dès que la consécration fut achevée, on pria le nouvel évêque de donner un mot d'instruction au peuple ; il monta donc en chaire, et sans aucune préparation, il fit un excellent sermon, non pas enrichi de belles périodes ni orné des fleurs de la rhétorique mondaine, mais plein de l'esprit de Dieu et soutenu de puissantes raisons et de passages de l'Écriture sainte, appliqués fort à propos. On vit bien par là que le choix de Grégoire avait été très judicieux, et on ne douta plus qu'il eût été inspiré du ciel. »

Alexandre le Charbonnier a été élevé par l'Église au rang des saints, et depuis lors, les prédicateurs se sont souvent servis de son exemple pour montrer qu'il ne faut pas juger sur les apparences parce qu'elles peuvent faire commettre les plus graves erreurs.

11 - La fermière au Port-Guillot.

Non loin de Châlon-sur-Saône, on voit un petit village de peu d'apparence nommé Lux, auquel pourtant on accorde quelque importance historique ; et dans le voisinage de Lux se trouve le Port-Guillot, où s'est passé le fait que nous allons raconter et dont les gens du pays ont soigneusement conservé le souvenir.

Le Port-Guillot avait pour fermière, en 1643, une vieille femme d'un caractère décidé qui était tellement exaspérée des maux soufferts durant les dernières guerres, qu'elle ne pouvait, sans entrer en fureur, voir arriver au port quelque embarcation un peu considérable. La pauvre femme s'imaginait que c'étaient des ennemis qui venaient piller le pays ; et à cette pensée son sang bouillonnait dans ses veines. Il fallait l'entendre vociférer contre ses spoliateurs et vomir contre eux des invectives et des imprécations aussi impuissantes que celle qui les proférait. Cet état d'irritation était presque une sorte de monomanie chez la fermière du Port-Guillot.

Les voisins de la fermière, connaissant son faible, ne manquaient pas d'en profiter pour s'égayer à ses dépens. Pour arriver à leurs fins, ils mettaient sur le tapis la question de la guerre, rappelaient les maux qu'elle avait faits dans la contrée, et feignaient de craindre qu'elle n'y réparût avec tous ses désastres. A ces discours, la tête de la fermière se montait par degrés, et souvent dans ses paroxysmes de rage, elle s'écriait en fermant les poings et en roulant des yeux furieux :

« Eh bien ! qu'ils y viennent ! je les recevrai bien ! vous verrez ! Il y a encore de bonnes pierres sur le bord de la Saône. Quand ils voudront débarquer, je les ferai pleuvoir sur eux, et

Ne jugez pas sur les apparences

si vous voulez tous m'imiter, vous autres, au lieu de vous croiser les bras, vous verrez que nous en aurons bon marché... N'est-ce pas une indignité, je le demande, de venir dépouiller une pauvre femme comme moi, de lui enlever son linge, de lui arracher jusqu'à la bouchée de pain dont elle se nourrit, et de la battre encore par-dessus le marché ? Oh ! mon Dieu, mon Dieu, préservez-nous de ces vilains coquins d'ennemis qui m'ont rendue si malheureuse !... »

Puis se calmant tout à coup, elle se signait dévotement, et se mettait à dire son chapelet, avec un pieux recueillement.

Peu de temps après une scène de ce genre, on vit un jour arriver sur la Saône plusieurs barques qui contenaient un grand nombre de personnes et paraissaient venir du côté de Saint-Jean-de-Losne. Cette vue, réveillant toutes les terreurs de la fermière, fit éclater aussitôt sa fureur. Elle se précipita vers l'entrée du port comme pour s'opposer au débarquement, et quand la première barque se disposa à prendre terre, elle saisit le batelier au collet, et lui dit d'un ton menaçant :

« Misérable ! peux-tu servir ainsi les ennemis de ton pays ? N'as-tu pas honte de ramer pour conduire ici ceux qui doivent causer notre perte ? Pourquoi amènes-tu ces pillards, ces maraudeurs ? C'est que tu leur ressembles sans doute, et que tu comptes partager nos dépouilles avec eux. Ah ! lâche, prends-y garde, tu pourrais bien recevoir, plus tôt que tu ne le penses, le prix de ta méchante action. »

La fermière, pendant sa véhémence apostrophe, ayant remarqué dans la barque un personnage qui commandait aux autres, se tourna vers lui, et lui adressa la parole avec colère :

« C'est vous, à ce que je vois, qui commandez à tous ces bandits... Ah ! vous ne ferez pas une si bonne prise que vous vous l'imaginez. Venez, entrez dans cette maison, pour achever de ruiner ce que les Liégeois et autres troupes y ont laissé. Vous allez voir nos coffres vides, les planchers abattus, les lits en pièces, les arbres de mon verger renversés ! A ces malheurs, joignez les tailles excessives qu'on nous fait payer, et vous pourrez vous faire une idée de notre misère. »

La fermière au Port-Guillot.

Le personnage, à qui s'adressait l'allocution de la fermière, parut touché de son état malheureux, et s'approchant d'elle comme pour lui inspirer de la confiance :

« Rassurez-vous, bonne femme, lui dit-il, ne concevez aucune crainte ; si nous venons vous demander asile pour quelques instants, ce n'est pas dans l'intention de vous occasionner le moindre dommage, entendez-vous ? »

Désarmée par ce ton de bienveillance, la fermière du Port-Guillot ne s'opposa plus au débarquement ; et pour-tant elle était bien éloignée de savoir à qui elle venait de parler. Peu à peu d'autres barques arrivent et mettent à terre un nombreux cortège. Un grand bateau, chargé de toutes sortes de provisions, et d'où sortent une foule de valets, se poussant, se pressant pour aller prendre les ordres de leurs maîtres, donne lieu à toutes sortes de commentaires parmi les gens du pays. Enfin, une vague rumeur se répand. C'est dit-on, le roi de France qui voyage incognito avec quelques seigneurs de sa suite. Bientôt on n'a plus lieu d'en douter. Les manières respectueuses des courtisans à l'égard du prince, les honneurs qu'ils lui rendent, ne peuvent s'adresser qu'au souverain d'un puissant royaume. D'ailleurs, malgré le secret qui leur était recommandé, les gens de service, pour se donner de l'importance, n'avaient pas manqué de laisser connaître qu'ils faisaient partie de la maison du roi, et en se donnant cette petite satisfaction, ils avaient trahi l'incognito.

Quand la vieille fermière du Port-Guillot sut que le personnage à qui elle avait parlé avec tant de hardiesse était le roi Louis XIII en personne, elle se crut perdue, et alla se jeter aux pieds du monarque, en implorant sa clémence.

« Sire, s'écria-t-elle, pardonnez, pardonnez, je vous en conjure... je suis bien innocente, puisque je ne vous connaissais pas. Prenez en considération tout ce que j'ai souffert. Ces Liégeois nous ont si cruellement traités, que la crainte de les revoir a pu seule...

– Relevez-vous, fermière du Port-Guillot, dit Louis XIII avec bonté ; je vois avec plaisir que vous n'êtes point d'hu-

Ne jugez pas sur les apparences

meur à laisser surprendre votre poste. Oui, oui, je vous. pardonne, relevez-vous ; mais une autre fois, ne jugeons pas trop vite ! Les apparences sont souvent trompeuses.

– Vous me pardonnez ! Eh bien ! moi, Sire, je ne me pardonnerai jamais d’avoir fait un accueil si brutal à mon gracieux monarque.

– Bonne femme, prenez ces dix pièces d’or... De plus, je charge M. de Bellegrade, gouverneur de la province, de vous faire compter cent écus pour vous dédommager des pertes que vous avez éprouvées. »

L’aventure ne pouvait finir d’une manière plus heureuse. La vieille fermière eut lieu de s’applaudir d’avoir eu l’honneur de parler à Sa Majesté le roi Louis XIII ; cette circonstance devint en quelque sorte son titre de noblesse ; elle en était toute fière ; elle se redressait en racontant le fait à ses petits-enfants. Il ne se passait pas de jour qu’elle ne fit naître l’occasion de répéter : « Quand Sa Majesté Louis XIII me fit cadeau des dix pièces d’or... »

Mais c’est le cas de dire que l’exception confirme la règle, car presque toujours on a lieu de regretter d’avoir obéi à un premier mouvement, et jugé d’après les premières apparences, sans se rendre exactement compte des faits.

12 - Erreur et réparation.

Le 21 février 1875, la température était très rigoureuse. Vers le soir un petit garçon de 9 ans, transi de froid, vint se poster près d'un magasin de modes dans une des plus belles rues de Paris, attendant les brillants équipages, pour recevoir une aumône jours précédents.

Tout à coup arrive un élégant coupé. Un domestique de grande maison descend du siège pour ouvrir la portière et la baronne X. se dirige vers la porte du magasin.

« Madame, la charité, s'il vous plaît, dit le petit garçon tremblant. Cela vous portera bonheur. Je n'ai encore rien reçu aujourd'hui, et nous mourons de faim à la maison.

– Très volontiers, » répondit la dame qui plongeait les doigts dans son porte-monnaie d'ivoire, pour y prendre une pièce blanche. Au même instant elle réfléchit, et donna une pièce d'or.

« Tiens, mon enfant, voici dix francs, ne les perds pas !

– Merci, madame, que Dieu vous en récompense ! »

La baronne resta une demi-heure dans le magasin, et lorsqu'elle revint à sa voiture, le petit s'approcha de nouveau.

« Tu ne me reconnais donc pas ? dit-elle étonnée.

– Pardon, madame ; mais ne voudriez-vous pas me donner quelques sous, je porterais la pièce d'or à ma mère et les sous à une vieille femme.

– A quelle vieille femme ?

– A celle à qui je dois remettre l'argent que je mendie.

– C'est donc une parente ?

– Non, madame ; elle donne à mon père une somme fixe, et je mendie pour elle.

Ne jugez pas sur les apparences

– Mais que fait donc ton père ? reprit la baronne impatiente.

– Il est malade, ainsi que ma petite sœur ; ma mère les soigne, bien qu'elle soit encore plus malade qu'eux-mêmes, et c'est moi qui dois nourrir toute la famille. »

L'enfant parlait avec tant de simplicité et de modestie que la dame en fut émue.

« Veux-tu me conduire chez tes parents ? demanda-t-elle, saisie d'une inspiration soudaine. Où demeurent-ils ?

– Dans la rue des Acacias, près de la ligne de Fontainebleau. C'est un peu loin, mais je monterai près du cocher pour lui indiquer le chemin.

– Non, non, il fait trop froid. Viens dans la voiture. »

Une demi-heure plus tard, on arrêtait au numéro 9 de la rue des Acacias. La porte sale et basse était à moitié ouverte.

Pendant le trajet, la dame avait adressé à l'enfant différentes questions, mais soit ignorance, soit discrétion, il n'avait pas donné beaucoup de renseignements sur sa famille.

« Nous voici arrivés, dit-il en sautant de la voiture. Je vais monter le premier, madame, pour avertir mes parents. C'est la deuxième porte à droite dans le corridor du dernier étage. Faites bien attention, l'escalier est sombre et dangereux. »

Au même moment, il disparut.

La baronne se fit précéder du domestique avec une lanterne de voiture, et trouva au dernier étage l'enfant qui l'attendait.

« Venez, madame, dit-il d'une voix tremblante : on vous attend. »

Le cœur de la noble femme faillit s'arrêter à la vue de cette mansarde misérable et malsaine. Quelques bûches brûlant sur la pierre du foyer éclairaient un peu en le réchauffant ce taudis sans fenêtre. Dans un coin sur de la paille était couché un homme couvert de haillons, et près de lui une petite fille de quatre ans. Un vieux morceau d'étoffe usée protégeait ces deux malheureux contre le froid. Un banc, une chaise boiteuse, un peu de paille dans un autre coin, c'était là tout l'ameublement.

« Auguste, dit la dame au domestique, mets la lanterne sur

Erreur et réparation.

cette chaise et attends-moi devant la porte. »

En entendant cette voix, l'homme se souleva de son grabat comme poussé par une force irrésistible.

« N'êtes-vous pas madame la baronne X ? s'écria-t-il triste et désespéré.

– Comment me connaissez-vous ! »

A ces mots, la femme du malade se couvrit le visage de ses mains en poussant de profonds soupirs. Le petit mendiant restait silencieux et regardait tantôt son père, tantôt la dame sans rien comprendre.

« Oh ! madame, dit l'infirme, vous ne me connaissez plus et cependant vous êtes la cause de mon infortune. Vous avez certainement oublié qu'il y a quatre ans vous avez renvoyé un domestique à votre service depuis trois mois. Un bracelet de haut prix avait disparu de vos écrins, et le soupçon tomba sur le domestique qui avait été quelques jours auparavant dans la chambre où se trouvaient vos bijoux. Un jour, c'était un dimanche, vous le fîtes appeler en le menaçant de la police. Il vous répondit qu'il était innocent : il vous le jura sur la vie de sa petite fille. Ce serment vous engagea à ne pas le dénoncer, mais votre conviction resta la même. Vous le congédiâtes, mais sans en avertir l'autorité. Vous voyez bien, madame, que je vous reconnais. Je suis votre ancien domestique Alphonse, chassé pour un prétendu vol. N'est-ce pas que vous me reconnaissez maintenant ?

– Oui, avec beaucoup de peine, répondit la baronne au comble de l'émotion.

– Je suis en effet très changé, reprit le malheureux Alphonse. Quatre ans de misère et de privations ! Quand vous m'eûtes congédié, je me regardai comme perdu pour toujours. Il m'était impossible de chercher un autre service. On vous aurait demandé des renseignements sur moi, et vous m'auriez désigné comme voleur. J'essayai d'un travail pour lequel on n'exigeait pas de références, et je me rendis aux halles où j'avais à charger les marchandises. J'ai commencé plusieurs métiers ; rien ne m'a réussi. je me sentais poussé au crime ;

Ne jugez pas sur les apparences

j'ai résisté. Puis la maladie est venue ; depuis plusieurs mois, j'ai perdu toute énergie. Ma fille touche à sa dernière heure ; ma femme ne peut plus gagner que pour nous procurer un peu de bois et quelques rafraîchissements. Notre petit garçon nous rapporte vingt sous qu'il reçoit d'une pauvre vieille femme pour laquelle il travaille. Oh ! quand je pense que vous, qui êtes si bonne, avez été la cause de toute notre misère !... Si vous aviez cru à ma parole, tout cela ne serait pas arrivé. Cependant je ne suis pas irrité contre vous. La divine Providence vous a envoyée vers moi pour me donner une aumône : je l'accepte et je vous en remercie. Aujourd'hui donc, comme il y a quatre ans, je répète ce que je disais alors : Je n'ai pas volé ; je suis innocent.

– Oui, je le sais, vous êtes innocent, s'écria la dame les larmes aux yeux.

– Ainsi vous croyez ce que je vous dis ?

– Votre innocence fut reconnue un mois après votre départ. On retrouva le bracelet.

« J'ai fait des recherches pour retrouver votre domicile, ajouta la dame, mais vous aviez disparu. Pendant longtemps j'ai fait insérer des annonces dans les journaux ; tout a été inutile. La police même n'a pu retrouver vos traces. Aujourd'hui, après quatre ans, la divine Providence me fournit l'occasion de réparer l'injustice dont je me suis rendue coupable. Je l'en remercie du fond du cœur. »

Le même soir, Alphonse fut transporté avec sa famille au palais de la baronne qui leur assigna deux chambres et les mit désormais à l'abri de la pauvreté.

13 - Pauvre Catherine !...

Étant en villégiature chez la comtesse de Selvigny, dont le château se trouve aux environs de Lille, raconte Mme de Basanville, on me fit un jour visiter la prison de Loos. Cette prison, ancienne abbaye, n'a pas l'aspect triste et effrayant que les prisons offrent à l'ordinaire ; je fus agréablement surprise à mon arrivée du gracieux paysage qui se montra à mes yeux. On y descend par un sentier tout garni de fleurs, et elle se montre à vous coquette et entourée d'un petit ruisseau, ombragé de peupliers, qui serpente autour de ses murailles ; mais lorsqu'on a traversé le pont-levis, le bruit des verrous et des clefs, puis les tristes grilles que l'on doit franchir vous font bien voir que ce ne sont pas de saintes religieuses, occupées à chanter les louanges du Seigneur, que l'on va trouver dans cette demeure, mais des coupables qui expient leurs fautes.

Nous visitâmes la maison dans le plus grand détail. Elle renferme des hommes, des femmes et des enfants ; tout cela est séparé et travaille à divers métiers. Les enfants sont instruits par de bons ecclésiastiques qui cherchent à étouffer en eux le germe si précoce du vice.

Comme nous entrions dans le quartier des femmes, je vis une d'entre elles cacher précipitamment sa tête entre ses mains ; ce mouvement piqua ma curiosité, et je m'approchai d'elle au moment où une des religieuses, saintes filles qui se dévouent pour adoucir les peines de ces malheureuses, lui disait de reprendre son ouvrage. Elle obéit alors et me montra sa figure toute baignée de larmes. Je ne l'eus pas regardée un instant que je m'écriai : « Comment ! c'est vous, Catherine ! vous qui êtes ici ? » Ses sanglots redoublèrent à mes paroles, et

Ne jugez pas sur les apparences

la religieuse l'appela auprès d'elle pour chercher à la consoler.

Rien ne peut dépeindre l'étonnement dont je fus saisie en retrouvant dans ces lieux, assise sur le banc des criminelles, une jeune fille qui m'avait servie pendant plusieurs années et que j'avais toujours regardée comme un modèle de sagesse et de piété ; mais ce qui redoubla encore ma surprise fut d'apprendre, par le gardien qui nous montrait l'établissement, qu'elle avait été condamnée pour vol.

Catherine voleuse !... cela me parut impossible, et je me promis d'éclaircir ce mystère.

Lorsque nous eûmes entièrement parcouru la maison, la comtesse, voulant satisfaire ma curiosité, fit une visite au directeur de la prison, et voici ce qu'il nous apprit sur la pauvre Catherine.

« Il faut que je vous dise d'abord, afin que vous puissiez bien comprendre ce qui va suivre, combien en Flandre les fêtes de village sont un événement important. Une jeune fille travaille toute l'année pour gagner de l'argent afin d'être élégamment parée le jour de la ducasse de son pays. Ses économies passent à cela ; car ce serait une honte pour elle que porter deux années de suite la même toilette, quelque riche et jolie qu'elle ait été. Elle doit briller, danser, être folle enfin pendant les trois jours que durent ces fêtes ; puis elle reprend sans regrets la vie triste, humble et laborieuse, que la destinée lui a faite.

Catherine était une brave et digne fille ; mais comme toutes ses compagnes, pour rien au monde elle n'eût manqué d'aller à la ducasse. La coquetterie était son plus grave défaut ; elle était si jeune, qu'on pouvait lui pardonner facilement ce goût de la toilette, surtout quand cette passion ne durait que trois jours par an ; et cependant c'était cela qui l'avait perdue

La pauvre enfant était entrée au service d'une vieille dame, avare et méchante, qui la traitait durement et la rendait fort malheureuse ; mais Catherine n'osait pas la quitter, parce qu'elle craignait de rester sans place, ses gages étant la seule

Pauvre Catherine !...

ressource de sa mère âgée et malade.

Sa mère était guérie et sa maîtresse en voyage lorsque arriva l'époque de la ducasse ; elle pouvait donc y aller à son aise... Mais, hélas ! pendant toute l'année son argent avait donné du pain à sa mère, et elle ne possédait rien de nouveau pour se parer ; aussi, malgré son chagrin de rester à la maison, elle le préférerait encore plutôt que de s'exposer aux railleries de ses compagnes.

Pendant que Catherine était tristement à pleurer dans sa chambre, il lui passa par la tête une pensée du démon, qu'elle n'eut pas le courage de surmonter ; elle se rappela que sa maîtresse avait laissé ses bijoux enfermés dans une armoire et s'en fut voir si par hasard il ne lui serait pas possible d'ouvrir le meuble afin de les prendre pour s'en parer. D'abord ses efforts furent superflus ; et comme cela arrive toujours, la résistance augmenta ses désirs : « Quel mal ferais-je ? se disait-elle ; madame est absente, j'aurai bien soin de ses bijoux, et je les remettrai très fidèlement en place avant son retour ; elle n'en saura donc rien. » Enthousiasmée par ce raisonnement, notre imprudente tenta divers moyens pour arriver à son but, et malheureusement elle y réussit. Alors elle se met une chaîne au cou, des pendants aux oreilles, un châle sur les épaules ; et sans réfléchir à sa mauvaise action, toute fière de sa parure, elle arrive au bal gaie et heureuse.

Mais, hélas ! à quoi tient le bonheur dans ce monde ! A peine Catherine est-elle partie, que sa maîtresse rentre chez elle. Elle trouve la porte de l'armoire ouverte, ses bijoux, ses effets emportés... elle crie au voleur ; les voisins s'assemblent, la justice informe, et la malheureuse fille est arrêtée et condamnée.

Depuis sa réclusion, ajouta le directeur, elle n'a cessé de montrer le repentir le plus sincère ; aussi j'espère lui faire promptement obtenir sa grâce. »

Cette triste histoire m'affecta vivement, et ce ne fut qu'après avoir particulièrement recommandé Catherine aux bontés du directeur, que nous nous éloignâmes de ce lieu de

Ne jugez pas sur les apparences

pénitence et de douleur.

Nous retournâmes fort tard au château, car notre visite à l'abbaye avait pris plus de temps que nous ne le pensions. Le lendemain au moment de mon départ, je recommandai avec beaucoup d'instance la pauvre Catherine à l'aumônier du château, qui me promit de veiller sur elle.

Pendant longtemps, je n'entendis plus parler de ma protégée, elle avait été graciée, et mes amis la perdirent entièrement de vue, la pauvre fille ayant quitté son pays, que la honte de sa condamnation lui rendait odieux ; c'est le hasard seul qui me fit apprendre sur elle ce qui va suivre.

Catherine en quittant l'abbaye possédait quelque argent, fruit de son travail ; pendant la durée de sa condamnation, sa mère était morte de misère et de chagrin ; aussi la pauvre enfant n'ayant plus aucun lien qui l'attachât à la Flandre, s'en éloigna promptement. Elle n'osa pas arriver jusqu'à Paris, ne possédant pas de papiers, n'ayant aucune recommandation pour trouver à s'y placer ; mais elle s'arrêta auprès d'un joli petit village dans la Picardie, espérant pouvoir facilement obtenir là de l'ouvrage sur sa bonne mine. « D'ailleurs, se disait-elle, j'irai prier monsieur le curé de me protéger, et les curés ne sont-ils pas les pères des malheureux ? » Rassurée par cette consolante pensée, la jeune fille voulut auparavant s'adresser à celui dont découlent tous les biens, et elle pria Dieu, car son malheur avait augmenté sa piété au lieu de la détruire.

Comme elle disait son chapelet, assise sur un banc de bois adossé à une jolie maison blanche à volets verts, une dame d'un certain âge en sortit, et voyant le recueillement de notre héroïne, elle s'en approcha doucement, attendit la fin de sa prière, et lui frappant légèrement sur l'épaule, elle lui dit : « Que demandez-vous au bon Dieu avec tant de ferveur, mon enfant ? ne puis-je rien pour vous aider un peu ? » A ces bienveillantes paroles, Catherine leva les yeux et vit devant elle une dame dont les cheveux blancs et la figure pleine de bonté lui donnèrent toute confiance.

Pauvre Catherine !...

« Oh ! si, madame, vous pouvez beaucoup pour moi, car c'est une place que je désire.

– N'êtes-vous donc pas de ce village, ma fille ?

– Hélas ! non, madame ; je suis de bien loin d'ici, et ne connais personne dans ce pays.

– Comment avez-vous ainsi quitté votre famille sans recommandation, sans appui ?

– Ma mère est morte, madame ; et j'étais si malheureuse, que j'ai voulu m'éloigner de l'endroit où j'avais tant souffert !

– Pauvre enfant ! dit l'excellente femme attendrie. Eh bien, venez avec moi ; votre physionomie me plaît, et je suis certaine qu'elle n'est pas trompeuse. J'attends une de mes nièces qui doit rester quelque temps ici, j'avais juste ment besoin pour elle d'une petite femme de chambre bien sage, bien douce ; et si vous savez travailler, je vous garderai à cette intention.

– Oh oui ! madame, je sais bien travailler, et vous verrez comme vous serez contente de moi ; prenez-moi, je vous en supplie.

– Eh bien, suivez-moi, ma fille, et n'oubliez jamais votre prière, ajouta-t-elle en souriant, puisque vous voyez que Dieu consent à l'exaucer. »

Voilà donc Catherine installée dans la jolie maisonnette, et la Providence semblait avoir eu pitié de son repentir, car pendant longues années elle fut heureuse. Sa piété douce, sa conduite exemplaire, la firent prendre en affection par l'excellente femme qui l'avait accueillie avec tant de générosité ; et lorsque la nièce pour laquelle elle avait engagé Catherine dut partir pour rejoindre son mari, qui venait d'obtenir un poste très important dans les colonies, elle n'eut pas le courage de laisser éloigner sa protégée et la garda à son service.

Mais, hélas ! la mort qui se joue de nos rêves de bonheur, vint frapper sa protectrice, et la pauvre Catherine se trouva encore abandonnée, seule dans ce monde : son désespoir fut affreux ! Le passé, comme un spectre vengeur, se dressa de nouveau devant elle. Où ira-t-elle maintenant ? de qui pourra-t-elle solliciter la bienveillance et le secours ? sa maîtresse

Ne jugez pas sur les apparences

vivait dans la plus entière solitude ; elle ne voyait personne dans le pays.

Catherine, pour dissiper ses sombres pensées, s'éloigna un instant du lit funèbre où était encore, mais inanimée et insensible, la femme bienfaisante qui lui avait tendu une main secourable et qui l'avait rendue au repos et au bonheur.

Comme elle entrait au jardin, le timbre sonore de l'église frappait minuit. Le bruit retentissant de l'airain dans cette solitude, puis aussi le triste murmure des rameaux des saules sous lesquels marchait Catherine, firent naître dans le cœur de la malheureuse fille une mélancolie profonde, et sa position s'offrit à son esprit sous l'aspect le plus affligeant.

« Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, m'avez-vous donc abandonnée ?

– Dieu n'abandonne jamais ceux qui se confient en sa miséricorde, » dit une voix sévère derrière elle.

A ces paroles, elle se retourne avec effroi, et aperçoit un vieillard vénérable, qui, appuyé contre un arbre, la regardait avec pitié. Simple comme une fille des champs, Catherine crut à une apparition surnaturelle, et se précipita à genoux en cachant sa tête entre ses mains

« Grâce ! grâce ! s'écria-t-elle...

- Calmez-vous, mon enfant, dit le vieillard avec bonté, en s'avançant vers elle et la forçant à se relever. Ne me reconnaissez-vous donc pas ? c'est moi qui, appelé trop tard, hélas ! pour sauver votre bienfaitrice, veux au moins la pleurer avec vous. Je savais ses malheurs et ses vertus ; car c'est par mes mains que, malgré sa modique fortune, elle venait encore au secours des êtres souffrants. J'allais bien rarement la voir ; je respectais son goût pour la retraite ; et d'ailleurs, ma vie laborieuse me laisse peu de temps à donner à mes amis ; mais je connaissais son affection toute maternelle pour vous ; soyez tranquille, je veux la remplacer. »

Catherine, entraînée par l'air paternel et plein d'intérêt de l'étranger, lui conta toute sa vie, d'abord simple et laborieuse, et cependant douce, puisqu'elle était sans remords ; puis elle

Pauvre Catherine !...

avoua sa faute et la terrible punition dont elle fut suivie. Cette fois encore Catherine fut recueillie charitablement et placée dans une maison où elle termina ses jours dans la paix et la pratique de la vertu. »

Dans cet exemple, nous voyons une personne effectivement coupable ; mais néanmoins n'a-t-elle pas été victime, elle aussi, de la sévérité du jugement de son entourage ?

Ne pouvait-on pas l'interroger et s'enquérir du véritable caractère de sa faute avant de livrer cette infortunée à la justice humaine ? Catherine avait été coquette, mais nullement voleuse. Jamais l'idée de s'approprier le bien d'autrui n'entra dans son esprit, pas même un instant. Le seul fait de sa présence dans un lieu public de divertissements avec les bijoux de sa maîtresse aurait dû en fournir la preuve ; car, assurément, si elle avait voulu soustraire ces objets à leur légitime possesseur, elle les aurait cachés, bien loin de les montrer à tous les yeux. Voilà comment, ici encore, un jugement précipité et injuste devint une source de malheurs pour celle qui en fut l'objet et empoisonna toute son existence. Ainsi, même en présence d'un fait, certain et indéniable, il faut encore user de ménagements, de prudence et de charité pour ne pas nuire au prochain.

14 - Les petits Auvergnats.

Pierre et Jean étaient deux orphelins, nés en Auvergne ; reçus à l'Œuvre Saint-Joseph à Paris, ils se faisaient remarquer par leur désir de s'instruire et leur application à l'étude.

Le produit du gain qu'ils avaient fait en ramonant les cheminées dans la capitale leur avait donné le moyen d'acquérir une vielle et un joli singe. Jean jouait de la vielle, pendant que Pierre, armé d'un petit fouet, conduisait attaché par une corde, l'espiègle animal dont les tours :adroits, les grimaces comiques attiraient autour de lui la foule ébahie des passants ; Finet était son nom. Finet, après avoir fait toutes ses évolutions, présentait avec tant de gentillesse la soucoupe aux spectateurs, qu'elle se remplissait toujours à la satisfaction de ses jeunes maîtres.

*Un matin de la fin du mois de septembre, les deux frères, haletants de fatigue, s'arrêtent devant le portail d'un bel hôtel du faubourg Saint-Germain, et s'asseyent sur un des bancs de pierre qui le décorent. Le singe sautillait autour d'eux ; la foule s'amassait, lorsque Pierre lâche la corde, et le singe s'élançe jusqu'au faite de l'édifice. Le concierge de l'hôtel, sa femme, ses enfants sortent de leur loge pour admirer son agilité ; les applaudissements des spectateurs excitent l'ardeur du singe qui court comme un chat le long des toits, et arrive sur le principal corps de logis de l'hôtel ; il s'élançe en descendant le long de la façade ; une fenêtre est ouverte, il s'y précipite et tombe sur une table, où deux jeunes gens et un précepteur étaient occupés à leurs études. Ces jeunes gens étaient les fils du comte de V***., un des princes de la finance.*

L'apparition du singe leur cause une vive surprise et une

Ne jugez pas sur les apparences

joie bruyante ; les plumes et le papier volent loin de la table où Finet a établi son théâtre ; se croyant chez lui, il danse, fait la révérence, casse des noisettes et en jette les coquilles au nez du précepteur ; à chacun de ses exploits, les éclats de rire redoublent, mais le précepteur, d'un coup de règle qu'il tient à la main, veut chasser ce visiteur importun. Le singe lui fait la grimace et saute de fauteuil en fauteuil, afin d'éviter l'arme qui le poursuit, puis il reprend son poste sur la table en montrant une rangée de dents prête à le venger.

Les deux petits montagnards, ne voyant plus leur singe, entrent dans la cour de l'hôtel et font le signal accoutumé, mais l'animal n'y répond pas. Jean fait alors résonner sa vielle ; cette musique agreste attire plusieurs personnes aux fenêtres. Le maître de la maison demande d'un ton sévère pourquoi l'on n'a pas empêché ces deux savoyards de pénétrer dans son hôtel ; il s'apaise bientôt en apprenant que leur singe est monté dans la chambre de ses enfants ; il donne l'ordre à ses gens d'aller le chercher ; mais il n'est pas facile de lui obéir.

Le singe, en voyant approcher ceux qui veulent le prendre, s'élançait par-dessus leurs têtes, descend rapidement l'escalier, entre dans le jardin et saute sur un des plus grands arbres ; de cette élévation, il fait mille singeries à ceux qui le poursuivent, ce qui excite leur gaîté. Le comte lui-même, qui avait suivi ses gens, ne peut s'empêcher de la partager, et ses enfants, qui arrivent en courant, poussent des cris de joie.

Les deux orphelins restaient à une distance respectueuse, n'osant pas approcher. La chasse au singe continuait, sans avoir plus de succès. Le comte fait approcher les deux auvergnats ; alors l'espiègle animal saute sur un bel amandier couvert de fruits et croque des amandes. Pierre agite son fouet autour de l'arbre, et d'un ton d'autorité, ordonne à Finet de descendre ; mais Finet, d'abord rebelle à sa voix, monte sur la branche la plus élevée de l'arbre, et continue, en grommelant, son délicieux repas. A la fin cependant, comme s'il craignait de s'attirer une punition, il descend et saute sur l'épaule de

Les petits Auvergnats.

son maître.

Les deux frères font éclater des transports de joie, que partagent les jeunes fils du comte ; on caresse le petit fugitif, on lui donne des noisettes, des fruits, des pommes, des poires ; il saute, gambade et semble, par ces joyeuses démonstrations, exprimer son bonheur en retrouvant ses amis.

Prenant plaisir à ce jeu, le fils cadet du comte tire à lui la corde qui est attachée au cou du singe. Tout à coup, une fenêtre de l'hôtel s'ouvre, un valet s'avance en criant :

– M. Jules, veuillez dire à l'un de ces ramoneurs de monter, il y a ici de l'ouvrage pour lui.

Jean s'écrie

– Va, Pierre, va, je garderai Finet.

Au moment où Pierre s'éloigne, Jules s'empare de la corde que son jeune frère a lâchée, et la tire avec une telle violence, que le singe est forcé de quitter son poste, et de suivre les mouvements que lui imprime son bouillant conducteur ; Pierre jette un regard douloureux sur le pauvre Finet, et se dirige vers l'hôtel ; un valet l'attend, lui fait monter un superbe escalier, traverser plusieurs pièces richement décorées et entrer dans un beau cabinet.

Le comte, assis dans un grand fauteuil, devant un bureau couvert de papiers, fait signe à Pierre d'approcher, et lui dit :

– Prends garde, mon enfant, qu'il ne reste du feu dans cette cheminée ; j'ai fait brûler ce matin des papiers qui ont enflammé la suie, le feu a été éteint, mais il pourrait y avoir encore quelques étincelles qui te blesseraient.

– Soyez sans crainte, notre maître, ça me connaît, et je vas nettoyer votre cheminée, qu'il ne restera rien.

Tandis que Pierre dénoue les cordons de son sac, et s'arme de ses outils de ramoneur, le comte sort de son cabinet, descend au jardin ; attiré par les cris de joie de ses enfants, il arrive sous les grands arbres qui l'ombragent, et trouve Jules et son frère aux prises avec la colère de Finet, qui, tapi sous un massif de verdure, résistait à tous leurs efforts pour le faire avancer.

Ne jugez pas sur les apparences

La présence de leur père les intimide ; craignant une réprimande, ils lâchent la corde, le singe en profite pour s'échapper.

Le comte leur dit :

– Vous voyez, mes enfants, le danger d'employer la violence : si vous aviez laissé ce pauvre animal tranquille, il ne vous aurait pas quittés.

Quelque temps après, un grand mouvement se fait remarquer dans la cour de l'hôtel ; les domestiques vont et viennent avec agitation ; le comte, suivi de ses enfants, se rapproche, et c'est avec un profond étonnement qu'ils entendent le pauvre jean s'écrier :

– Non, non, c'est impossible : nous ne sommes pas des voleurs ; ce n'est pas mon frère, non !

Le comte interroge ses gens, on lui répond que son beau solitaire, diamant qui était posé sur la cheminée de son cabinet, a disparu ; que le petit ramoneur étant seul entré dans cette pièce, il ne peut y avoir que lui qui l'ait dérobé.

Le comte ordonne que l'on ferme les portes de l'hôtel et qu'on fasse une perquisition minutieuse avant d'accuser cet enfant d'une aussi grave infidélité.

Les deux frères tombent aux pieds du comte, en s'écriant :

– Nous sommes innocents, qu'on nous fouille, qu'on cherche dans nos habits, on verra que nous ne sommes pas coupables : ils jettent aussitôt péle-mêle sur la terre ce qu'ils ont dans leurs poches, ouvrent le sac qui contient la suie et la dispersent sur le sol.

Les domestiques reviennent annoncer qu'ils n'ont pas retrouvé l'épingle ; le comte s'écrie :

– Que l'on enferme ces deux ramoneurs dans une pièce de l'hôtel, et qu'ils y soient gardés jusqu'à nouvel ordre.

Le comte, assis dans son fauteuil, les pieds posés sur les chenets dorés qui garnissent le foyer de la cheminée de son cabinet, réfléchit à la conduite qu'il lui convient de tenir envers ces malheureux enfants ; il tient à ce diamant, non seulement parce qu'il est d'un grand prix, mais parce que c'est

Les petits Auvergnats.

un bijou de famille : cette épingle était celle de son père.

Il est sûr de la fidélité de ses gens ; le soupçon qui est tombé sur le petit auvergnat ne lui semble pas dénué de fondement ; cependant la simplicité de ses réponses et la vérité de sa douleur plaident pour lui ; il ne peut se décider à le perdre, en donnant des suites à cette fâcheuse affaire ; en divulguant cet accident, il ne retrouvera pas le diamant, et ces pauvres enfants seront perdus dans l'estime publique ; cependant s'ils sont coupables du vol, ils méritent une punition exemplaire...

Le comte n'avait encore pris aucun parti, lorsque son fils aîné entre dans son cabinet et lui dit avec émotion :

– Grâce, grâce, mon père, pour le petit ramoneur !

Le comte lui répond :

– Le vol de ce bijou est trop grave pour que je m'abandonne à l'indulgence, avant d'avoir employé tous les moyens de connaître la vérité ; je vais faire venir ces enfants, vous resterez près de moi pendant leur interrogatoire, et je vous permets de donner votre avis.

Le comte sonne et ordonne qu'on lui amène « les coupables » ; ils arrivent en sa présence, pâles, défaits, et tombent à ses pieds avec l'expression du plus violent désespoir. Pierre s'écrie :

– Je suis innocent !

Le comte lui dit avec bonté :

– J'aime à le croire, et si je vous fais paraître en ma présence, c'est afin de vous engager à me dire la vérité ; à votre âge, on ne connaît pas l'importance des fautes que la misère peut faire commettre ; c'est donc votre confiance que je demande ; nous sommes seuls ici, mon fils et moi, parlez sans crainte, je ne veux pas vous causer de chagrin, avouez vos torts avec franchise : à cette condition, je vous accorde votre grâce ; parlez Pierre, qu'avez-vous fait de ce diamant ?

Jean s'écrie avec vivacité

– Quoi ! vous croyez donc toujours que Pierre est le voleur ? Eh bien ! si vous l'accusez, il faut m'accuser aussi, moi !

Ne jugez pas sur les apparences

Pierre l'embrasse en pleurant.

– Non, jean, non, je ne veux pas que tu t'exposes pour moi ; ne t'expose pas, je t'en prie.

Le comte s'adressant à Pierre :

– Avez-vous vu l'épingle qui était sur la cheminée de mon cabinet ?

– Non, je ne l'ai pas vue.

– Vous êtes resté seul dans cette pièce ?

– Eh ! qu'est-ce que ça dit ?

– Ça dit qu'il n'y a que vous qui ayez pu la dérober !

Jean s'écrit :

– Où donc serait-elle, cette épingle ? nous avons vidé nos poches, nos sacs, nous ne l'avons pas avalée peut-être ?

– Puisque c'est ainsi que vous répondez à ma bonté, j'aurai recours à la justice, pour vous faire punir comme vous le méritez.

Jules dit à son père :

– Ah ! mon père, je vous en supplie, ne livrez pas ces pauvres enfants à la justice ; non, ils vont avouer la vérité, n'est-ce pas, Pierre ?

Pierre essuie ses yeux.

– Mais, notre jeune maître, que voulez-vous que j'avoue, puisque je suis innocent ?

Le comte avec sévérité :

– Un aveu sincère pouvait arrêter les effets de mon indignation ; leur refus va les livrer à toute la rigueur des lois.

Les pauvres accusés se traînent, se roulent aux pieds du comte, en versant un torrent de larmes, et ces mots s'échappent de leurs lèvres tremblantes

– Non, nous ne sommes pas des voleurs, mais de malheureux orphelins que la bonté de Dieu n'a pas abandonnés ; nous n'avons jamais rien pris à personne ; Jean et Pierre sont connus ; on peut demander dans notre quartier si nous sommes d'honnêtes garçons.

Jules unit sa voix à la leur pour toucher son père.

Le comte sonne avec violence et ordonne à ses gens de

Les petits Auvergnats.

reconduire les petits ramoneurs dans la pièce qui leur sert de prison, et de les surveiller avec attention jusqu'au moment où il aura prononcé sur leur sort.

Resté seul avec son fils, il lui dit :

– Eh bien ! Jules, quel parti pensez-vous que je doive prendre avec ces enfants ?

– Je pense qu'il faut leur rendre la liberté, car rien ne prouve qu'ils ont dérobé le diamant. Mais, permettez, mon père, que j'aie les interroger encore ; avec moi, ils seront plus à l'aise, et je pourrai tirer d'eux des éclaircissements qu'ils n'oseraient peut-être pas vous donner.

Resté seul, le comte fait appeler son valet de chambre et lui dit :

– Julien, êtes-vous certain que ce petit malheureux est resté seul dans mon cabinet assez longtemps pour avoir pu dérober mon épingle ?

– Je prie M. le comte de croire que je ne l'accuse de ce vol qu'après en avoir acquis la preuve.

– Quelle est la preuve ?

– J'étais sorti pour aller chercher ce qui était nécessaire pour nettoyer la poussière qui couvrait les meubles, lorsqu'en approchant du salon qui précède le cabinet de M. le comte, j'aperçois une ombre devant le balcon de la fenêtre restée ouverte sur le jardin : un léger bruit, tel que celui d'un paquet qui tombe, se fait entendre ; le petit ramoneur, m'entendant revenir, s'était sans doute rapproché de la cheminée, car je le retrouve accroupi devant le foyer, et occupé à ramasser la suie dans son sac.

– Vous pouvez avoir mal vu, Julien.

– Non, M. le comte, j'ai très bien aperçu un mouvement devant la fenêtre.

– C'est possible, mais un autre que cet enfant peut l'avoir fait.

– Et qui donc ? nous étions seuls dans cette partie de l'appartement.

Le comte ne répond rien : il sait qu'il peut compter sur la

Ne jugez pas sur les apparences

fidélité de son valet de chambre.

En cet instant la porte du cabinet s'ouvre, le fils du comte y entre suivi des deux ramoneurs et de leur singe, qui fait des sauts et des bonds autour d'eux. Le comte laisse tomber un regard scrutateur sur Pierre, et lui dit :

– Avez-vous fait à mon fils l'aveu qui peut seul vous sauver ?

Jules l'interrompt.

– Je n'ai rien obtenu, mon père, il a même refusé la grâce que je lui portais de votre part.

Le comte s'écrie avec sévérité :

– Est-ce avec cette arrogance qu'il a osé recevoir cette preuve de ma bonté ?

Les deux frères s'écrient :

– Pas de grâce, nous n'en voulons pas ; c'est justice qu'il nous faut, car nous sommes innocents.

– Je jure, sur la vie de mon pauvre singe, dit Pierre, que je n'ai pas l'épingle.

Pendant cette scène pénible, Finet regardait ses jeunes maîtres en montrant ses dents blanches et effilées ; tout à coup il s'agite, la corde s'échappe de la main de Pierre ; le singe, se sentant libre, s'élançe et saute par la fenêtre.

Jules avait suivi les mouvements de cet intelligent animal. Il le suit des yeux, le voit parcourir le toit de l'hôtel, s'arrêter un moment, et revenir avec la même vitesse ; d'un bond il est dans le cabinet, et d'un second bond sur l'épaule de Pierre.

Jules s'écrie :

– Oh ! tenez, regardez ! voilà le diamant ; c'est le singe qui est le voleur !

L'étonnement se peint sur tous les visages, en voyant l'épingle entre les dents du singe.

Pierre couvre Finet de caresses, prend le diamant et le présente au comte en disant :

– Vous voyez à présent, notre maître, que je n'étais pas coupable.

Julien s'approche de son maître et lui dit à son tour :

Les petits Auvergnats.

– M. le comte veut-il me permettre de rendre à cet enfant la justice qu'il mérite ? Je m'explique maintenant l'ombre que j'ai vue passer devant la fenêtre, et le petit bruit que j'ai entendu : c'était le singe qui fuyait en emportant l'épingle.

– Je veux bien, Julien, admettre votre explication, mais comme il faut que le coupable soit puni, je condamne Finet à rester attaché par une chaîne dans l'intérieur de mon hôtel, et à n'en jamais sortir. Cependant, comme il est juste aussi que Jean et Pierre soient dédommagés de l'accusation qui a été portée contre eux aux yeux de tous mes gens, je veux que les deux frères s'établissent chez moi ; je les attache au service particulier de mes fils, ils pourront profiter de leurs études, et le singe contribuera au plaisir de tous.

Les enfants du comte se précipitent dans ses bras ; Jean et Pierre tombent à ses pieds ; des larmes coulent de tous les yeux des spectateurs de cette scène touchante : on entoure les deux petits auvergnats ; on les félicite, on les embrasse, mais intimidés et honteux de tant de bontés, ils ne savent comment exprimer leur reconnaissance.

Jules saisit le singe.

– Obéissons, mes amis, dit-il, aux ordres de mon père ; que ce petit criminel subisse son arrêt ; Julien, donnez-moi la jolie chaîne de métal qui a servi à notre chien lorsqu'il était jeune...

Julien va chercher la chaîne, la passe au cou de Finet ; les enfants, réunis autour de lui, discutent entre eux la place où ils doivent la fixer.

Le comte prend la parole :

– Je ferai construire une loge pour le singe, près de celle d'Azor ; vous aurez alors, mes enfants, vos deux amis l'un près de l'autre ; en attendant, Finet restera avec ses jeunes maîtres.

Les deux petits ramoneurs n'attendaient que cette décision pour se livrer sans contrainte à tous les mouvements de la joie la plus folle ; ils sautent, gambadent, leur singe se mêle à leur innocente gaîté ; les fils du comte la partagent : on rit, on chante. Jean fait résonner sa vielle, Pierre se place en face de Finet, et tous les trois se mettent à danser une bourrée monta-

Ne jugez pas sur les apparences

gnarde qui excite une hilarité générale.

*C'était l'heure du dîner. M. de V*** admit à sa table les deux enfants de l'Auvergne, à la grande satisfaction de Jules.*

Ainsi la bienfaisante bonté du comte termina cette journée douloureuse pour les deux pauvres orphelins, en assurant leur bonheur.

Et chacun comprit combien il est dangereux de juger légèrement de quelqu'un sur de simples apparences.

15 - L'orpheline aveugle.

Dans l'illustre institution de Saint-Denis, où le gouvernement français assurait jadis le bienfait de l'éducation aux filles des braves qui avaient servi glorieusement leur pays ou qui étaient morts au champ d'honneur, se trouvait, une jeune personne connue sous le nom de Marie V. Orpheline, son enfance s'était écoulée sous le toit de ses bienfaiteurs, jusqu'à l'âge où ceux-ci avaient obtenu son admission dans l'institution royale.

Deux ans après, la mort les lui avait enlevés, et elle était restée seule, n'ayant plus d'autre appui dans le monde que celui des personnes à qui son éducation était confiée.

Cette éducation avançait avec succès et semblait devoir lui assurer des ressources pour l'avenir, lorsqu'à l'âge de douze ans, un accident affreux vint mettre le comble au malheur de sa situation. Une petite fille jouait devant un feu ardent, elle chancelle ; Marie pousse un cri, s'élançe, retient l'enfant ; mais en l'arrachant au danger, elle-même glisse, perd l'équilibre et tombe, le visage au milieu d'un énorme brasier. Le résultat de cet événement fut pour Marie la perte de la vue. La petite qu'elle avait sauvée était la nièce de la surintendante ; celle-ci, reconnaissante d'un service qui avait coûté si cher à la jeune orpheline, déclara qu'elle ne se séparerait point d'elle, à moins qu'un sort plus avantageux ne lui fût offert. Marie resta donc dans la maison, malgré son infirmité, qui changea nécessairement toute la direction de ses études, et la priva des occupations et des jouissances qui lui étaient les plus chères. Son caractère prit une teinte de tristesse qui, sans jamais altérer son humeur douce, égale et bienveillante, sembla la détacher presque entièrement des choses de ce monde.

Ne jugez pas sur les apparences

Elle ne paraissait retrouver un peu de chaleur et la faculté de sourire, que dans les occasions où la possibilité s'offrait à elle de rendre encore quelques services. Cela arrivait parfois ; car, comme la plupart des aveugles, Marie avait développé ses autres sens au point de suppléer en partie à celui qui manquait. Elle circulait facilement dans toute la maison, pouvait se livrer à diverses occupations de son sexe, à quelques études, et même cultiver certains talents. Mais sa grande, ou pour mieux dire, sa seule véritable consolation, c'était dans la religion qu'elle l'avait trouvée ; la piété de Marie était celle d'un ange, et quand elle priait, ce visage, tout défiguré qu'il était, prenait aussitôt une expression sublime et un caractère céleste.

Peut-être n'eût-on jamais soupçonné tout ce qu'il y avait de grand et de bon dans cette âme détachée de la terre, sans l'événement que je vais rapporter.

Un jour, une jeune élève de la maison avait reçu en présent une boîte riche et élégante : elle avait excité l'admiration de toutes ses compagnes en la leur montrant. Peu de temps après, cette jeune fille ne trouve plus la boîte dans le pupitre où elle l'avait serrée. Aussitôt plainte publique et rumeur générale. La maîtresse interroge successivement toutes les élèves de la classe, qui répondent avec assurance. Marie est interpellée à son tour ; une vive rougeur colore à l'instant ses joues, et elle garde le silence. Alors un murmure universel éclate ; des chuchoteries s'établissent de tous côtés, et il n'est plus possible de ramener le silence. « Dame ! disaient quelques mauvaises petites langues, ce n'est pas étonnant ; elle ne peut pas avoir d'autre plaisir que la gourmandise. – Oui, ajoutaient quelques autres, mais ce n'est pas une raison pour voler. » Au milieu de ce désordre, la silencieuse Marie est conduite auprès de la surintendante qui l'interroge de nouveau ; de nouveau Marie rougit, garde le silence et s'efforce de retenir une larme qui roule dans ses yeux éteints. « Cela ne se peut pas, dit cependant la supérieure ; je ne saurais le croire malgré les apparences, et il y a certainement quelque mystère qui s'éclaircira. » Comme elle disait ces mots, trois élèves d'une autre classe accourent,

L'orpheline aveugle.

apportant la boîte intacte. Ce n'était qu'une niche qu'elles avaient voulu faire à leur compagne, pour qu'elle fût inquiète et cherchât sa boîte ; mais ayant appris ce qui se passait, et que de graves soupçons pesaient sur une autre, elles se hâtaient de venir avouer leur espièglerie. « Eh bien ! Marie, reprit la surintendante, pourquoi donc cette rougeur et ce silence de votre part ? – Ah ! Madame, dit alors la pauvre fille, j'ai cru qu'on avait réellement volé la boîte. On est venu me demander si c'était moi ; comment n'aurais-je pas rougi, en m'entendant adresser une semblable question ? – Et pourquoi vous taire, mon enfant ? – Hélas ! Madame, j'ai-pensé qu'il valait encore mieux que je fusse accusée qu'une autre : je n'ai pas de famille que ma honte puisse affliger ou flétrir ; si des regards de mépris fussent tombés sur moi, du moins je ne les aurais pas vus, je n'aurais pas été obligée de baisser les yeux. Je n'ai que Dieu et ma conscience ; Dieu sait la vérité, et ma conscience était en paix. – Et moi donc, et moi, généreuse et cruelle enfant, s'écria la supérieure, ne suis-je donc rien pour toi, et penses-tu que ta vertu et ton bonheur ne soient pas des biens qui m'appartiennent ? – Ah ! Madame ! ah ! ma mère ! dit Marie en se jetant dans les bras de celle qui parlait ainsi, et en versant des larmes, vous ne vous figurerez jamais combien ces mots sont doux pour la pauvre orpheline aveugle ! »

Marie, sans s'en douter, poussait la charité jusqu'à l'héroïsme. Quelle honte une vertu si pure ne doit-elle pas inspirer à ces enfants qui non seulement jugent toujours mal de leurs camarades, mais s'excusent à leur détriment ! Agir ainsi, c'est assumer devant Dieu une bien grande responsabilité.

16 - Riche et pauvre.

*Un pauvre bûcheron et un riche marquis se rencontrèrent un jour dans le chemin qui mène du bourg Saint-E*** à Bordeaux. Le pauvre avait le cœur gros. Son garçon, un excellent sujet et l'unique soutien de ses vieux jours, revenait du tirage au sort et avait amené un mauvais numéro. Le riche était triste aussi. Une lettre, qu'il venait de recevoir du pays des Kabyles, lui avait appris que son fils, officier dans un régiment d'Afrique, se livrait à la plus déplorable conduite et avait tout récemment perdu au jeu cinquante mille francs.*

En passant, le bûcheron salua le marquis, et celui-ci lui rendit son salut. Voici cependant quelles pensées tous deux agitaient dans leur cœur, prédisposés qu'ils étaient sans doute, par le coup dont ils venaient d'être frappés, à juger leur prochain sévèrement et sur de simples apparences.

« A-t-il l'air fier cet homme riche ! disait à part lui le bûcheron. Comme ça méprise le pauvre monde, parce que ça porte un habit de drap fin et que nous autres nous n'avons qu'une vieille blouse toute déchirée ! Je suis sûr que Monsieur aime mieux ses chiens que de pauvres chrétiens comme moi. Avec la moitié de l'argent qu'il consacre chaque année à nourrir ses bassets et ses lévriers, je pourrais acheter un homme pour remplacer mon fils. (C'était à l'époque où ces transactions étaient permises par la loi et même fréquentes.) Je ne sais pas pourquoi ; mais moi qui ai pourtant bon cœur, je sens que je déteste cet aristocrate ».

« Dieu me garde, pensait de son côté le marquis, de me rencontrer jamais, le soir, au coin d'un bois, avec ce coquin-là ! Quelle mine féroce ! Je vois l'envie empreinte sur chacun de

Ne jugez pas sur les apparences

ses traits, malgré son salut obséquieux. Hélas ! la race des bons paysans s'en va. Qui m'aurait dit, il y a vingt ans, que je dusse jamais apercevoir, dans ce pays patriarcal, une face patibulaire comme celle-ci ? »

Et sans plus penser à la rencontre qu'ils avaient faite, le marquis continua son chemin vers la ville, et le bûcheron arriva bientôt à sa cabane, qui était construite au pied d'un grand hêtre, sur la lisière du bois. « Mon homme, réjouis-toi, lui cria Javotte, sa femme, du plus loin qu'elle l'aperçut. J'ai eu tout à l'heure la visite d'un beau monsieur que je ne connais pas. Il m'a dit qu'il venait de la part de M. le marquis de Mennecy ; que celui-ci avait appris que notre fils était tombé au sort et qu'il voulait le racheter. Il t'attend demain de bon matin au château. – En voilà un brave homme, s'écria Simon, et c'est une bénédiction qu'il ait eu l'idée de venir se fixer dans ce pays-ci ! Je serai enchanté d'avoir cette occasion de faire sa connaissance ; car je ne l'ai pas encore seulement entrevu. Ce n'est pas mon homme de tout à l'heure qui ferait un coup pareil ! »

Javotte demanda de quel homme il s'agissait, et Simon de raconter sa rencontre. La femme, qui était plus charitable que son mari, dit que Simon s'était bien hâté de juger quelqu'un sur un simple coup d'œil, que cet homme dont il pensait, si légèrement, tout le mal, était peut-être la bonté même, et toute sorte d'autres raisons que lui suggérèrent son bon cœur et sa religion. Simon n'en voulut point démordre.

Le lendemain, il alla dénicher des œufs tout frais pondus, la seule richesse dont il pût disposer, pour témoigner sa reconnaissance à son bienfaiteur, et il partit pour Mennecy d'un pied joyeux. On le fit entrer dans un grand salon d'attente, dont les murs étaient tapissés de beaux portraits : chevaliers bardés de fer, maréchaux de France couverts d'étincelants uniformes, conseillers en robes rouges bordées d'hermine, dames en costumes de cour... Tous ces personnages, que Simon voyait pour la première fois ; lui semblaient pourtant avoir un air de connaissance, et réveillaient dans son esprit un souvenir qu'il

ne pouvait préciser.

Enfin, le marquis entra. En apercevant Simon, il fit un involontaire mouvement de surprise. Simon poussa un cri. Puis, comme c'était une âme droite que notre ami Simon, malgré sa mauvaise tête, il se souvint de ses pensées de la veille, et, se jetant aux pieds du marquis, il s'écria « Comment ! c'est vous, M. le marquis ! - Oui, c'est moi. Et qu'y a-t-il d'extraordinaire que je veuille faire du bien à un honnête père de famille, dont toute la contrée rend le meilleur témoignage ! Et pourquoi Dieu m'aurait-il donné un peu plus d'argent qu'à d'autres, sinon pour chercher à en faire un emploi intelligent ? Or, c'est ce que je crois faire en vous conservant votre fils... Hélas ! plût à Dieu, reprit-il avec un gros soupir, que tous les fils ressemblassent au vôtre, et qu'ils fussent aussi faciles à racheter ! »

Simon expliqua alors quelles mauvaises pensées il avait eues la veille en rencontrant le marquis, et combien il était honteux et repentant d'avoir si mal jugé un homme si bon.

Le marquis lui tendit la main. « Mon brave, lui dit-il, je ne veux pas être en reste de franchise avec vous, et ma confusion n'est pas moindre que la vôtre. »

Et le marquis de raconter à son tour ce qu'il avait pensé. « Nous n'avons pas besoin, n'est-ce pas, ajouta-t-il, qu'on nous fasse la leçon ? Nous nous la ferons bien nous-mêmes. Ou plutôt, c'est Dieu qui a voulu nous montrer, par cet exemple frappant, combien nous avons tort de juger sur l'apparence. »

Outre que nous courons grand risque de nous tromper, c'est donner asile en notre cœur à des sentiments d'antipathie, de répulsion, de mépris, de colère quelquefois, qui sont de grands péchés, qui troublent la tranquillité de notre âme... Et tout cela parce que nous avons vu passer, par notre chemin, un visage qui ne nous plaisait pas !...

17 - Ange et tigresse.

Aucun de nos lecteurs ne s'imagine sans doute que ces deux termes qualifient la même personne il en est pourtant ainsi.

Toutefois la femme dont nous allons raconter l'histoire n'avait de l'ange que l'extérieur, la grâce exquise, le doux sourire, les élégantes allures. Ses instincts étaient ceux d'un monstre féroce.

Jusqu'ici nous avons montré combien on est habituellement injuste et coupable de juger mal du prochain, parce que presque toujours les apparences nous trompent à son préjudice. Dans un dernier récit, nous voudrions inculquer un enseignement d'un ordre différent, celui de la prudence. Il est sage en effet de ne pas se livrer en étourdi aux personnes dont l'extérieur aimable ou les mielleuses paroles nous font présumer une belle âme et un grand fonds de vertu. Ne donnons toute notre confiance qu'à bon escient. Sans juger mal de quelqu'un, il y a moyen de ne pas juger du tout et de se tenir sur la réserve.

Au reste, le type que nous allons vous présenter serait introuvable dans la vie réelle, mais il arrive trop souvent, hélas ! que le serpent se cache sous les fleurs : des personnes d'une correction irréprochable en société ne rougissent pas de tendre en secret des pièges à l'innocence ; d'autres qui affectent au milieu du monde une bonté sans égale sont, avec leur subalternes, d'une insupportable rigueur.

Donc, laissons toujours à la charité la première place et la part prépondérante lorsque notre jugement se porte sur quelqu'un ; et néanmoins, ne négligeons pas la prudence, la discrétion qui sont nécessaires pour nous préserver de bien des

Ne jugez pas sur les apparences

déboires ou même des fautes.

Ce conseil donné, nous en venons à la tragique histoire de l'ange-tigresse³.

« Il y a environ six ans, raconte le docteur Miller, j'arrivai à la Nouvelle-Orléans, où mes affaires m'appelaient : c'était la première fois que je quittais les États du Nord, et je fus frappé de l'aspect étrange que présentait la ville française. Une immense population de nègres s'agitait en tous sens, parlant un français bizarre que je n'avais jamais entendu ; des étrangers portant tous les costumes remplissaient les lieux publics ; c'était partout une confusion bruyante, une liberté d'habitudes et d'allures dont je n'avais encore point vu d'exemple.

Surpris et presque effrayé de ces impressions nouvelles, je résolus de les combattre par la réflexion et la solitude, J'avais des lettres pour les principaux habitants, je n'en portai aucune et je m'occupai exclusivement des affaires qui m'avaient amené.

Je demeurais sur le bord même du marais et à l'entrée de la route qui conduit au lac Pontchartrain, à peu de distance d'une élégante habitation occupée par une veuve française. Madame Lalorie s'était mariée trois fois, et ses maris, qui étaient morts après une courte union, lui avaient laissé une fortune considérable. On la citait pour ses grâces, son élégance, son esprit ; il n'était point sans elle de réunion brillante ni de fête complète. Je l'avais rencontrée une fois chez un armateur français dont la maison m'était ouverte, et j'avais été frappé de la noblesse de son attitude et de la distinction de ses traits. Son œil bleu, ses lèvres rosées rappelaient les silhouettes angéliques des grands peintres italiens.

Chose singulière : tout le monde autour d'elle semblait sous l'empire d'une crainte instinctive. Ses filles, pâles et tristes enfants qu'un mal inconnu rongeaient, ne levaient jamais les yeux en sa présence. Si elle tendait la main pour caresser leurs

³- Tout cet épisode est de la plus rigoureuse vérité ; rien n'a été inventé par nous, les noms mêmes sont réels. Voir à ce sujet le livre de miss Martineau, intitulé *Retrospect*.

Ange et tigresse.

têtes bouclées, ces têtes se baissaient avec un frémissement involontaire. J'avais vu d'autres enfants les inviter en vain à leurs courses et à leurs rondes, les filles de madame Lalorie ne savaient point jouer : Elles se tenaient d'habitude à l'écart, pressées l'une contre l'autre comme par un sentiment de défense, muettes et jetant autour d'elles des regards inquiets.

Cet effroi silencieux était partagé par tous ceux qui approchaient madame Lalorie. Rien pourtant ne paraissait le justifier ; elle se montrait en toute occasion tendre pour ses enfants, bienveillante avec ses esclaves, et elle ne leur adressait jamais la parole qu'à demi-voix et du ton le plus amical. On n'avait jamais entendu une réprimande sortir de sa bouche ; elle souriait à tous, n'employait jamais que noms familiers et termes caressants. J'avais dîné avec elle une seule fois chez l'armateur français ; j'avais remarqué qu'après avoir trempé ses lèvres dans les vins précieux qu'on nous servait, elle passait le verre par-dessus l'épaule à son nègre avec un sourire plein de bonté.

Cependant ses esclaves, qui étaient nombreux, se faisaient remarquer entre tous par leur maigreur et leur abattement. A les voir l'air sombre et souffrant autour de leur gracieuse maîtresse, on eût dit des damnés condamnés à servir un ange. Un seul, le cocher, brillait de santé au milieu de cette foule hâve et farouche ; on se demandait en vain la cause de cette différence ; sa prospérité était un mystère aussi bien que le dépérissement de ses compagnons de servitude. Toutes ces circonstances, qui me furent signalées successivement, sans intention, excitèrent au plus haut point ma curiosité. Madame Lalorie avait fait sur moi dès la première vue une profonde impression ; je rie doutai pas que la vie de cette femme ne cachât quelque étrange secret.

Il y avait dans la maison que j'habitais une terrasse où je me rendais tous les soirs, et d'où la vue s'étendait sur son habitation. Bien des fois, mes regards s'étaient tournés vers celle-ci, épiant un indice qui pût m'aider à deviner ce qu'elle cachait ; mais tout était calme et silencieux dans la demeure de

Ne jugez pas sur les apparences

la jeune veuve. Une seule fois j'avais vu madame Lalorie entrer dans un pavillon placé au fond du jardin, et j'avais cru entendre quelques gémissements étouffés ; mais bientôt la jeune femme avait reparu tranquille et souriante, elle avait côtoyé les allées du parterre, relevant les fleurs brisées par la pluie, puis elle était rentrée rêveuse et à petits pas, en effeuillant une rose de magnolia.

Le hasard m'avait fait connaître une vieille négresse de madame Lalorie, appelée Rachel, dont le petit-fils venait quelquefois me voir ; c'était 'un enfant d'une beauté peu commune et d'une rare intelligence ; je tâchais de l'instruire des vérités de notre religion. Mingo m'aimait et je m'intéressais moi-même vivement à lui. Deux ou trois fois, le voyant abattu, je hasardai quelques questions sur sa mal-'tresse, mais l'enfant garda le silence : Rachel, que j'interrogeai indirectement, ne put ou ne voulut également rien nie dire. Je commençai à croire que mon imagination m'avait trompé, et je cessai de surveiller l'habitation française.

Un soir, pourtant, je m'oubliai sur la terrasse plus tard que de coutume. L'air était brûlant et j'aspirais avec avidité les brises qui s'élevaient de dessus le fleuve ; toutes les étoiles scintillaient au ciel ; au milieu du calme de la nuit les moindres bruits traversaient l'espace et arrivaient jusqu'à moi..

J'étais penché sur la balustrade du belvédère, profondément plongé dans mes rêveries, lorsqu'un cri perçant me fit tressaillir. Je levai la tête ; deux autres cris retentirent presque coup sur coup. Au même instant j'aperçus dans le jardin de madame Lalorie comme deux ombres qui passaient rapidement. L'une d'elles, svelte et vêtue de blanc, tenait à la main une arme que je ne pus reconnaître, et semblait poursuivre l'autre qui fuyait. Je les vis toutes deux se précipiter vers l'habitation, dont les fenêtres éclairées brillaient au milieu de la nuit, et gravir l'escalier. Elles passèrent ainsi d'étage en étage ; tout à coup l'ombre noire parut sur la terrasse, toujours poursuivie. Je la vis se pencher sur la balustrade ; j'en-

Ange et tigresse.

tendis un cri, puis un bruit sourd et mat comme celui d'un corps qui se brise, et tout rentra dans le silence !... L'ombre blanche était debout, près de la galerie, et regardait en bas avec tranquillité.

Bientôt pourtant je la vis redescendre. Il y eut dans l'habitation un mouvement de quelques minutes, les lumières couraient d'une chambre à une autre ; enfin, quatre esclaves sortirent lentement, des lanternes à la main ; ils relevèrent sous la terrasse quelque chose d'informe qu'ils portèrent silencieusement au fond du jardin ; la terre fut creusée ; on combla ensuite la fosse, les esclaves rentrèrent et tout redevint muet.

J'avais suivi cette scène avec une horreur mêlée d'épouvante ; je passai la nuit dans une sorte de délire ! Lorsque je sortis le lendemain, Rachel était à la porte de l'habitation française, assise, la tête cachée dans ses mains. Je l'appelai deux fois sans qu'elle m'entendît ; enfin, elle releva la tête et son regard me fit peur.

– Êtes-vous malade, Rachel ? m'écriai-je.

La vieille négresse secoua la tête.

– Que vous est-il donc arrivé ?

Elle ne répondit pas. Je regardai autour de moi.

– Où est Mingo ? demandai-je.

A ce nom, Rachel jeta un cri ; elle se leva d'un bond, et frappant la terre du pied avec un geste terrible :

– Là ! là ! cria-t-elle ; enfant à moi, les yeux fermés !

Et, se couvrant le visage de ses deux mains, elle rentra dans l'habitation.

Tout m'était expliqué maintenant. Je me rendis chez un planteur américain qui était mon parent, et je lui racontai ce que j'avais vu ; il me conduisit chez les magistrats, auxquels je fis ma déclaration. Une enquête fut commencée le jour même. J'ignore ce qu'elle révéla, car le parti français réussit à étouffer l'affaire ; on sut seulement que le fait de cruauté illégale avait été prouvé pour neuf esclaves de madame Lalorie, qui furent, en conséquence, confisqués et vendus le dimanche suivant au bénéfice de l'État. Je n'avais point été appelé en

Ne jugez pas sur les apparences

témoignage et mon nom n'avait nullement paru dans cette affaire. Madame Lalerie, qui m'avait vu d'ailleurs sans me remarquer et qui ne me connaissait point, ignora la part que j'y avais prise. J'évitais soigneusement sa rencontre : la vue de cette femme me faisait mal ; je croyais la voir encore poursuivant Mingo et regardant froidement son cadavre au pied du belvédère.

Cependant six mois s'étaient écoulés et les bruits qui avaient couru un instant sur la dureté de la jeune veuve envers ses esclaves s'étaient apaisés. Aussi recherché que jamais, son salon était ouvert à toute l'aristocratie de la Nouvelle-Orléans ; on citait sa maison pour son élégance et son hospitalité opulente ; les admirateurs continuaient à l'entourer, et si quelqu'un osait se hasarder à rappeler le passé, on élevait des doutes, on objectait la douceur connue de la jeune veuve, on vantait ses grâces affectueuses, et l'on finissait par traiter de calomnies les sourdes accusations auxquelles elle avait été en butte.

Les choses en étaient là, lorsqu'un jour le tocsin se fit entendre ; le feu venait de prendre chez madame Lalerie ! On se précipita aussitôt vers sa demeure. Averti par la rumeur, je suivis la foule. L'incendie s'était déclaré dans les dépendances de l'habitation où se trouvaient les cuisines ; au moment où nous entrâmes dans le jardin, les flammes jaillirent à travers le toit, qu'elles dispersèrent en éclats. Il n'y avait sur le lieu même aucun moyen d'arrêter les progrès du feu, et l'on attendait les pompes qui n'étaient point encore arrivées.

Tous les yeux étaient tournés vers l'édifice qui brûlait, quand tout à coup un grand cri partit du milieu des flammes ; une fenêtre s'ouvrit, et une femme y parut c'était Rachel, qui agitait ses bras avec une rage menas ante.

Une exclamation d'épouvante s'était élevée à son aspect, et par un mouvement involontaire la foule se rapprocha de l'édifice. Mais les flammes en défendaient toutes les issues. Cependant Rachel s'était penchée à la fenêtre, et montrant l'incendie qui s'étendait déjà vers l'habitation :

Ange et tigresse.

– *Maîtresse brûle, maîtresse brûle ! s'écria-t-elle en battant des mains avec un rire insensé... Mingo vengé, moi vengée, tous les noirs vengés.*

Et elle tomba épuisée. Pendant ce temps, une échelle avait été apportée ; elle fut appuyée à la fenêtre, et un jeune homme monta intrépidement. Arrivé près de la vieille négresse, il voulut la soulever ; mais il ne put y réussir.

– *Elle est enchaînée ! s'écria-t-il tout à coup.*

– *Oui, oui, pauvre noire attachée au foyer depuis six mois, balbutia Rachel... Maîtresse vouloir pauvre Rachel faire de bons dîners pour elle... Mais Rachel avoir trop chaud, Rachel penser à Mingo, Rachel avoir mis le feu pour mourir.*

Dans ce moment, les flammes gagnèrent la fenêtre et le jeune homme fut forcé de descendre ; nous vîmes la vieille négresse se relever avec un cri de douleur, se tordre un instant au milieu du feu, puis retomber et disparaître.

Un long frémissement d'horreur avait agité la foule ; des imprécations commencèrent à s'élever, lorsque les pompes arrivèrent au feu. L'incendie, que l'on n'avait pu combattre, gagnait les édifices voisins. Déjà le vent lançait les flammes vers le toit d'un pavillon isolé et fermé avec soin, qui se trouvait à peu de distance. La foule se porta de ce côté, quand madame Lalorie partit elle-même à la fenêtre de l'habitation ; elle était pâle, et sa main, qu'elle appuya au balcon, tremblait légèrement. Il s'éleva un murmure, puis il se fit un silence.

– *Les clefs ! s'écria-t-on de toutes parts.*

– *Laissez brûler le pavillon, messieurs, dit la jeune femme d'un accent troublé.*

Mais la foule n'écoutait pas.

– *Les clefs ! les clefs ! répétèrent cent voix.*

– *Je ne les ai point.*

– *Qu'on enfonce les portes alors !*

Les portes cédèrent ; il se fit un mouvement, puis un long murmure retentit... Madame Lalorie s'était retirée précipitamment. Placé près du pavillon, j'y avais pénétré un des premiers, et quand je vivrais mille années, je n'oublierais point le

Ne jugez pas sur les apparences

spectacle qui frappa mes yeux.

Neuf piliers avaient été dressés en rond dans une salle basse et obscure : aux deux premiers pendaient des cadavres déjà devenus squelettes, aux sept autres étaient enchaînés des esclaves : les uns avaient les mains attachées au-dessus de la tête, d'autres étaient repliés sur eux-mêmes sans pouvoir se redresser ; plusieurs, le cou lié par un carcan, étaient fixés au pilier dans une immobilité éternelle. Aucune apparence humaine ne leur était restée : c'était quelque chose d'impossible à nommer et que l'on ne sentait vivant qu'à des frémissements douloureux et à de sourds gémissements. Leurs corps ne formaient qu'une immense plaie sur laquelle les verges avaient laissé de profonds sillons. Au milieu d'un rond formé par les piliers, s'élevait une estrade habilement disposée pour que les coups pussent mieux porter et encore humide d'une boue rougeâtre. Le nerf de bœuf, raide de sang, y était suspendu !

Après la première surprise, on se hâta de briser les chaînes des sept esclaves vivants et de les porter à l'air ; deux expirèrent entre nos mains en apercevant le soleil. Les autres, plus forts, purent répondre aux questions qui leur furent adressées. Nous apprîmes alors que ces neuf esclaves, dont cinq seulement survivaient, étaient ceux que l'on avait confisqués à la veuve, et qui avaient été vendus six mois auparavant pour le compte de l'État. Voulant se venger de leurs aveux, madame Lalorie les avait fait racheter et conduire secrètement chez elle, et depuis six mois elle les tenait enfermés dans ce pavillon, où elle avait fait tout disposer pour leur torture.

Chaque matin, cette femme élégante et frêle venait du haut de l'estrade sanglante exercer elle-même son insatiable vengeance ; une fois la verge à la main, une sorte de joyeuse fureur s'emparait d'elle, ses forces renaissaient à la vue des blessures et à l'odeur du sang ; elle sentait avec délices les chairs se meurtrir, les membres se crispier, la vie palpiter et s'éteindre sous ses coups : elle s'abandonnait à la joie de tuer mille fois sa victime, et de la voir renaître pour la tuer mille fois encore ; horrible folie, qui n'aimait que la douleur des

Ange et tigresse.

autres et ne trouvait de joie que dans leur agonie !

La foule avait d'abord écouté en silence tous ces détails donnés par les esclaves ; mais l'indignation, que la curiosité avait un instant contenue, ne tarda pas à se faire jour. Le bruit de ce qui venait de se passer s'étant répandu, les nègres accourus de tous les points de la ville se regardaient d'un air sombre, et les blancs, effrayés à la pensée des manifestations que pouvait amener une telle découverte, exhalaient à grands cris leur indignation.

Déjà les menaces devenaient plus directes, plus immédiates. Or, en Amérique, l'opinion publique passe vite de la parole au fait. L'habitude d'exercer le pouvoir donne au peuple la confiance de sa force, et quand le cri de tous s'est élevé, l'exécution suit de près le jugement. Madame Lalorie ne l'ignorait pas et elle savait d'ailleurs quelle était l'exaspération de la foule. La multitude augmentait à chaque instant, et de l'habitation jusqu'au marais on n'apercevait plus qu'une nier de têtes agitées.

Déjà des cris de mort avaient été jetés ; les plus ardents cherchaient à se faire un passage jusqu'à l'habitation, décidés à y entrer de force, lorsque tout à coup la grande porte d'entrée s'ouvre à deux battants et la voiture de madame Lalorie paraît. Le cocher est sur son siège, vêtu de sa livrée, tandis que la jeune créole, dans son plus riche costume, le front calme et les lèvres souriantes, était assise à sa place accoutumée et respirait nonchalamment un bouquet d'héliotropes. A cet aspect, les cris s'arrêtent, le bruit cesse, tous restent un instant frappés de stupeur.

Le cocher noir en profite ; il fend la foule, il avance, il va la dépasser, lorsqu'une rumeur s'élève au loin. Le premier moment de la surprise passé, on s'irrite de tant d'audace, on veut arrêter l'insolent équipage ; mais il a déjà gagné l'étroite jetée qui conduit au lac Ponchartrain. Couper sa course est impossible, le marais présente un obstacle infranchissable ; le poursuivre inutile, car il a de l'avance, et les chevaux volent comme l'éclair.

Ne jugez pas sur les apparences

Les plus acharnés l'essayèrent pourtant, mais en vain. Lorsqu'ils arrivèrent au lac, madame Lalorie venait de fréter une barque pontée, dont les voiles disparaissaient déjà à l'horizon ! L'équipage seul était demeuré au bord du lac ; ce fut sur lui que se déchargea l'indignation populaire. La voiture fut mise en pièces, les chevaux poignardés ! Lorsqu'on sut à la Nouvelle-Orléans que la Française avait échappé, la foule se porta vers son habitation, qui fut démolie en quelques heures. »

